



Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certaines estimations et hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces énoncés. Voir la rubrique «Énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de TransAlta Corporation pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2016 et 2015, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion annuels contenus dans notre rapport intégré annuel de 2015. Dans le présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire, «nous», «notre», la «Société» et «TransAlta» désignent TransAlta Corporation et ses filiales. Nos états financiers consolidés résumés ont été préparés selon la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, des normes internationales d'information financière («IFRS») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public au Canada, comme il a été publié par l'International Accounting Standards Board («IASB») et en vigueur le 30 juin 2016. Les montants de tous les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Le présent rapport de gestion est daté du 8 août 2016. Des renseignements supplémentaires sur TransAlta Corporation, y compris la notice annuelle, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov, et sur notre site Web à l'adresse www.transalta.com. L'information que contient directement ou par hyperlien le site Internet de la Société n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

Mesures conformes aux IFRS et non conformes aux IFRS additionnelles

Une mesure conforme aux IFRS additionnelle est un poste, une rubrique ou un total partiel qui facilite la compréhension des états financiers, mais qui ne constitue pas une exigence minimale selon les IFRS, ou une mesure financière qui facilite la compréhension des états financiers, mais qui n'est pas autrement présentée dans ces derniers. Nous avons ajouté les postes intitulés Marge brute et Résultats d'exploitation à nos comptes de résultat consolidés résumés pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2016 et 2015. La présentation de ces postes fournit à la direction et aux investisseurs une mesure du rendement d'exploitation qui est facilement comparable d'une période à l'autre.

Nous évaluons notre rendement et le rendement de nos secteurs d'activité selon diverses mesures. Certaines des mesures financières qui sont analysées dans le présent rapport de gestion ne sont pas définies selon les IFRS et, par conséquent, ne doivent pas être considérées isolément ou comme une mesure de remplacement du résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ou des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation établis selon les IFRS ou encore comme une mesure plus significative de ceux-ci, aux fins de l'évaluation de notre rendement financier ou de notre situation de trésorerie. Ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs et ne doivent pas être utilisées isolément ou en remplacement de mesures établies selon les IFRS. Voir les rubriques «Fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison et flux de trésorerie disponibles aux fins de comparaison», «Analyse des résultats sectoriels aux fins de comparaison» et «Résultats et autres mesures aux fins de comparaison» du présent rapport de gestion pour de plus amples renseignements.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion, les documents intégrés par renvoi ainsi que d'autres rapports et documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières comprennent des énoncés prospectifs ou de l'information prospective (collectivement désignés aux présentes par les «énoncés prospectifs») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs, y compris la rubrique Perspectives financières pour 2016 du présent rapport de gestion, sont présentés à des fins d'information générale seulement et non comme un conseil de placement spécifique. Tous les énoncés prospectifs reposent sur nos convictions ainsi que sur des hypothèses fondées sur l'information disponible au moment où elles sont formulées et sur l'expérience de la direction et la perception des tendances passées, de la conjoncture et des faits nouveaux prévus ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés dans les circonstances. Ces énoncés prospectifs ne présentent pas des faits, mais seulement des prédictions et peuvent généralement être reconnus par l'emploi d'énoncés comprenant des termes tels que «pouvoir», «pourrait», «croire», «s'attendre à», «prévoir», «avoir l'intention de», «planifier», «projeter», «éventuel», «permettre», «continuer de» ou d'autres termes comparables. Ces énoncés ne sont pas des garanties de notre rendement futur et sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de manière importante des résultats envisagés.

En particulier, le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs relatifs aux aspects suivants : nos activités et notre rendement financier futur attendu; la mise en œuvre réussie de nos projets de croissance; le calendrier des travaux de construction et la mise en service de projets en cours, y compris des projets d'envergure tels que le projet de South Hedland et leurs coûts connexes; les dépenses engagées dans la croissance et dans des projets d'investissement de maintien et de productivité; les attentes en matière de coûts d'exploitation, de coûts d'extraction minière, de coûts du combustible, de dépenses d'investissement et de coûts d'entretien, et la variabilité de ces coûts et de ces dépenses, les coûts de démantèlement prévus; l'incidence de certaines couvertures sur le résultat et les flux de trésorerie présentés futurs, y compris les reprises futures de profits ou pertes latents; les attentes relatives au résultat et aux flux de trésorerie futurs liés aux activités d'exploitation et aux activités contractuelles (y compris les estimations du résultat avant intérêts, impôts et amortissement («BAIIA») aux fins de comparaison pour l'exercice complet de 2016 et les estimations des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison, des flux de trésorerie disponibles aux fins de comparaison et des dépenses d'investissement de maintien pour l'exercice 2016); les attentes à l'égard des ratios financiers et des cibles financières (y compris le ratio des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison avant intérêts sur les intérêts ajustés, le ratio des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison ajustés sur la dette nette ajustée et le ratio de la dette nette ajustée sur le BAIIA aux fins de comparaison); les attentes quant à notre capacité d'atteindre les ratios financiers et les cibles financières clés; la réglementation et la législation gouvernementales prévues (y compris le Plan de leadership sur le climat du gouvernement de l'Alberta, le système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre du gouvernement de l'Ontario et le plan pour une énergie propre aux États-Unis), leur incidence prévue sur TransAlta et le calendrier de leur mise en œuvre, ainsi que le coût lié au respect de celles-ci; l'issue des discussions avec le gouvernement de l'Alberta concernant l'élimination des centrales alimentées au charbon selon le Plan de leadership sur le climat; les estimations des conditions de l'offre et de la demande de combustible et les coûts d'approvisionnement en combustible; les attentes quant à la demande d'électricité à court et à long terme; les attentes concernant les prix de l'électricité; les attentes relatives aux flux de trésorerie contractuels; l'incidence de la croissance de la charge, de la capacité accrue et des coûts du gaz naturel sur les prix de l'électricité; les attentes à l'égard de la disponibilité, de la capacité et de la production; le financement prévu de nos dépenses d'investissement; les attentes quant au refinancement de la dette venant à échéance; les attentes visant à utiliser les flux de trésorerie disponibles principalement pour réduire la dette; la capacité à poursuivre notre stratégie de désendettement et les risques se rapportant à ces stratégies; les estimations des taux d'imposition futurs et de la charge d'impôts futurs et le caractère adéquat des provisions pour impôts; les estimations comptables; nos attentes relativement à l'issue des réclamations contractuelles ou réclamations juridiques existantes ou éventuelles, des enquêtes réglementaires et des litiges; les attentes concernant les versements de dividendes; les attentes quant à la capacité d'accès aux marchés financiers à des conditions raisonnables; l'incidence estimée des fluctuations de taux d'intérêt et de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar australien et à d'autres monnaies étrangères dans lesquelles nous exerçons nos activités; l'apport estimé du secteur Commercialisation de l'énergie à la marge brute; les attentes concernant la détention continue d'actions ordinaires de TransAlta Renewables («TransAlta Renewables»); les attentes quant à l'incidence du transfert possible des contrats d'achat d'électricité («CAÉ») au Balancing Pool; et les prévisions concernant l'incidence financière de l'entente conclue avec le gouvernement de l'Alberta sur les mesures visant à réduire les inondations et la sécheresse.

Parmi les facteurs qui peuvent avoir des effets défavorables sur nos énoncés prospectifs, on compte les risques concernant : les fluctuations des cours; notre capacité à conclure des contrats visant la vente de notre production à des prix qui garantiront les rendements prévus; les cadres politiques et réglementaires dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris l'issue des négociations avec le gouvernement concernant la transition du charbon au gaz et aux énergies renouvelables; les exigences de plus en plus strictes en matière d'environnement et les changements apportés à ces exigences ou les responsabilités en découlant; l'évolution de la conjoncture économique, y compris les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés du crédit; les risques d'exploitation liés à nos centrales, y compris les interruptions non planifiées à ces centrales; les interruptions au titre du transport et de la distribution de l'électricité; les incidences climatiques; les interruptions de l'approvisionnement en combustible, en eau ou en vent nécessaire pour exploiter nos installations; les catastrophes naturelles ou d'origine humaine; la menace posée par le terrorisme et les cyberattaques; les pannes de matériel et notre capacité à effectuer ou à faire effectuer les réparations de façon économique ou en temps opportun; la gestion du risque lié aux produits de base; les risques et la concurrence dans le secteur; les fluctuations de la valeur des monnaies étrangères et les risques politiques à l'étranger; le besoin de financement supplémentaire et la capacité d'avoir accès à du financement à un coût raisonnable; notre capacité de financer nos projets de croissance; notre capacité de maintenir nos notes de crédit; la subordination structurelle des titres; le risque de crédit lié aux contreparties; notre capacité de recouvrer nos pertes au moyen de notre garantie d'assurance; notre provision pour impôts sur le résultat; les instances judiciaires, réglementaires et contractuelles impliquant la Société; l'issue des enquêtes et des litiges, y compris les arbitrages en vertu des CAÉ; la dépendance à l'égard du personnel clé; les questions de relations de travail; les projets de mise en valeur et les acquisitions, y compris les retards ou les variations des coûts de construction du projet de South Hedland; et la réception des approbations réglementaires applicables à l'égard des activités et des initiatives de croissance existantes et proposées.

Les facteurs de risque qui précèdent, entre autres, sont décrits plus en détail à la rubrique «Gouvernance et gestion du risque» du rapport de gestion annuel de 2015 et à la rubrique «Facteurs de risque» de notre notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les lecteurs sont priés d'examiner ces facteurs attentivement dans leur évaluation des énoncés prospectifs et sont avisés de ne pas se fier outre mesure à ceux-ci. Les énoncés prospectifs compris dans le présent rapport de gestion ont été approuvés et ne sont formulés qu'à la date de celui-ci. Sauf dans la mesure où les lois applicables l'exigent, nous déclinons toute obligation de les mettre à jour publiquement à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Compte tenu de ces risques, de ces incertitudes et de ces hypothèses, les événements projetés pourraient avoir une portée différente ou survenir à un autre moment que celui que nous avons indiqué, ou pourraient ne pas se produire. Les perspectives financières présentées dans le présent document ont pour objectif de fournir aux lecteurs des informations concernant les attentes raisonnables quant aux résultats prévus des activités proposées pour les périodes indiquées. Les lecteurs sont prévenus que les perspectives financières pourraient ne pas être appropriées dans d'autres circonstances. Rien ne garantit que les résultats et événements projetés dans les perspectives financières se matérialiseront.

Faits saillants

Faits saillants financiers consolidés

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|--|-----------------------------|--------|---------------------------|--------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Produits des activités ordinaires | 492 | 438 | 1 060 | 1 031 |
| BAlIA aux fins de comparaison ¹ | 248 | 183 | 527 | 458 |
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (retraité ²) | 6 | (131) | 68 | (171) |
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires aux fins de comparaison ¹ | (20) | (44) | (6) | (18) |
| Fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison ¹ | 175 | 160 | 372 | 371 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 119 | (39) | 394 | 114 |
| Flux de trésorerie disponibles aux fins de comparaison ¹ | 62 | 23 | 149 | 133 |
| Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué (retraité ²) | 0,02 | (0,47) | 0,24 | (0,62) |
| Résultat net par action aux fins de comparaison ¹ | (0,07) | (0,16) | (0,02) | (0,06) |
| Fonds provenant des activités d'exploitation par action aux fins de comparaison ¹ | 0,61 | 0,57 | 1,29 | 1,33 |
| Flux de trésorerie disponibles par action aux fins de comparaison ¹ | 0,22 | 0,08 | 0,52 | 0,48 |
| Dividendes déclarés sur actions ordinaires | 0,04 | 0,18 | 0,08 | 0,36 |

| Aux | 30 juin 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|--------------|--------------|
| Total de l'actif | 10 544 | 10 947 |
| Total des facilités de crédit, de la dette à long terme, de la masse fiscale et des obligations au titre des contrats de location-financement ³ , déduction faite de la trésorerie | 4 021 | 4 441 |
| Total des passifs non courants | 4 817 | 5 704 |

- Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016, le BAlIA aux fins de comparaison a augmenté de respectivement 65 millions de dollars et 69 millions de dollars par rapport à celui des périodes correspondantes de 2015, pour s'établir à respectivement 248 millions de dollars et 527 millions de dollars. Au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice, l'ensemble des secteurs a affiché des résultats semblables ou supérieurs à ceux d'il y a un an, à l'exception du secteur du Charbon aux États-Unis. La faiblesse des prix en Alberta a été en grande partie atténuée par nos stratégies de couverture, une disponibilité accrue et des initiatives de réduction des coûts. Les actifs renouvelables acquis au deuxième semestre de 2015 ont contribué de façon positive à nos résultats pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016. La performance du secteur Commercialisation de l'énergie est revenue à la normale après avoir subi une perte au cours du deuxième trimestre il y a un an.
- Les fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison pour le trimestre ont augmenté de 15 millions de dollars pour se fixer à 175 millions de dollars en regard de ceux de la période correspondante de 2015. Le BAlIA aux fins de comparaison de la même période de l'exercice précédent comprenait des pertes latentes plus élevées évaluées à la valeur du marché sur les activités de gestion du risque du secteur Commercialisation de l'énergie, lesquelles ont été exclues des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison.

1) Ces éléments ne sont pas définis selon les IFRS. La présentation de ces éléments d'une période à l'autre permet à la direction et aux investisseurs d'en évaluer la tendance plus facilement par rapport aux résultats des périodes antérieures. Voir les rubriques «Fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison et flux de trésorerie disponibles aux fins de comparaison» et «Résultats et autres mesures aux fins de comparaison» du présent rapport de gestion pour de plus amples renseignements, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements avec les mesures établies selon les IFRS.

2) Les montants de 2015 ont été retraités pour tenir compte de la correction touchant l'impôt des périodes antérieures. Se reporter à la rubrique «Modifications comptables» du présent rapport de gestion.

3) Comprend la partie courante.

- La perte nette attribuable aux porteurs d'actions ordinaires aux fins de comparaison pour la période de trois mois close le 30 juin 2016 a été de 20 millions de dollars (perte nette de 0,07 \$ par action), une hausse par rapport à la perte nette de 44 millions de dollars (perte nette de 0,16 \$ par action) pour la période de trois mois close le 30 juin 2015. La hausse s'explique par une augmentation du BAIIA aux fins de comparaison. Depuis le début de l'exercice, la perte nette attribuable aux porteurs d'actions ordinaires aux fins de comparaison est de 6 millions de dollars (perte nette de 0,02 \$ par action), une hausse par rapport à la perte nette aux fins de comparaison de 18 millions de dollars (perte nette de 0,06 \$ par action) pour la période correspondante de 2015. L'amélioration a surtout trait à une augmentation du BAIIA aux fins de comparaison, en partie contrebalancée par la charge d'amortissement plus élevée par suite d'acquisitions d'actifs en 2015.
- Le résultat net présenté attribuable aux porteurs d'actions ordinaires s'est élevé à 6 millions de dollars (résultat net de 0,02 \$ par action), en regard d'une perte nette de 131 millions de dollars (perte nette de 0,47 \$ par action) pour la période correspondante de 2015. Le résultat net présenté attribuable aux porteurs d'actions ordinaires depuis le début de l'exercice a atteint 68 millions de dollars (résultat net de 0,24 \$ par action) comparativement à une perte nette de 171 millions de dollars (perte nette de 0,62 \$ par action) pour la période correspondante de 2015. Les montants de la perte nette du deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice de 2015 ont été touchés par une charge d'impôts de respectivement 40 millions de dollars et 95 millions de dollars liée à la vente d'une participation financière dans nos activités en Australie à TransAlta Renewables ainsi que par des variations négatives de respectivement 42 millions de dollars (28 millions de dollars après impôt) et 73 millions de dollars (48 millions de dollars après impôt) de la juste valeur des couvertures dont la désignation a été annulée et des couvertures économiques du secteur Charbon aux États-Unis, contre 13 millions de dollars (8 millions de dollars après impôt) et 18 millions de dollars (12 millions de dollars après impôt) au cours de l'exercice considéré. En 2016, le résultat net présenté au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice comprend des pertes latentes non comparables respectives de 12 millions de dollars (perte de 4 millions de dollars en 2015) et 41 millions de dollars (perte de 4 millions de dollars en 2015) sur les instruments financiers intersociétés qui sont attribuables seulement aux participations ne donnant pas le contrôle.
- La diminution des facilités de crédit, de la dette à long terme et des obligations au titre des contrats de location-financement est principalement attribuable au remboursement de nos facilités de crédit effectué avec les montants reçus à la vente à TransAlta Renewables de participations financières dans certains actifs canadiens conclue en janvier. Le raffermissement du dollar canadien à la fin de juin a également contribué à la diminution des soldes par rapport à décembre.

Faits saillants

Au cours du trimestre, nous avons continué de solidifier notre situation financière afin de bénéficier d'une meilleure souplesse à cet égard, d'améliorer le rendement de l'exploitation et de faire des progrès au titre de notre transition vers la production d'énergie non polluante au moyen des initiatives suivantes :

- En août, nous avons obtenu des engagements de nos prêteurs visant à prolonger d'un an l'échéance de notre facilité consortiale et de trois facilités de crédit bilatérales, soit respectivement jusqu'en 2020 et 2018. Tous les engagements sont sous réserve de la constitution du dossier de prêt et que les principales modalités et clauses restrictives demeurent inchangées. La prolongation des facilités nous donne une souplesse financière pour réaliser notre transition financière.
- Le 3 juin 2016, la filiale en en propriété exclusive indirecte de la Société, New Richmond Wind L.P., a émis une obligation sans recours d'un montant de 159 millions de dollars qui porte intérêt à 3,963 %, dont le capital et les intérêts sont payables tous les semestres et venant à échéance le 30 juin 2032. Le produit a été utilisé pour rembourser la facilité de crédit, rembourser l'obligation de Canadian Hydro Developers, Inc. («CHD») arrivée à échéance et financer davantage la construction du projet de South Hedland.
- Nous avons poursuivi la construction du nouveau projet de South Hedland. La majorité des principales pièces d'équipement est arrivée sur le site. L'installation du nouveau raccord pour le gaz combustible et les travaux de haute tension ont avancé, le nouveau transformateur ayant été raccordé et mis sous tension. Nous continuons de prévoir que le projet se déroulera selon le budget et l'échéancier prévus, soit au milieu de 2017.

Plus tôt au cours de l'exercice, nous avons conclu les opérations suivantes :

- En janvier, nous avons conclu la vente à TransAlta Renewables d'une participation financière dans la centrale de cogénération de Sarnia et dans deux centrales d'énergie renouvelable pour un produit évalué à 540 millions de dollars. Le produit en trésorerie de cette opération s'est élevé à 173 millions de dollars. Nous avons également reçu 15,6 millions d'actions ordinaires de TransAlta Renewables et une débenture convertible d'un montant de 215 millions de dollars.
- En mars, nos 12 millions d'actions privilégiées de série A ont atteint la première date de rajustement du taux. Environ 10,2 millions d'actions donneront droit à des dividendes à taux fixe de près de 0,68 \$ par action par année (2,7 %) jusqu'à la prochaine date de rajustement du taux en 2021 (en baisse par rapport à 1,15 \$ par action avant la conversion). De plus, environ 1,8 million d'actions ont été converties en actions privilégiées de série B, qui donnent actuellement droit à des dividendes d'environ 0,64225 \$ par action (en baisse par rapport à 1,15 \$ par action) par année (2,6 %), ajustés trimestriellement. La déclaration des dividendes continue d'être sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.
- En janvier, nous avons également annoncé la baisse de notre dividende pour le faire passer de 0,72 \$ à 0,16 \$ par action ordinaire sur une base annuelle, et avons suspendu le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions pour les actionnaires. Par conséquent, notre dividende annuel s'élève à environ 46 millions de dollars, en baisse par rapport à 205 millions de dollars, ce qui nous permettra d'accroître notre souplesse financière. Le conseil peut, à sa discrétion, déclarer des dividendes.

En mars et en mai, les acheteurs visés par les CAÉ réglementés liés aux centrales de Sundance, de Sheerness et de Keephills ont annoncé leur intention de transférer leurs obligations respectives en vertu des CAÉ au Balancing Pool par suite d'une modification législative en Alberta. Nous ne prévoyons pas que cette situation aura une incidence sur nos résultats financiers. Voir la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion.

Résultats d'exploitation sectoriels

Le tableau suivant présente le BAIIA aux fins de comparaison et le rendement de l'exploitation :

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|-----------------------------|------------|---------------------------|------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Disponibilité (%) | 86,0 | 81,0 | 89,1 | 85,4 |
| Disponibilité ajustée (%) ¹ | 86,5 | 80,9 | 89,4 | 86,1 |
| Production (GWh) | 7 899 | 8 820 | 16 766 | 18 720 |
| BAIIA aux fins de comparaison | | | | |
| Charbon au Canada | 93 | 71 | 196 | 166 |
| Charbon aux États-Unis ² | 18 | 10 | 14 | 32 |
| Gaz au Canada ² | 56 | 48 | 121 | 105 |
| Gaz en Australie ² | 33 | 30 | 64 | 57 |
| Énergie éolienne et énergie solaire | 36 | 33 | 97 | 88 |
| Hydroélectricité | 25 | 25 | 43 | 39 |
| Commercialisation de l'énergie | 6 | (18) | 29 | 5 |
| Siège social | (19) | (16) | (37) | (34) |
| Total du BAIIA aux fins de comparaison | 248 | 183 | 527 | 458 |

- Charbon au Canada : Le BAIIA aux fins de comparaison pour le deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice a augmenté de respectivement 22 millions de dollars et 30 millions de dollars, comparativement à celui des périodes correspondantes de 2015. Les réductions de coûts et les stratégies de couverture efficaces ont contrebalancé la baisse des prix de la production non visée par des contrats. Au cours du deuxième trimestre, le rendement de l'exploitation des centrales a aussi été meilleur qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, la disponibilité ayant atteint presque 86 %, contre 75 % il y a un an.

1) Ajustée en fonction de la répartition économique au titre du secteur Charbon aux États-Unis.

2) Se reporter à la rubrique «Modifications comptables» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements sur les modifications apportées à la présentation du secteur isolable Gaz.

- Charbon aux États-Unis : Le BAIIA aux fins de comparaison a augmenté de 8 millions de dollars pour le trimestre comparativement à celui de la période correspondante de 2015, mais a été de 18 millions de dollars inférieur depuis le début de l'exercice par rapport à celui de la période correspondante de 2015. L'optimisation des marchés a donné lieu à de meilleurs résultats au cours du deuxième trimestre. Le premier semestre de 2015 a tiré parti de l'augmentation des couvertures de prix conclues dans un contexte de hausse des prix en 2014.
- Gaz au Canada : Le BAIIA aux fins de comparaison pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 s'est établi respectivement à 56 millions de dollars et 121 millions de dollars, par rapport à 48 millions de dollars et 105 millions de dollars pour celui des périodes correspondantes de 2015, en raison d'une variation liée à l'évaluation à la valeur du marché de notre position en gaz sur douze mois et d'une diminution des coûts d'exploitation découlant de nos initiatives de réduction des coûts.
- Gaz en Australie : Le BAIIA aux fins de comparaison a augmenté de 3 millions de dollars au cours du deuxième trimestre et de 7 millions de dollars depuis le début de l'exercice, comparativement à celui des périodes correspondantes de 2015. L'augmentation du BAIIA aux fins de comparaison pour le deuxième trimestre de 2016 reflète essentiellement l'accroissement des paiements de capacité liés à l'achèvement de travaux de réticulation au titre du gaz à la centrale de Solomon. Depuis le début de l'exercice, nous avons également tiré profit de l'augmentation du BAIIA aux fins de comparaison compte tenu du pipeline de gaz naturel entré en service à la fin de mars 2015.
- Énergie éolienne et énergie solaire : Le BAIIA aux fins de comparaison a progressé de 3 millions de dollars au cours du trimestre et de 9 millions de dollars depuis le début de l'exercice en regard de celui des périodes correspondantes de 2015, en raison de la contribution d'actifs d'une capacité combinée de 136 MW acquis au cours du deuxième semestre de 2015. Les faibles prix en Alberta ont eu une incidence négative sur les produits tirés de nos actifs éoliens dans cette province. La production plus élevée a contrebalancé en partie le manque à gagner au titre des prix en Alberta.
- Hydroélectricité : Le BAIIA aux fins de comparaison pour le deuxième trimestre a été comparable à celui de la période correspondante de 2015. Depuis le début de l'exercice, le BAIIA aux fins de comparaison s'est accru de 4 millions de dollars pour s'établir à 43 millions de dollars, ce qui reflète surtout la correction effectuée au titre d'un acheteur à l'égard de volumes de production d'exercices précédents ainsi que les initiatives de réduction de coûts.
- Commercialisation de l'énergie : Le BAIIA aux fins de comparaison a augmenté de 24 millions de dollars au cours du deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice en raison d'un retour à la normale de la marge brute provenant des stratégies à court terme. Les résultats négatifs et les pertes de l'exercice précédent étaient surtout imputables à la volatilité des marchés dans les régions de l'Alberta et du nord-ouest du Pacifique.
- Siège social : Les coûts indirects du secteur Siège social pour le trimestre et depuis le début de l'exercice ont été supérieurs à ceux des périodes correspondantes de 2015, puisque nos réductions de coûts ont été contrebalancées par la diminution des attributions à nos secteurs d'activité.

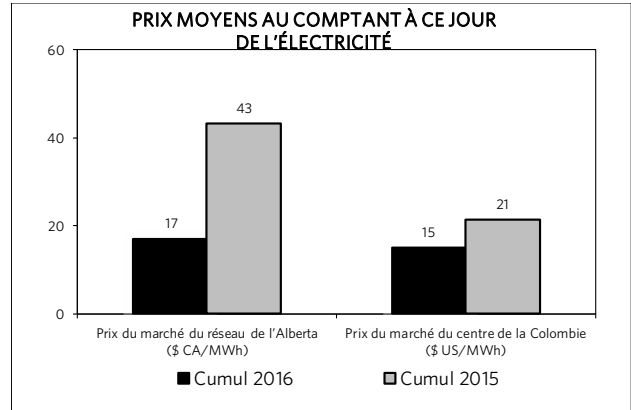
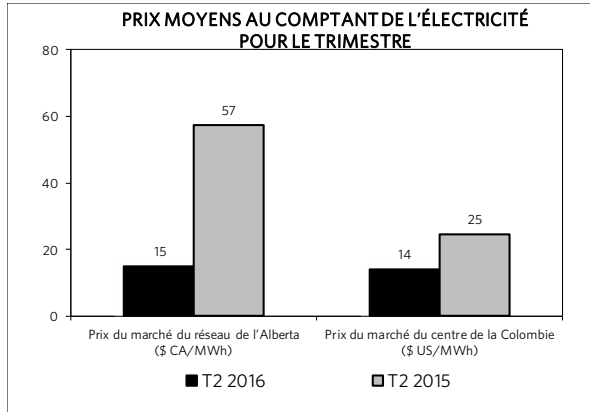
Disponibilité et production

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016, la disponibilité s'est améliorée par rapport à celle des périodes correspondantes de 2015 du fait surtout de la diminution du nombre d'interruptions planifiées et non planifiées dans le secteur Charbon au Canada.

La production pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 a diminué de respectivement 921 gigawattheures («GWh») et 1 954 GWh en regard de celle des périodes correspondantes de 2015, en raison surtout de la restructuration de notre accord contractuel à la centrale de Poplar Creek au cours du troisième trimestre de 2015 et de la faiblesse des prix en Ontario et dans la région du nord-ouest du Pacifique. En outre, la disponibilité accrue dans les mines de charbon en Alberta ne s'est pas traduite par une augmentation significative de la production de l'électricité, certaines centrales ayant fait l'objet d'une répartition économique résultant du contexte de bas prix.

Prix de l'électricité

Les prix moyens au comptant de l'électricité pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 ont diminué comparativement à ceux des périodes correspondantes de 2015 tant sur les marchés de l'Alberta que sur ceux de la région du nord-ouest du Pacifique. La baisse des prix du gaz naturel et la diminution saisonnière de la demande ont atténué la volatilité et entraîné de bas prix tant en Alberta que dans la région du nord-ouest du Pacifique. Nous ne prévoyons pas une hausse importante des prix en Alberta pour le reste de 2016, et nous nous attendons à une hausse des prix dans la région du nord-ouest du Pacifique se situant dans les normales saisonnières.



Fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison et flux de trésorerie disponibles aux fins de comparaison

Les fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison fournissent des indications sur le montant des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant les variations du fonds de roulement, et facilitent l'évaluation des tendances des flux de trésorerie par rapport aux résultats des périodes antérieures. Les flux de trésorerie disponibles aux fins de comparaison représentent les flux de trésorerie provenant de nos activités, avant les variations du fonds de roulement, disponibles pour investir dans des initiatives de croissance, pour effectuer les remboursements prévus sur la dette, pour verser des dividendes additionnels sur les actions ordinaires ou pour racheter des actions ordinaires. Les variations du fonds de roulement ne font pas partie de ce calcul afin de ne pas fausser le montant des fonds provenant des activités d'exploitation par action aux fins de comparaison et des flux de trésorerie disponibles aux fins de comparaison en tenant compte de variations que nous jugeons temporaires, notamment l'incidence des facteurs saisonniers et le calendrier des projets d'immobilisations. Les fonds provenant des activités d'exploitation par action aux fins de comparaison et les flux de trésorerie disponibles par action aux fins de comparaison sont calculés en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|--|-----------------------------|-------------|---------------------------|-------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 119 | (39) | 394 | 114 |
| Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation | 40 | 198 | (54) | 247 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant variation du fonds de roulement | 159 | 159 | 340 | 361 |
| Ajustements | | | | |
| Diminution des créances au titre des contrats de location-financement | 15 | 1 | 29 | 2 |
| Paiement des coûts de restructuration | - | - | - | 7 |
| Frais d'entretien liés aux inondations en Alberta en 2013, déduction faite des recouvrements d'assurance | - | - | - | 1 |
| Divers | 1 | - | 3 | - |
| Fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison | 175 | 160 | 372 | 371 |
| Déduire : | | | | |
| Dépenses d'investissement de maintien | (66) | (104) | (125) | (174) |
| Dividendes versés sur actions privilégiées | (10) | (11) | (22) | (23) |
| Distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales | (37) | (22) | (76) | (41) |
| Flux de trésorerie disponibles aux fins de comparaison | 62 | 23 | 149 | 133 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période | 288 | 279 | 288 | 278 |
| Fonds provenant des activités d'exploitation par action aux fins de comparaison | 0,61 | 0,57 | 1,29 | 1,33 |
| Flux de trésorerie disponibles par action aux fins de comparaison | 0,22 | 0,08 | 0,52 | 0,48 |

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016, les flux de trésorerie disponibles aux fins de comparaison ont respectivement augmenté de 39 millions de dollars et 16 millions de dollars, par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2015, par suite du recul des dépenses d'investissement de maintien, en partie contrebalancé par la hausse des distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle. La hausse des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison a également contribué à cette augmentation pour le trimestre. Les distributions plus élevées versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle découlent de l'émission d'actions additionnelles aux détenteurs de participations ne détenant pas le contrôle par TransAlta en 2015 et en 2016.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison et des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison :

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|-----------------------------|------------|---------------------------|------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 248 | 183 | 527 | 458 |
| Charge d'intérêts | (57) | (54) | (115) | (109) |
| Pertes latentes sur les activités de gestion du risque | 9 | 31 | 2 | 36 |
| Charge d'impôt exigible | (6) | (5) | (11) | (11) |
| Provisions | (8) | 5 | (7) | (4) |
| Frais de démantèlement et de remise en état réglés | (5) | (8) | (8) | (13) |
| Profit (perte) de change réalisé | - | 5 | (1) | 13 |
| Autres éléments sans effet de trésorerie | (6) | 3 | (15) | 1 |
| Fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison | 175 | 160 | 372 | 371 |

Pour le deuxième trimestre de 2016, les fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison ont totalisé 175 millions de dollars, une hausse de 15 millions de dollars comparativement au deuxième trimestre de 2015. Bien que le BAIIA aux fins de comparaison ait augmenté de 65 millions, le BAIIA aux fins de comparaison de la période précédente comprenait des pertes latentes évaluées à la valeur du marché plus élevées sur les activités de gestion du risque ne faisant pas partie des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison.

Principaux ratios financiers

Les méthodes et les ratios utilisés par les agences de notation pour évaluer notre note de solvabilité ne sont pas publiés. Nous avons élaboré notre propre définition des ratios et des objectifs pour nous aider à évaluer la solidité de notre situation financière. Ces mesures et ces ratios ne sont pas définis selon les IFRS et pourraient ne pas être comparables à ceux utilisés par d'autres entités ou par des agences de notation. Nous nous attachons à renforcer notre situation financière afin de bénéficier d'une meilleure souplesse à cet égard et visons à atteindre l'ensemble de nos fourchettes cibles d'ici 2018.

Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison avant intérêts sur les intérêts ajustés

| Aux | 30 juin 2016 ¹ | 31 déc. 2015 |
|--|---------------------------|--------------|
| Fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison | 741 | 740 |
| Ajouter : intérêts sur la dette déduction faite des intérêts incorporés au coût de l'actif | 227 | 223 |
| Fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison avant intérêts | 968 | 963 |
| Intérêts sur la dette | 238 | 232 |
| Ajouter : 50 % des dividendes versés sur actions privilégiées | 22 | 23 |
| Intérêts ajustés | 260 | 255 |
| Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison avant intérêts sur les intérêts ajustés (multiple) | 3,7 | 3,8 |

Notre ratio cible au titre des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison avant intérêts sur les intérêts ajustés est de quatre à cinq fois. Le ratio s'est établi à 3,7 au cours des douze derniers mois, soit un niveau comparable à celui de l'exercice précédent.

1) Douze derniers mois. Notre fourchette cible au titre des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison en 2016 est de 755 millions de dollars à 835 millions de dollars.

Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison ajustés sur la dette nette ajustée

| Aux | 30 juin 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison ¹ | 741 | 740 |
| Déduire : 50 % des dividendes versés sur actions privilégiées ¹ | (22) | (23) |
| Fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison ajustés¹ | 719 | 717 |
| Dette à long terme à la fin de la période ² | 4 114 | 4 495 |
| Ajouter : 50 % des actions privilégiées émises | 471 | 471 |
| Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie | (93) | (54) |
| Juste valeur positive des instruments de couverture sur la dette ³ | (128) | (190) |
| Dette nette ajustée | 4 364 | 4 722 |
| Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison ajustés sur la dette nette ajustée (%) | 16,5 | 15,2 |

Notre ratio des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison ajustés sur la dette nette ajustée s'est amélioré pour s'établir à 16,5 %, en raison principalement du raffermissement du dollar canadien en 2016 et de la réduction de la dette. Notre ratio cible au titre des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison ajustés sur la dette nette ajustée est de 20 % à 25 %.

Ratio de la dette nette ajustée sur le BAIIA aux fins de comparaison

| Aux | 30 juin 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------|--------------|
| Dette à long terme à la fin de la période ² | 4 114 | 4 495 |
| Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie | (93) | (54) |
| Ajouter : 50 % des actions privilégiées émises | 471 | 471 |
| Juste valeur positive des instruments de couverture sur la dette ³ | (128) | (190) |
| Dette nette ajustée | 4 364 | 4 722 |
| BAIIA aux fins de comparaison¹ | 1 014 | 945 |
| Ratio de la dette nette ajustée sur le BAIIA aux fins de comparaison (multiple) | 4,3 | 5,0 |

Notre ratio cible au titre de la dette nette ajustée sur le BAIIA aux fins de comparaison est de 3,0 à 3,5 fois. Au cours du deuxième trimestre, nous avons obtenu un meilleur ratio par rapport à celui au 31 décembre 2015, du fait surtout du raffermissement du dollar canadien et de la réduction de la dette.

1) Douze derniers mois. Notre fourchette cible au titre des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison en 2016 est de 755 millions de dollars à 835 millions de dollars.

2) Comprend les obligations au titre des contrats de location-financement et le financement de la masse fiscale.

3) Comprisedans les actifs et passifs de gestion du risque des états financiers consolidés résumés au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015.

Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture

Projet de financement de 159 millions de dollars

Le 3 juin 2016, la filiale en propriété exclusive indirecte de TransAlta Renewables, New Richmond Wind L.P. (l'«émetteur»), a conclu le financement d'un placement obligataire d'environ 159 millions de dollars, qui est garanti par une charge de premier rang sur tous les actifs de l'émetteur. L'obligation est amortissable et porte intérêt à un taux de 3,963 % payable semestriellement et vient à échéance le 30 juin 2032. Le produit net tiré du financement a été utilisé pour réduire les prélèvements sur notre facilité de crédit au cours du deuxième trimestre, pour rembourser l'obligation de CHD et pour financer la construction du projet de South Hedland.

Résiliation des CAÉ des centrales de Sundance, de Sheerness et de Keephills

En mars et en mai 2016, les acheteurs visés par les CAÉ réglementés liés aux centrales de Sundance, de Sheerness et de Keephills ont annoncé leur intention de transférer leurs obligations respectives en vertu des CAÉ au Balancing Pool par suite d'une modification législative en Alberta. Le Balancing Pool enquête présentement pour déterminer si ces transferts sont permis aux termes des CAÉ dans les circonstances et, le cas échéant, à quel moment ils pourraient entrer en vigueur. Le dénouement demeure incertain. Si le Balancing Pool confirme les transferts, il assumera le rôle et les responsabilités des acheteurs aux termes des CAÉ, y compris la répartition des unités de production et les paiements en matière de capacité et d'énergie à TransAlta jusqu'à l'échéance des CAÉ. Conformément à l'*Electric Utilities Act* (Alberta), il pourrait choisir de résilier les CAÉ une fois les exigences de la loi satisfaites, ce qui inclut le paiement à TransAlta d'un montant égal à la valeur comptable nette de clôture des unités de production. TransAlta est d'avis que le transfert des CAÉ au Balancing Pool n'aura pas d'incidence importante sur ses activités.

Le 25 juillet 2016, le procureur de la province d'Alberta a intenté une poursuite contre tous les acheteurs ayant l'intention de transférer leurs obligations respectives en vertu des CAÉ, le titulaire du CAÉ de Battle River 5, l'Alberta Utilities Commission et le Balancing Pool, contestant le fondement sur lequel les acheteurs s'appuient pour tenter de transférer leurs obligations en vertu des CAÉ au Balancing Pool. L'issue de cette poursuite est incertaine.

En dépit de ce qui précède, TransAlta continue d'exploiter les unités de production assorties de CAÉ dans le cadre de leurs activités ordinaires et reçoit les paiements en matière de capacité et d'énergie qui leur sont dus en vertu des CAÉ.

Renouvellement de la facilité de crédit

En août, nous avons obtenu des engagements de nos prêteurs visant à prolonger d'un an l'échéance de notre facilité consortiale et de trois facilités de crédit bilatérales, soit respectivement jusqu'en 2020 et 2018. Tous les engagements sont sous réserve de la constitution du dossier de prêt et que les principales modalités et clauses restrictives demeurent inchangées. La prolongation des facilités nous donne une souplesse financière pour réaliser notre transition financière.

Perspectives sur les notes de crédit

Au 30 juin 2016, nous conservons des notes de crédit de première qualité auprès de trois agences de crédit, mais au cours du premier trimestre, DBRS et Fitch ont changé la perspective pour la faire passer de stable à négative. La perspective négative reflète la baisse des prix de l'énergie et les inquiétudes au sujet de la transition de la production vers une énergie moins polluante que le charbon en Alberta. Nous demeurons axés sur le raffermissement de notre situation financière au moyen de la réduction de notre dette au titre de notre structure du capital et de la conclusion d'une entente équitable avec le gouvernement de l'Alberta afin de l'aider à atteindre son objectif visant la transition vers une production axée sur du gaz ou les énergies renouvelables dans la province.

Conversion des actions privilégiées de série A en actions privilégiées de série B

Le 17 mars 2016, 1 824 620 des 12 millions d'actions privilégiées rachetables à taux fixe rajusté et à dividende cumulatif de série A ont été offertes à des fins de conversion, à raison de une pour une, en actions privilégiées rachetables à taux variable et à dividende cumulatif de série B. Pour les cinq prochains exercices, les actions de série A donneront droit à des dividendes en espèces à taux fixe cumulatifs privilégiés de 0,67725 \$ par action annuellement (en baisse par rapport à 1,15 \$ par action), sous réserve de la déclaration de dividendes par le conseil d'administration. Les actions de série B verseront des dividendes en espèces à taux variable cumulatifs privilégiés sur une base trimestrielle déterminés selon le total du taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours plus 2,03 %. Pour le deuxième trimestre de 2016, le taux de dividende trimestriel sur une base annualisée pour les actions de série B pour la période de trois mois à taux variable s'établit à 0,623 \$ par action.

Projet de South Hedland

Nous avons poursuivi la construction du projet de South Hedland. La majorité des principales pièces d'équipement est arrivée sur le site. L'installation du nouveau raccord pour le gaz combustible et les travaux de haute tension ont avancé, le nouveau transformateur ayant été raccordé et mis sous tension. Nous continuons de prévoir que le projet se déroulera selon le budget et l'échéancier prévus, soit au milieu de 2017.

Progrès de la législation environnementale

Se reporter à la rubrique «Capital touchant l'environnement et les collectivités locales» de notre rapport de gestion annuel de 2015 pour obtenir des détails qui complètent les événements récents analysés ci-après.

Alberta

Le 22 novembre 2015, le gouvernement de l'Alberta a annoncé, par l'entremise de son Plan de leadership sur le climat, son intention d'éliminer graduellement les émissions provenant de la production d'électricité à partir du charbon d'ici 2030, de remplacer les deux tiers de la production à partir du charbon par une production à partir d'énergies renouvelables et d'imposer un nouveau coût au titre du carbone de 30 \$ par tonne de CO₂ émis selon les normes d'émission du secteur, entre autres. Le 16 mars 2016, le gouvernement de l'Alberta a annoncé la nomination d'un animateur des discussions sur l'élimination progressive de la production à partir du charbon afin d'établir une collaboration avec les propriétaires de centrales alimentées au charbon, l'Alberta Electric System Operator et le gouvernement de l'Alberta dans le but d'élaborer des solutions pour l'élimination progressive des émissions découlant de la production à partir du charbon d'ici 2030. L'animateur des discussions sur l'élimination progressive de la production à partir du charbon doit présenter des options au gouvernement qui visent à maintenir la fiabilité du réseau électrique de l'Alberta, maintenir la stabilité des prix pour les consommateurs et éviter la non-utilisation des actifs sans motif valable. Les discussions avec les propriétaires de centrales alimentées au charbon, y compris TransAlta, se poursuivent.

Le 24 mai 2016, l'Alberta a adopté la loi intitulée *Climate Leadership Implementation Act* qui met en place le cadre pour la taxe sur le carbone dans le cadre de son application aux combustibles. D'autres règlements devraient s'ajouter plus tard en 2016 afin de déterminer le traitement fiscal pour les grands émetteurs industriels. Le Plan de leadership sur le climat sera mis en œuvre pour le secteur de l'électricité le 1^{er} janvier 2018.

En mars 2016, l'Alberta a entamé son processus d'approvisionnement en énergie renouvelable conçu pour permettre à l'Alberta Electric System Operator de fournir un premier lot de projets de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables devant être mis en service d'ici le milieu de 2019. Une décision sur les paramètres de conception définitifs devrait être rendue d'ici la fin de 2016.

Ontario

Le 25 février 2016, l'Ontario a publié des projets de règlement pour son système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES qui ont été menés à terme le 19 mai 2016. Les règlements doivent entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2017 et s'appliqueront à tous les combustibles fossiles utilisés pour la production d'électricité. La majorité de nos centrales alimentées au gaz en Ontario ne sera pas touchée de façon significative en vertu de dispositions au chapitre des modifications de lois comprises dans les CAÉ en vigueur. De plus amples détails sont actuellement ajoutés aux règlements au moyen de consultations publiques auxquelles nous participons.

États-Unis et région du nord-ouest du Pacifique des États-Unis

Le 9 février 2016, la Cour suprême des États-Unis a suspendu la mise en œuvre du plan pour une énergie propre sous réserve d'un examen visant à déterminer la légalité des règlements. Il est impossible d'établir quelle sera l'incidence de la décision sur l'avenir du plan pour une énergie propre. En raison de notre entente de 2011 conclue avec l'État de Washington relativement à la transition vers d'autres énergies que le charbon, nous ne prévoyons pas que les règlements proposés auront une incidence importante sur nos activités aux États-Unis.

Analyse des résultats sectoriels aux fins de comparaison

En janvier 2016, nous avons commencé à présenter les secteurs Gaz au Canada et Gaz en Australie comme des secteurs d'activité distincts. Auparavant, ces secteurs étaient présentés comme un seul secteur, celui de Gaz. Le secteur a été séparé en fonction des zones géographiques de façon à fournir plus de renseignements à nos lecteurs. Voir la rubrique «Modifications comptables de l'exercice considéré» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

Les chiffres aux fins de comparaison ne sont pas définis selon les IFRS. Se reporter à la rubrique «Résultats et autres mesures aux fins de comparaison» du présent rapport de gestion pour une analyse de ces éléments, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements avec le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires.

Charbon au Canada

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|-----------------------------|------------|---------------------------|------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Disponibilité (%) | 85,7 | 74,6 | 86,1 | 79,5 |
| Production assujettie à des contrats (GWh) | 4 335 | 4 265 | 9 254 | 9 181 |
| Production marchande (GWh) | 986 | 958 | 1 895 | 1 979 |
| Total de la production (GWh) | 5 321 | 5 223 | 11 149 | 11 160 |
| Capacité installée brute (MW) ¹ | 3 791 | 3 771 | 3 791 | 3 771 |
| Produits des activités ordinaires | 229 | 205 | 463 | 451 |
| Combustible et achats d'électricité | 90 | 83 | 173 | 182 |
| Marge brute aux fins de comparaison | 139 | 122 | 290 | 269 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 43 | 48 | 88 | 97 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 3 | 3 | 6 | 6 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 93 | 71 | 196 | 166 |
| Amortissement | 79 | 75 | 155 | 146 |
| Résultats d'exploitation aux fins de comparaison | 14 | (4) | 41 | 20 |
| Dépenses d'investissement de maintien : | | | | |
| Dépenses d'investissement courantes | 11 | 15 | 13 | 23 |
| Dépenses d'investissement liées aux mines | 7 | 8 | 7 | 12 |
| Contrats de location-financement | 3 | 3 | 6 | 6 |
| Entretien planifié d'envergure | 13 | 47 | 50 | 77 |
| Total des dépenses d'investissement de maintien | 34 | 73 | 76 | 118 |

La production pour la période de trois mois close le 30 juin 2016 a progressé de 98 GWh en regard de celle de la période correspondante de 2015, en raison surtout de la baisse de la capacité nominale et de la diminution du nombre d'interruptions planifiées et non planifiées, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation de la répartition économique et des réductions de production pour lesquelles nous recevons un paiement par suite de la faiblesse des prix en Alberta. La production pour la période de six mois close le 30 juin 2016 a été comparable à celle de la période correspondante de 2015.

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016, le BAIIA aux fins de comparaison s'est respectivement accru de 22 millions de dollars et 30 millions de dollars, comparativement à celui des périodes correspondantes de 2015, ce qui reflète essentiellement une disponibilité accrue et une diminution des charges au titre des activités d'exploitation, d'entretien et d'administration. Notre stratégie de couverture a atténué en grande partie l'incidence des faibles prix de l'électricité sur la production qui n'est pas visée par des contrats. Depuis le début de l'exercice, le BAIIA aux fins de comparaison a également été avantagé par la réduction de la consommation de gaz et la diminution du coût du charbon du premier trimestre de 2016.

L'amortissement pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 a augmenté de respectivement 4 millions de dollars et 9 millions de dollars, par rapport à celui des périodes correspondantes de 2015, du fait principalement de la hausse de la mise hors service d'immobilisations et du calendrier des dépenses d'investissement.

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016, les dépenses d'investissement de maintien ont été respectivement moins élevées de 39 millions de dollars et 42 millions de dollars, comparativement à celles des périodes correspondantes de 2015 puisque aucune révision importante n'a été entreprise au cours du deuxième trimestre de 2016 à part une partie qui s'est prolongée depuis le premier trimestre.

Charbon aux États-Unis

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|-----------------------------|-------------------|---------------------------|-------------------|
| | 2016 | 2015 ² | 2016 | 2015 ² |
| Disponibilité (%) | 68,8 | 70,4 | 84,4 | 80,7 |
| Disponibilité ajustée (%) ¹ | 72,1 | 69,8 | 86,1 | 84,8 |
| Volume des ventes contractuelles (GWh) | 916 | 696 | 1 831 | 1 385 |
| Volume des ventes marchandes (GWh) | 186 | 759 | 588 | 1 336 |
| Achats d'électricité (GWh) | (923) | (738) | (1 868) | (1 449) |
| Total de la production (GWh) | 179 | 717 | 551 | 1 272 |
| Capacité installée brute (MW) | 1 340 | 1 340 | 1 340 | 1 340 |
| Produits des activités ordinaires | 54 | 65 | 115 | 147 |
| Combustible et achats d'électricité | 23 | 44 | 75 | 91 |
| Marge brute aux fins de comparaison | 31 | 21 | 40 | 56 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 12 | 10 | 24 | 22 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 1 | 1 | 2 | 2 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 18 | 10 | 14 | 32 |
| Amortissement | 27 | 17 | 24 | 32 |
| Résultats d'exploitation aux fins de comparaison | (9) | (7) | (10) | - |
| Dépenses d'investissement de maintien : | | | | |
| Dépenses d'investissement courantes | 1 | 1 | 2 | 1 |
| Contrats de location-financement | 2 | 1 | 2 | 1 |
| Entretien planifié d'envergure | 8 | 6 | 11 | 9 |
| Total | 11 | 8 | 15 | 11 |

La production pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 a diminué de respectivement 538 GWh et 721 GWh par rapport à celle des périodes correspondantes de 2015, principalement en raison d'une augmentation de la répartition économique. La baisse des prix au cours des premier et deuxième trimestres de 2016 nous a donné l'occasion d'arrêter notre production plus tôt et de satisfaire à nos obligations contractuelles en achetant de l'électricité à plus bas prix sur le marché. Nous avons profité de cette période pour effectuer un entretien planifié important sur les deux unités.

Pour le deuxième trimestre de 2016, le BAIIA aux fins de comparaison a augmenté de 8 millions de dollars comparativement à celui de la période correspondante de 2015 compte tenu de l'incidence favorable de la répartition économique qui s'explique par la baisse des prix pour l'achat d'électricité et la hausse des volumes de la production assujettie à des contrats en regard d'il y a un an. Nous avons aussi tiré parti de l'incidence favorable du taux de change et de l'évaluation à la valeur du marché de certains contrats financiers de gré à gré qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Ces améliorations ont été en partie neutralisées par des reprises de dépréciations des stocks de charbon effectuées au cours de trimestres antérieurs et par la consommation de charbon ayant fait l'objet d'une dépréciation en 2015.

1) Ajustée en fonction de la répartition économique.

2) Retraités pour inclure les coûts d'origine liés au secteur Gaz aux États-Unis, qui n'est pas exploité. Se reporter à la rubrique «Modifications comptables» du présent rapport de gestion.

Le BAIIA aux fins de comparaison a diminué de 18 millions de dollars au cours du premier semestre de 2016 par rapport à celui de la période correspondante de 2015, en raison de l'incidence défavorable de la répartition économique au premier trimestre de 2016, qui s'explique par le recul des prix réalisés au titre de la production assujettie à des contrats, l'incidence défavorable de l'évaluation à la valeur du marché de certains contrats financiers de gré à gré qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, la consommation accrue de charbon ayant fait l'objet d'une dépréciation en 2015 et l'incidence défavorable du taux de change.

Au cours du deuxième trimestre de 2016, la dotation aux amortissements a augmenté de 10 millions de dollars en raison de la baisse des taux d'actualisation appliqués à notre obligation liée au démantèlement de la mine de Centralia, contrairement au premier trimestre de 2016 où la hausse des taux d'actualisation avait entraîné une reprise. Puisque la mine fait actuellement l'objet d'une remise en état, l'ajustement est porté directement en résultat.

Gaz au Canada

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|-----------------------------|-----------|---------------------------|------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Disponibilité (%) | 95,5 | 94,1 | 97,5 | 96,9 |
| Production assujettie à des contrats (GWh) | 712 | 1 022 | 1 455 | 2 049 |
| Production marchande (GWh) | 66 | 360 | 66 | 1 054 |
| Total de la production (GWh) | 778 | 1 382 | 1 521 | 3 103 |
| Capacité installée brute (MW) ¹ | 1 057 | 1 183 | 1 057 | 1 183 |
| Produits des activités ordinaires | 105 | 113 | 227 | 256 |
| Combustible et achats d'électricité | 35 | 47 | 77 | 114 |
| Marge brute aux fins de comparaison | 70 | 66 | 150 | 142 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 14 | 17 | 28 | 35 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | - | 1 | 1 | 2 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 56 | 48 | 121 | 105 |
| Amortissement | 27 | 22 | 55 | 46 |
| Résultats d'exploitation aux fins de comparaison | 29 | 26 | 66 | 59 |
| Dépenses d'investissement de maintien : | | | | |
| Dépenses d'investissement courantes | 2 | 1 | 2 | 3 |
| Entretien planifié d'envergure | - | 5 | 2 | 12 |
| Total | 2 | 6 | 4 | 15 |

La production pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 a diminué de respectivement 604 GWh et 1 582 GWh, surtout du fait de la restructuration de notre contrat avec Suncor à la centrale de Poplar Creek au cours du troisième trimestre de 2015 et de la conjoncture défavorable du marché en Ontario.

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016, le BAIIA aux fins de comparaison a augmenté de respectivement 8 millions de dollars et 16 millions de dollars, par rapport à celui des périodes correspondantes de 2015, en raison d'une variation de respectivement 2 millions de dollars et 10 millions de dollars liée à l'évaluation à la valeur du marché de notre position en gaz sur douze mois et de la diminution des coûts d'exploitation découlant de nos initiatives de réduction des coûts.

1) Comprend la capacité de production de la centrale de Fort Saskatchewan, qui a été comptabilisée à titre de contrat de location-financement. Au cours de 2015, le contrôle de l'exploitation de notre centrale de Poplar Creek a été transféré à Suncor. Nous détenons toujours une portion de la centrale et avons inclus celle-ci comme faisant partie des mesures de notre capacité brute. La centrale de Poplar Creek a été retirée de nos mesures de disponibilité et de production à compter du 1^{er} septembre 2015.

La dotation aux amortissements pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 s'est accrue de respectivement 5 millions de dollars et 9 millions de dollars, comparativement à celle des périodes correspondantes de 2015, surtout du fait de la restructuration du contrat de Poplar Creek, ce qui a donné lieu à la décomptabilisation de Poplar Creek au titre des immobilisations corporelles et à la comptabilisation d'une créance liée à un contrat de location-financement. Nous comptabilisons la diminution d'une créance liée à un contrat de location-financement comme étant une augmentation comparable de l'amortissement, puisque ce montant ainsi que les produits tirés des contrats de location-financement font partie des produits aux fins de comparaison à titre d'approximation des produits fondés sur la capacité obtenus de la centrale.

Les dépenses d'investissement de maintien pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 ont reculé de respectivement 4 millions de dollars et 11 millions de dollars, par rapport à celles des périodes correspondantes de 2015, surtout en raison de la remise en état d'un moteur de rechange au cours du premier trimestre de 2015. En outre, l'obligation visant l'entretien de la centrale de Poplar Creek a été transférée à notre client dans le cadre d'un nouveau contrat.

Gaz en Australie

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|-----------------------------|-----------|---------------------------|-----------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Disponibilité (%) | 94,3 | 92,6 | 92,2 | 90,6 |
| Production assujettie à des contrats (GWh) | 371 | 354 | 743 | 657 |
| Capacité installée brute (MW) ¹ | 425 | 348 | 425 | 348 |
| Produits des activités ordinaires | 45 | 41 | 87 | 79 |
| Combustible et achats d'électricité | 6 | 5 | 11 | 10 |
| Marge brute aux fins de comparaison | 39 | 36 | 76 | 69 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 6 | 6 | 12 | 12 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 33 | 30 | 64 | 57 |
| Amortissement | 3 | 5 | 8 | 9 |
| Résultats d'exploitation aux fins de comparaison | 30 | 25 | 56 | 48 |
| Dépenses d'investissement de maintien : | | | | |
| Dépenses d'investissement courantes | - | 1 | 1 | 1 |
| Entretien planifié d'envergure | 5 | - | 5 | - |
| Total | 5 | 1 | 6 | 1 |

La production pour la période de trois mois close le 30 juin 2016 a augmenté de 17 GWh, en regard de celle de la période correspondante de 2015 du fait de la forte demande de la clientèle. Depuis le début de l'exercice, la production s'est accrue de 86 GWh comparativement à celle de 2015, principalement par suite d'un changement dans le régime d'importation de l'électricité à l'emplacement de l'un de nos clients. En raison de la nature du contrat, le changement n'a pas eu d'incidence financière importante.

Le BAIIA aux fins de comparaison a augmenté de 3 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2016 pour se fixer à 33 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2015, en raison surtout de l'accroissement des paiements de capacité liés à des travaux de réticulation au titre du gaz à la centrale de Solomon réalisés en mai. Depuis le début de l'exercice, nous avons également tiré profit de la hausse du BAIIA aux fins de comparaison grâce au pipeline de gaz naturel entré en service à la fin de mars 2015.

Les dépenses d'investissement de maintien ont augmenté de 4 millions de dollars et de 5 millions de dollars respectivement pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 par rapport à celles des périodes correspondantes de 2015 en raison du calendrier des activités d'entretien d'envergure prévues.

1) Comprend la capacité de production de la centrale de Solomon, qui a été comptabilisée à titre de contrat de location-financement.

Énergie éolienne et énergie solaire

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|-----------------------------|-----------|---------------------------|------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Disponibilité (%) | 95,0 | 95,2 | 95,9 | 95,1 |
| Production assujettie à des contrats (GWh) | 486 | 451 | 1 197 | 1 088 |
| Production marchande (GWh) | 245 | 157 | 665 | 497 |
| Total de la production (GWh) | 731 | 608 | 1 862 | 1 585 |
| Capacité installée brute (MW) ¹ | 1 408 | 1 289 | 1 408 | 1 289 |
| Produits des activités ordinaires | 55 | 49 | 139 | 122 |
| Combustible et achats d'électricité | 3 | 2 | 12 | 6 |
| Marge brute aux fins de comparaison | 52 | 47 | 127 | 116 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 14 | 12 | 26 | 24 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 2 | 2 | 4 | 4 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 36 | 33 | 97 | 88 |
| Amortissement | 29 | 22 | 59 | 44 |
| Résultats d'exploitation aux fins de comparaison | 7 | 11 | 38 | 44 |
| Dépenses d'investissement de maintien : | | | | |
| Dépenses d'investissement courantes | 1 | - | 1 | - |
| Entretien planifié d'envergure | 4 | 4 | 6 | 6 |
| Total | 5 | 4 | 7 | 6 |

La production pour les périodes de trois mois et six mois closes le 30 juin 2016 a augmenté de respectivement 123 GWh et 277 GWh, comparativement à celle des périodes correspondantes de 2015, surtout en raison de la contribution des actifs acquis au cours du deuxième semestre de 2015 et de l'accroissement du volume d'énergie éolienne pour l'ensemble de nos centrales dans l'ouest du Canada et aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par de plus faibles ressources d'énergie éolienne dans l'est du Canada.

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016, le BAIIA aux fins de comparaison a connu une hausse de respectivement 3 millions de dollars et 9 millions de dollars, par rapport à celui des périodes correspondantes de 2015, du fait principalement de la contribution respective de 7 millions de dollars et 13 millions de dollars des actifs acquis en 2015. La hausse de la production de notre portefeuille a en partie réduit l'incidence du recul des prix marchands en Alberta respectivement pour le deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice.

La dotation aux amortissements s'est accrue de respectivement 7 millions de dollars et 15 millions de dollars pour les périodes de trois mois et six mois closes le 30 juin 2016, en regard de celle des périodes correspondantes de 2015, en raison essentiellement de l'ajout des actifs acquis au cours du deuxième semestre de 2015.

1) Notre capacité de 2015 ne comprend pas les acquisitions réalisées au cours du deuxième semestre de 2015.

Hydroélectricité

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|-----------------------------|-----------|---------------------------|-----------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Production assujettie à des contrats (GWh) | 482 | 507 | 899 | 905 |
| Production marchande (GWh) | 37 | 29 | 41 | 38 |
| Total de la production (GWh) | 519 | 536 | 940 | 943 |
| Capacité installée brute (MW) | 926 | 913 | 926 | 913 |
| Produits des activités ordinaires | 38 | 38 | 66 | 63 |
| Combustible et achats d'électricité | 2 | 3 | 4 | 4 |
| Marge brute aux fins de comparaison | 36 | 35 | 62 | 59 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 10 | 9 | 17 | 19 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 1 | 1 | 2 | 1 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 25 | 25 | 43 | 39 |
| Amortissement | 6 | 6 | 13 | 12 |
| Résultats d'exploitation aux fins de comparaison | 19 | 19 | 30 | 27 |

Dépenses d'investissement de maintien :

| | | | | |
|--|----------|----------|-----------|-----------|
| Dépenses d'investissement courantes, à l'exclusion de la prolongation de la durée des centrales hydroélectriques | 2 | - | 2 | - |
| Prolongation de la durée des centrales hydroélectriques | 3 | 5 | 6 | 11 |
| Entretien planifié d'envergure | - | 2 | 2 | 3 |
| Total | 5 | 7 | 10 | 14 |

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016, la production a diminué de respectivement 17 GWh et 3 GWh, par rapport à celle des périodes correspondantes de 2015, ce qui reflète surtout les changements apportés au niveau du réservoir aux fins des interruptions prévues pour l'entretien.

Le BAIIA aux fins de comparaison au cours du deuxième trimestre de 2016 a été comparable à celui de 2015. Le premier semestre de 2016 a tiré parti des initiatives de réduction des coûts réalisées au premier trimestre de 2016.

Commercialisation de l'énergie

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|--|-----------------------------|-------------|---------------------------|----------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Produits des activités ordinaires et marge brute aux fins de comparaison | 11 | (17) | 43 | 14 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 5 | 1 | 14 | 9 |
| BAIIA aux fins de comparaison | 6 | (18) | 29 | 5 |
| Amortissement | - | - | 1 | - |
| Résultats d'exploitation aux fins de comparaison | 6 | (18) | 28 | 5 |

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016, le BAIIA aux fins de comparaison a connu une hausse de 24 millions de dollars comparativement à celui des périodes correspondantes de 2015 en raison d'un retour à la normale de la marge brute découlant des stratégies à court terme et du solide rendement de nos portefeuilles de gaz naturel et de négociation en Alberta. Au cours du deuxième trimestre de 2015, la volatilité imprévue des marchés en Alberta et dans la région du nord-ouest du Pacifique a influé négativement sur la marge brute.

Siège social

Les frais engagés par le secteur Siège social sont comme suit :

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|--|-----------------------------|-----------|---------------------------|-----------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration et impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 19 | 16 | 37 | 34 |
| Amortissement | 6 | 7 | 13 | 13 |
| Résultats d'exploitation aux fins de comparaison | 25 | 23 | 50 | 47 |
| Dépenses d'investissement de maintien : | | | | |
| Dépenses d'investissement courantes | 4 | 5 | 7 | 9 |

Les coûts indirects du secteur Siège social ont augmenté de 3 millions de dollars au cours des périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016, en regard de ceux des périodes correspondantes de 2015, par suite d'une modification des méthodes de répartition entre les unités fonctionnelles.

Autre analyse consolidée

Impôts sur le résultat

Le tableau qui suit présente un rapprochement des impôts sur le résultat et des taux d'imposition effectifs sur le résultat, compte non tenu des éléments non comparables :

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|-----------------------------|-------------|---------------------------|------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Résultat avant impôts sur le résultat | (4) | (73) | 49 | (44) |
| Ajustements aux fins de comparaison : | | | | |
| Incidence liée à certaines couvertures dont la désignation a été annulée et certaines couvertures économiques | 13 | 42 | 18 | 73 |
| Couvertures économiques des participations ne donnant pas le contrôle au titre de contrats de change intersociétés | (2) | 1 | (4) | 1 |
| Imputations pour (reprises de) dépréciation d'actifs | - | (1) | - | (1) |
| Frais de restructuration | - | - | - | 7 |
| Frais d'entretien liés aux inondations, déduction faite des recouvrements d'assurance | - | - | - | 1 |
| Résultat aux fins de comparaison avant impôts | 7 | (31) | 63 | 37 |
| Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle aux fins de comparaison avant impôts | (18) | (18) | (45) | (34) |
| Résultat attribuable aux actionnaires de TransAlta aux fins de comparaison assujetti à l'impôt | (11) | (49) | 18 | 3 |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (<i>retraité</i> ¹) | (24) | 35 | (42) | 78 |
| Ajustements au titre de la charge d'impôts sur le résultat aux fins de comparaison : | | | | |
| Recouvrement d'impôts sur le résultat au titre de l'incidence liée à certaines couvertures dont la désignation a été annulée et certaines couvertures économiques | 5 | 14 | 6 | 25 |
| Recouvrement d'impôts sur le résultat lié à la provision pour frais de restructuration | - | - | - | 2 |
| (Charge) recouvrement d'impôt sur le résultat lié à la (réduction) reprise de valeur des actifs d'impôt différé | 23 | (3) | 46 | 12 |
| Charge d'impôts sur le résultat liée au placement dans une filiale (<i>retraité</i> ¹) | (3) | (40) | (3) | (95) |
| Charge d'impôts sur le résultat liée aux variations des taux d'imposition des sociétés | - | (20) | (1) | (20) |
| Charge d'impôts sur le résultat liée à des éléments non comparables attribuables aux couvertures économiques des participations ne donnant pas le contrôle au titre de contrats de change intersociétés | - | - | (1) | - |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat aux fins de comparaison | 1 | (14) | 5 | 2 |
| Charge d'impôts sur le résultat aux fins de comparaison attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | (2) | (2) | (3) | (4) |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat aux fins de comparaison attribuable aux actionnaires de TransAlta | (1) | (16) | 2 | (2) |
| Taux d'imposition effectif sur le résultat attribuable aux actionnaires de TransAlta aux fins de comparaison (%) | 9 | 33 | 11 | 67 |

1) Les montants de 2015 ont été retraités pour tenir compte d'une correction apportée à la période précédente. Se reporter à la rubrique «Modifications comptables» du présent rapport de gestion.

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016, la charge d'impôts sur le résultat attribuable aux actionnaires de TransAlta aux fins de comparaison a augmenté par rapport à celle des périodes correspondantes de 2015, en raison surtout d'une hausse du résultat aux fins de comparaison.

Le taux d'imposition effectif sur le résultat attribuable aux actionnaires de TransAlta aux fins de comparaison pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 a diminué en regard de celui des périodes correspondantes de 2015, en raison principalement de l'incidence de certaines déductions qui ne fluctuent pas avec le résultat et d'une variation du montant du résultat entre les territoires où le résultat avant impôts et taxes a été réalisé.

Tel qu'il a été présenté dans des périodes antérieures, nous avons sorti certains actifs d'impôt différé du bilan, puisqu'il n'était plus considéré comme probable que ces actifs puissent générer un résultat imposable futur suffisant pour nous permettre d'utiliser les pertes fiscales sous-jacentes. Au cours du deuxième trimestre de 2016, notre évaluation de la capacité d'utiliser les pertes fiscales sous-jacentes s'est améliorée grâce aux profits latents sur les placements et aux instruments de couverture, de sorte qu'une reprise des réductions de valeur antérieures était justifiée. Par conséquent, pour la période de trois mois close le 30 juin 2016, nous avons comptabilisé une reprise de 23 millions de dollars (réduction de valeur de 3 millions de dollars au 30 juin 2015) et pour la période de six mois close le 30 juin 2016, nous avons comptabilisé une reprise de 46 millions de dollars (12 millions de dollars au 30 juin 2015).

Afin de tenir compte de la vente d'une participation financière dans des actifs australiens à TransAlta Renewables, une réorganisation de certaines filiales de TransAlta a été faite. Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2015, la réorganisation a entraîné la comptabilisation d'un passif d'impôt différé de respectivement 40 millions de dollars et 95 millions de dollars au titre du placement de TransAlta dans une filiale. Le passif d'impôt différé n'avait pas été comptabilisé auparavant puisque, avant la réorganisation, il n'était pas prévu que la différence temporaire imposable se résorberait dans un avenir prévisible.

Structure du capital et situation de trésorerie

Notre structure du capital comprenait les composantes qui suivent :

| Aux | 30 juin 2016 | | 31 déc. 2015 | |
|--|--------------|------------|--------------|------------|
| | \$ | % | \$ | % |
| Dette avec recours - débetures en dollars canadiens | 1 045 | 12 | 1 044 | 12 |
| Dette avec recours - billets de premier rang en dollars américains | 2 077 | 25 | 2 221 | 26 |
| Facilités de crédit | - | - | 315 | 4 |
| Financement de la masse fiscale aux États-Unis | 43 | 1 | 50 | 1 |
| Divers | 16 | - | 17 | - |
| Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie | (93) | (1) | (54) | (1) |
| Déduire : juste valeur positive des instruments de couverture sur la dette | (128) | (2) | (190) | (2) |
| Dette nette avec recours | 2 960 | 35 | 3 403 | 40 |
| Dette sans recours | 857 | 10 | 766 | 9 |
| Obligations au titre des contrats de location-financement | 76 | 1 | 82 | 1 |
| Total de la dette nette | 3 893 | 46 | 4 251 | 50 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 1 125 | 13 | 1 029 | 12 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | | | | |
| Actions ordinaires | 3 093 | 37 | 3 075 | 35 |
| Actions privilégiées | 942 | 11 | 942 | 11 |
| Surplus d'apport, déficit et cumul des autres éléments du résultat global | (610) | (7) | (656) | (8) |
| Total du capital | 8 443 | 100 | 8 641 | 100 |

Au cours du deuxième trimestre :

- New Richmond Wind L.P., notre filiale en propriété indirecte, a émis une obligation sans recours d'un montant de 159 millions de dollars;
- CHD, une filiale en propriété indirecte, a remboursé une débenture sans recours de 27 millions de dollars, portant intérêt à 5,69 %, venue à échéance et a racheté de façon anticipée des obligations sans recours de 10 millions de dollars, venant à échéance en 2018 et portant intérêt à un taux nominal de 5,77 % et 7,03 %.

Au cours du premier trimestre, nous avons payé un solde d'environ 315 millions de dollars sur les facilités de crédit grâce à une combinaison de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'un produit en trésorerie de 173 millions de dollars tiré de la vente d'une participation financière dans la centrale de cogénération de Sarnia de 506 MW et de deux centrales à base d'énergie renouvelable à TransAlta Renewables.

L'affaiblissement du dollar américain a réduit nos soldes sur la dette à long terme de 151 millions de dollars depuis le 31 décembre 2015. La quasi-totalité de notre dette libellée en dollars américains est couverte par des contrats financiers ou des investissements nets dans nos établissements aux États-Unis. Au cours de la période, les variations de notre dette libellée en dollars américains ont été contrebalancées comme suit :

| Six mois clos le 30 juin | 2016 |
|--|--------------|
| Incidence du change sur la valeur comptable des activités aux É.-U. (couverture de l'investissement net) et créances au titre de contrats de location-financement | (79) |
| Couvertures de flux de trésorerie en monnaies étrangères sur la dette | (66) |
| Couvertures économiques et autres | (6) |
| Total | (151) |

Au cours de la période et jusqu'au 31 décembre 2018, des titres d'emprunt avec recours et sans recours, totalisant environ 1,5 milliard de dollars, arriveront à échéance. Nous prévoyons refinancer une partie de ces titres arrivant bientôt à échéance en empruntant des fonds garantis par certains de nos actifs faisant l'objet de contrats au Canada et aux États-Unis et en utilisant la trésorerie générée par nos activités. En janvier, nous avons annoncé que nous allions réduire notre dividende afin d'accroître notre souplesse financière.

Facilités de crédit

Nos facilités de crédit procurent des liquidités considérables. Au 30 juin 2016, nos facilités de crédit consenties totalisaient 2,1 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars au 31 décembre 2015), dont un montant de 1,5 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 décembre 2015) était disponible. Nous respectons les modalités des facilités de crédit. Au 30 juin 2016, le crédit utilisé en vertu de ces facilités s'élevait à 0,6 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars au 31 décembre 2015), ce qui correspondait à des emprunts réels de néant (0,3 milliard de dollars au 31 décembre 2015) et à des lettres de crédit de 0,6 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 31 décembre 2015). Ces facilités comprennent une facilité bancaire consortiale consentie de 1,5 milliard de dollars, qui vient à échéance en 2019 et quatre facilités de crédit bilatérales venant à échéance en 2017. En août 2016, nous avons obtenu des engagements de nos prêteurs visant à prolonger d'un an l'échéance de notre facilité consortiale et de trois facilités de crédit bilatérales.

Capital social

Le 17 mars 2016, nous avons annoncé que 1 824 620 des 12 millions d'actions privilégiées rachetables à taux fixe rajusté et à dividende cumulatif de série A ont été offertes à des fins de conversion, à raison de une pour une, en actions privilégiées rachetables à taux variable et à dividende cumulatif de série B. Voir les rubriques «Faits saillants» et «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

Le tableau ci-dessous présente les actions ordinaires et privilégiées émises et en circulation :

| Aux | 8 août 2016 | 30 juin 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|--------------------------------|-----------------|-----------------|
| | Nombre d'actions (en millions) | | |
| Actions ordinaires émises et en circulation, à la fin de la période | 287,9 | 287,9 | 284,0 |
| Actions privilégiées | | | |
| Série A | 10,2 | 10,2 | 12,0 |
| Série B | 1,8 | 1,8 | - |
| Série C | 11,0 | 11,0 | 11,0 |
| Série E | 9,0 | 9,0 | 9,0 |
| Série G | 6,6 | 6,6 | 6,6 |
| Actions privilégiées émises et en circulation, à la fin de la période | 38,6 | 38,6 | 38,6 |

Participations ne donnant pas le contrôle

Au 30 juin 2016, nous détenons 64,0 % (66,6 % au 31 décembre 2015) dans TransAlta Renewables. Le 6 janvier 2016, nous avons conclu la vente d'une participation financière fondée sur les flux de trésorerie de la centrale de cogénération de Sarnia de 506 MW et de deux centrales à base d'énergie renouvelable d'une capacité totale de 105 MW à TransAlta Renewables pour un montant de 540 millions de dollars.

Nous demeurons déterminés à maintenir notre position d'actionnaire majoritaire et promoteur de TransAlta Renewables dans le but de maintenir notre participation entre 60 % et 80 %.

Rendements aux fournisseurs de capitaux

Charge d'intérêts nette

Les composantes de la charge d'intérêts nette sont présentées ci-dessous :

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|--|-----------------------------|------|---------------------------|------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Intérêts sur la dette | 58 | 56 | 118 | 113 |
| Intérêts incorporés au coût de l'actif | (4) | (2) | (7) | (5) |
| Perte au titre du remboursement des obligations | 1 | - | 1 | - |
| Intérêts sur les obligations au titre des contrats de location-financement | 1 | - | 2 | 1 |
| Divers | 1 | - | 1 | - |
| Désactualisation des provisions | 5 | 5 | 11 | 10 |
| Charge d'intérêts nette | 62 | 59 | 126 | 119 |

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016, la charge d'intérêts nette a augmenté par rapport à celle des périodes correspondantes de 2015, en raison surtout de la hausse de la charge d'intérêts sur les titres d'emprunt libellés en monnaies étrangères découlant du raffermissement du dollar américain comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, d'une légère hausse des coûts liés à nos facilités bancaires en raison d'une révision à la baisse de la note de crédit accordée par Moody's Investor Services Inc. au quatrième trimestre de 2015, ainsi que des montants plus élevés au titre des lettres de crédit en cours durant ces périodes, le tout en partie neutralisé par la hausse des intérêts incorporés dans le coût de l'actif.

Dividendes aux actionnaires

Le 14 janvier 2016, nous avons annoncé la diminution de notre dividende sur actions ordinaires pour le faire passer de 0,72 \$ annuellement à 0,16 \$ annuellement, et la suspension du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions pour les actionnaires avec Dividende Bonifié^{MC}. Ces mesures ont été prises dans le cadre d'un plan visant à maximiser notre souplesse financière à long terme. Le conseil peut, à sa discrétion, déclarer des dividendes.

Le 19 juillet 2016, nous avons déclaré un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action sur les actions ordinaires, payable le 1^{er} octobre 2016, et un dividende trimestriel de 0,16931 \$ par action sur les actions privilégiées de série A, de 0,16144 \$ par action sur les actions privilégiées de série B, de 0,2875 \$ par action sur les actions privilégiées de série C, de 0,3125 \$ par action sur les actions privilégiées de série E, et de 0,33125 \$ par action sur les actions privilégiées de série G, tous payables le 30 septembre 2016.

Le 21 avril 2016, nous avons déclaré un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action sur les actions ordinaires, payable le 1^{er} juillet 2016, et un dividende trimestriel de 0,16931 \$ par action sur les actions privilégiées de série A, de 0,15490 \$ par action sur les actions privilégiées de série B, de 0,2875 \$ par action sur les actions privilégiées de série C, de 0,3125 \$ par action sur les actions privilégiées de série E, et de 0,33125 \$ par action sur les actions privilégiées de série G, tous payables le 30 juin 2016.

Participations ne donnant pas le contrôle

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2016, le résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle aux fins de comparaison a été comparable à celui de la période correspondante de 2015. Bien que nous détenions une participation ne donnant pas le contrôle plus élevée dans TransAlta Renewables comparativement à celle de la période précédente, l'augmentation des pertes de change contrebalance la hausse du résultat d'exploitation. Depuis le début de l'exercice, le résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle aux fins de comparaison a augmenté de 12 millions de dollars pour s'établir à 42 millions de dollars, en raison des cessions d'actifs des portefeuilles de l'Australie et du Canada, ce qui a contribué à l'augmentation des résultats de TransAlta Renewables, le tout en partie neutralisé par des pertes de change latentes à l'égard de quelques participations financières dans des actifs australiens.

Situation financière

Les tableaux suivants présentent les variations importantes dans les états de la situation financière consolidés résumés du 31 décembre 2015 au 30 juin 2016 :

| | Augmentation/ (diminution) | Principaux facteurs expliquant le changement |
|---|-------------------------------|---|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 39 | Calendrier des encaissements et des décaissements, remboursement des facilités de crédit et de la dette à long terme, et du placement obligataire |
| Créances clients et autres débiteurs | (115) | Calendrier des encaissements des montants dus par les clients et caractère saisonnier des produits |
| Charges payées d'avance | 20 | Remboursement anticipé des taxes foncières |
| Stocks | 19 | Augmentation des stocks de charbon par suite de la production réduite aux États-Unis, contrebalancée en partie par l'utilisation des stocks d'émissions |
| Créances au titre de contrats de location-financement (non courantes) | (42) | Variations défavorables des taux de change (25 millions de dollars) et calendrier des encaissements au titre de la restructuration de Poplar Creek (25 millions de dollars), en partie contrebalancés par une hausse du solde découlant de l'achèvement des travaux de réticulation au titre du gaz à la centrale de Solomon (14 millions de dollars) |
| Immobilisations corporelles, montant net | (225) | Amortissement de la période (274 millions de dollars), variations défavorables des taux de change (77 millions de dollars), et révision des frais de démantèlement et de remise en état (13 millions de dollars), le tout en partie contrebalancé par des acquisitions (163 millions de dollars) |
| Immobilisations incorporelles | (11) | Amortissement (19 millions de dollars) et variations défavorables des taux de change (2 millions de dollars), le tout en partie contrebalancé par des acquisitions (11 millions de dollars) |
| Actifs de gestion du risque (courants et non courants) | (95) | Variations défavorables des taux de change et règlements de contrats, le tout en partie contrebalancé par des fluctuations du prix du marché favorables |
| Divers | 7 | |
| Total de la diminution des actifs | (403) | |

| | Augmentation/ (diminution) | Principaux facteurs expliquant le changement |
|--|-------------------------------|---|
| Dettes fournisseurs et charges à payer | (35) | Calendriers des paiements et des charges à payer |
| Dividendes à verser | (37) | Réduction des dividendes trimestriels |
| Facilités de crédit, dette à long terme et obligations au titre des contrats de location-financement (y compris la tranche courante) | (381) | Remboursement de la facilité de crédit (315 millions de dollars), remboursement de la dette à long terme (64 millions de dollars) et incidence favorable des variations des taux de change (151 millions de dollars), contrebalancés en partie par l'émission d'une obligation (159 millions de dollars) |
| Provisions pour frais de démantèlement et autres provisions (courantes et non courantes) | (32) | Hausse des taux d'actualisation ajustés en fonction du risque |
| Obligations au titre des prestations définies et autres passifs non courants | 48 | Baisse des taux d'actualisation sans risque et pertes actuarielles |
| Passifs de gestion du risque (courants et non courants) | (129) | Fluctuations favorables du prix du marché et règlements de contrats, le tout en partie contrebalancé par des fluctuations du prix du marché favorables |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | 64 | Résultat net (91 millions de dollars), émission d'actions ordinaires (18 millions de dollars) et profits sur les couvertures des flux de trésorerie (103 millions de dollars), le tout en partie contrebalancé par des pertes nettes à la conversion des actifs nets des établissements à l'étranger (67 millions de dollars), des pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies (36 millions de dollars) et des dividendes versés sur les actions ordinaires et privilégiées (45 millions de dollars) |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 96 | Vente de participations financières à TransAlta Renewables, en partie contrebalancée par les distributions versées et à verser aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle |
| Divers | 3 | |
| Total de la diminution des passifs et des capitaux propres | (403) | |

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les variations importantes dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 comparativement aux périodes correspondantes de 2015 :

| Trois mois clos les 30 juin | 2016 | 2015 | Principaux facteurs expliquant le changement |
|--|-------------|-------------|--|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période | 30 | 61 | |
| Flux de trésorerie liés aux : | | | |
| Activités d'exploitation | 119 | (39) | Variation favorable du fonds de roulement hors trésorerie de 158 millions de dollars |
| Activités d'investissement | (76) | (116) | Acquisitions moins élevées d'immobilisations corporelles (47 millions de dollars) et baisse plus marquée des créances au titre de contrats de location-financement (14 millions de dollars), en partie contrebalancées par une variation défavorable des soldes hors trésorerie du fonds de roulement (25 millions de dollars) |
| Activités de financement | 20 | 165 | Réduction des emprunts aux termes des facilités de crédit (22 millions de dollars), augmentation des remboursements de la dette à long terme (73 millions de dollars) et diminution du produit tiré de la vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale (211 millions de dollars), le tout en partie contrebalancé par l'émission d'une obligation (159 millions de dollars) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période | 93 | 71 | |

| Six mois clos les 30 juin | 2016 | 2015 | Principaux facteurs expliquant le changement |
|--|-------------|-------------|---|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 54 | 43 | |
| Flux de trésorerie liés aux : | | | |
| Activités d'exploitation | 394 | 114 | Variation favorable du fonds de roulement hors trésorerie (301 millions de dollars), en partie contrebalancée par la diminution du résultat en trésorerie (21 millions de dollars) |
| Activités d'investissement | (143) | (259) | Acquisitions moins élevées d'immobilisations corporelles (86 millions de dollars) et baisse plus marquée des créances au titre de contrats de location-financement (27 millions de dollars), en partie contrebalancées par une variation défavorable des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement (16 millions de dollars) |
| Activités de financement | (210) | 172 | Augmentation des remboursements des emprunts au titre des facilités de crédit (920 millions de dollars), hausse des distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales (35 millions de dollars), diminution du produit tiré de la vente des participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale (49 millions de dollars) et baisse du profit réalisé sur les instruments financiers (77 millions de dollars), le tout en partie contrebalancé par le remboursement de la dette à long terme (570 millions de dollars) et l'émission d'une obligation sans recours (159 millions de dollars) |
| Conversion de la trésorerie en monnaies étrangères | (2) | 1 | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période | 93 | 71 | |

Entités structurées non consolidées ou arrangements

Il est nécessaire de présenter toutes les entités structurées non consolidées ou tous les arrangements comme des transactions, des contrats ou des arrangements contractuels avec des entités non consolidées, des entités financières structurées, des entités ad hoc ou des entités à détenteurs de droits variables, qui sont raisonnablement susceptibles d'influer de manière importante sur la liquidité ou la disponibilité des sources de financement ou sur les exigences s'y rapportant. Nous n'avons à l'heure actuelle aucune entité structurée non consolidée ni aucun arrangement de ce genre.

Contrats de garantie

Nous sommes tenus d'émettre des lettres de crédit et des garanties au comptant afin de garantir les obligations éventuelles à l'égard de certaines parties, y compris celles liées aux obligations environnementales, aux activités de gestion du risque lié aux produits de base, aux activités de couverture, aux projets de construction et aux obligations d'achat. Au 30 juin 2016, nous avons consenti des lettres de crédit totalisant 607 millions de dollars (575 millions de dollars au 31 décembre 2015) et des garanties au comptant de 82 millions de dollars (74 millions de dollars au 31 décembre 2015). Ces lettres de crédit et garanties au comptant garantissent certains montants compris dans nos états de la situation financière consolidés résumés aux postes Passifs de gestion du risque et Provisions pour frais de démantèlement et autres provisions.

Engagements

Le 5 juillet 2016, nous avons renouvelé une entente de services à long terme pour une période de dix ans et deux ententes de services à long terme pour une période de cinq ans de trois de nos parcs éoliens visant des activités d'entretien continu. Le total des dépenses engagées en vertu des ententes s'élève à environ 30 millions de dollars.

Résultats et autres mesures aux fins de comparaison

Nous évaluons notre rendement et le rendement de nos secteurs d'activité selon diverses mesures. Les mesures qui sont analysées ci-dessous et certaines autres mesures présentées ailleurs dans le présent rapport de gestion ne sont pas définies selon les IFRS et, par conséquent, ne doivent pas être considérées isolément ou comme une mesure de remplacement du résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ou des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou comme une mesure plus significative de ceux-ci, ainsi qu'ils sont calculés selon les IFRS, aux fins de l'évaluation de notre rendement financier ou de notre situation de trésorerie. Ces mesures ne sont pas nécessairement comparables aux mesures intitulées de façon similaire par d'autres sociétés.

Chaque secteur d'activité est responsable de ses propres résultats d'exploitation, mesurés selon la marge brute et les résultats d'exploitation. Les résultats d'exploitation et la marge brute fournissent à la direction et aux investisseurs une mesure du rendement d'exploitation qui est facilement comparable d'une période à l'autre.

Pour calculer ces éléments, nous ne tenons pas compte de certains éléments, étant donné que la direction croit que ces transactions ne sont pas représentatives de nos activités commerciales. Pour calculer le résultat par action aux fins de comparaison, on utilise le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

En 2016, nous avons effectué des retraitements touchant la période de 2015. Se reporter à la rubrique «Modifications comptables de l'exercice considéré» du rapport de gestion pour une description de ces éléments.

Le tableau ci-dessous présente les ajustements apportés pour calculer le BAIIA aux fins de comparaison et les résultats aux fins de comparaison pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 et pour les périodes correspondantes de 2015. Les renvois se trouvent dans les tableaux de rapprochement qui suivent.

| Renvoi | Ajustement | Secteur | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|--|------------------------|-----------------------------|------|---------------------------|------|
| | | | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Reclassement : | | | | | | |
| 1 | Produits tirés des contrats de location-financement utilisés comme une approximation au titre des produits d'exploitation | Gaz en Australie | 13 | 11 | 26 | 23 |
| | | Gaz au Canada | 4 | 2 | 7 | 3 |
| 2 | Diminution des créances au titre des contrats de location-financement utilisées comme une approximation au titre des produits d'exploitation et de l'amortissement | Gaz au Canada | 13 | 1 | 27 | 2 |
| | | Gaz en Australie | 2 | - | 2 | - |
| 3 | Reclassement de l'amortissement minier du poste Combustible et achats d'électricité | Charbon au Canada | 15 | 16 | 30 | 30 |
| Ajustements (augmentation (diminution) des résultats aux fins de rapprochement avec les résultats aux fins de comparaison) : | | | | | | |
| 4 | Incidence sur les produits liée à certaines couvertures dont la désignation a été annulée et à certaines couvertures économiques | Charbon aux États-Unis | 13 | 42 | 18 | 73 |
| 5 | Frais d'entretien liés aux inondations en Alberta en 2013, déduction faite des recouvrements d'assurance | Hydroélectricité | - | - | - | 1 |
| 6 | Reprises de dépréciation d'actifs | Charbon aux États-Unis | - | (1) | - | (1) |
| 7 | Frais de restructuration | Charbon au Canada | - | - | - | 7 |
| 8 | Couvertures économiques des participations ne donnant pas le contrôle dans le cadre de contrats de change intersociétés | Non affecté | (2) | 1 | (4) | 1 |
| 9 | Incidence fiscale nette des ajustements aux fins de comparaison assujettis à l'impôt | Non affecté | (5) | (14) | (5) | (27) |
| 10 | Ajustement au titre de l'impôt différé | Non affecté | - | 20 | 1 | 20 |
| 11 | Reprise de (provision pour) la réduction de valeur des actifs d'impôt différé | Non affecté | (23) | 3 | (46) | (12) |
| 12 | Charge d'impôt au titre des différences temporaires liées à une participation dans une filiale (retraité)* | Non affecté | 3 | 40 | 3 | 95 |
| 13 | Éléments non comparables attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | Non affecté | (12) | (4) | (41) | (4) |

* Les montants de 2015 ont été retraités pour tenir compte d'une correction apportée à la période précédente. Se reporter à la rubrique «Modifications comptables» du présent rapport de gestion.

Le tableau suivant présente un rapprochement des résultats aux fins de comparaison et des résultats présentés pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 et pour les périodes correspondantes de 2015 :

| | Trois mois clos le 30 juin 2016 | | | | Trois mois clos le 30 juin 2015 | | | |
|---|---------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| | Présentés | Reclassements aux fins de comparaison | Ajustements aux fins de comparaison | Total aux fins de comparaison | Présentés | Reclassements aux fins de comparaison | Ajustements aux fins de comparaison | Total aux fins de comparaison |
| Produits des activités ordinaires | 492 | 32 ^{1,2} | 13 ⁴ | 537 | 438 | 14 ^{1,2} | 42 ⁴ | 494 |
| Combustible et achats d'électricité | 174 | (15) ³ | - | 159 | 200 | (16) ³ | - | 184 |
| Marge brute | 318 | 47 | 13 | 378 | 238 | 30 | 42 | 310 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 122 | - | - | 122 | 119 | - | - | 119 |
| Reprises de dépréciation d'actifs | - | - | - | - | (1) | - | 1 ⁶ | - |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 8 | - | - | 8 | 8 | - | - | 8 |
| BAIIA | 188 | 47 | 13 | 248 | 112 | 30 | 41 | 183 |
| Amortissement | 147 | 30 ^{2,3} | - | 177 | 137 | 17 ^{2,3} | - | 154 |
| Résultats d'exploitation | 41 | 17 | 13 | 71 | (25) | 13 | 41 | 29 |
| Produits tirés des contrats de location-financement | 17 | (17) ¹ | - | - | 13 | (13) ¹ | - | - |
| Profit (perte) de change | - | - | (2) ⁸ | (2) | (2) | - | 1 ⁸ | (1) |
| Résultat avant intérêts et impôts | 58 | - | 11 | 69 | (14) | - | 42 | 28 |
| Charge d'intérêts nette | 62 | - | - | 62 | 59 | - | - | 59 |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat | (24) | - | 25 ^{9,11} | 1 | 35 | - | (49) ^{9,10,11,12} | (14) |
| Résultat net | 20 | - | (14) | 6 | (108) | - | 91 | (17) |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 4 | - | 12 ¹³ | 16 | 12 | - | 4 ¹³ | 16 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de TransAlta | 16 | - | (26) | (10) | (120) | - | 87 | (33) |
| Dividendes sur actions privilégiées | 10 | - | - | 10 | 11 | - | - | 11 |
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires | 6 | - | (26) | (20) | (131) | - | 87 | (44) |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période | 288 | - | - | 288 | 279 | - | - | 279 |
| Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires | 0,02 | - | (0,07) | (0,07) | (0,47) | - | (0,16) | (0,16) |

| | Six mois clos le 30 juin 2016 | | | | Six mois clos le 30 juin 2015 | | | |
|---|-------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| | Présentés | Reclassements aux fins de comparaison | Ajustements aux fins de comparaison | Total aux fins de comparaison | Présentés | Reclassements aux fins de comparaison | Ajustements aux fins de comparaison | Total aux fins de comparaison |
| Produits des activités ordinaires | 1 060 | 62 ^{1,2} | 18 ⁴ | 1 140 | 1 031 | 28 ^{1,2} | 73 ⁴ | 1 132 |
| Combustible et achats d'électricité | 382 | (30) ³ | - | 352 | 437 | (30) ³ | - | 407 |
| Marge brute | 678 | 92 | 18 | 788 | 594 | 58 | 73 | 725 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 245 | - | - | 245 | 253 | - | (1) ⁵ | 252 |
| Imputations pour (reprises de) dépréciation d'actifs | - | - | - | - | (1) | - | 1 ⁶ | - |
| Provision pour frais de restructuration | - | - | - | - | 7 | - | (7) ⁷ | - |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 16 | - | - | 16 | 15 | - | - | 15 |
| BAIIA | 417 | 92 | 18 | 527 | 320 | 58 | 80 | 458 |
| Amortissement | 269 | 59 ^{2,3} | - | 328 | 270 | 32 ^{2,3} | - | 302 |
| Résultats d'exploitation | 148 | 33 | 18 | 199 | 50 | 26 | 80 | 156 |
| Produits tirés des contrats de location-financement | 33 | (33) ¹ | - | - | 26 | (26) ¹ | - | - |
| Profit (perte) de change | (6) | - | (4) ⁸ | (10) | (1) | - | 1 ⁸ | - |
| Résultat avant intérêts et impôts | 175 | - | 14 | 189 | 75 | - | 81 | 156 |
| Charge d'intérêts nette | 126 | - | - | 126 | 119 | - | - | 119 |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat | (42) | - | 47 ^{9,10,11} | 5 | 78 | - | (76) ^{9,10,11,12} | 2 |
| Résultat net | 91 | - | (33) | 58 | (122) | - | 157 | 35 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 1 | - | 41 ¹³ | 42 | 26 | - | 4 ¹³ | 30 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de TransAlta | 90 | - | (74) | 16 | (148) | - | 153 | 5 |
| Dividendes sur actions privilégiées | 22 | - | - | 22 | 23 | - | - | 23 |
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires | 68 | - | (74) | (6) | (171) | - | 153 | (18) |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période | 288 | - | - | 288 | 278 | - | - | 278 |
| Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires | 0,24 | - | (0,02) | (0,02) | (0,62) | - | (0,06) | (0,06) |

Instruments financiers

Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés annuels audités de notre rapport annuel intégré de 2015 et à la note 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2016 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date pour obtenir des renseignements sur les instruments financiers. Se reporter à la rubrique «Gouvernance et gestion du risque» de notre rapport annuel intégré de 2015 et à la note 8 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour plus de précisions sur nos risques et sur la manière dont nous les gérons. Notre profil de gestion du risque et nos politiques à cet égard ont peu changé depuis le 31 décembre 2015.

Nous pouvons conclure des transactions sur des produits de base comportant des caractéristiques non standards pour lesquelles il n'y a pas de données de marché observables disponibles. Ces instruments sont définis comme des instruments financiers de niveau III selon les IFRS. Les instruments financiers de niveau III ne sont pas négociés sur un marché actif, et les justes valeurs sont donc établies à l'aide de modèles d'évaluation fondés sur des hypothèses ou des données d'entrée établies en interne. Nos justes valeurs de niveau III sont fixées au moyen de données comme la disponibilité de l'unité, la congestion du transport ou le profil de la demande. Les justes valeurs sont validées chaque trimestre à l'aide d'autres hypothèses raisonnablement possibles à titre de données de techniques d'évaluation, et tout écart important est communiqué dans les notes des états financiers.

Nous pouvons aussi avoir divers contrats ayant une durée s'étirant au-delà d'une période de négociation liquide. Comme les prix du marché à terme ne sont pas disponibles pour la durée complète de ces contrats, leur valeur doit être déterminée à partir d'une prévision reposant sur une combinaison de modèles fondamentaux externes et internes, y compris l'actualisation. Par conséquent, ces contrats sont classés dans le niveau III. Ils sont conclus à un prix donné avec des contreparties que nous estimons solvables.

Au 30 juin 2016, la valeur comptable de l'actif net au titre des instruments financiers de niveau III était de 740 millions de dollars (valeur comptable de l'actif net de 542 millions de dollars au 31 décembre 2015). L'augmentation au cours de la période découle d'une diminution des prix de l'électricité à long terme estimés dans le cadre d'un contrat de vente d'électricité à long terme désigné comme couverture de flux de trésorerie globale, à l'égard de laquelle les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, ainsi que des échéances des contrats d'achat d'énergie conditionnels, le tout en partie contrebalancé par des variations défavorables des taux de change compte tenu de l'affaiblissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Perspectives financières pour 2016

Malgré des prix qui demeurent bas en Alberta et dans la région du nord-ouest du Pacifique, les fourchettes cibles de nos principales mesures financières de 2016 sont les mêmes que celles déjà présentées :

| Mesure | Cible |
|--|--|
| BALIA aux fins de comparaison | De 990 millions de dollars à 1 100 millions de dollars |
| Fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison | De 755 millions de dollars à 835 millions de dollars |
| Flux de trésorerie disponibles aux fins de comparaison | De 250 millions de dollars à 300 millions de dollars |
| Dividende | 0,16 \$ par action, distribution de 15 % à 18 % des flux de trésorerie disponibles aux fins de comparaison |

Marché

En 2016, les prix de l'électricité en Alberta devraient être considérablement inférieurs à ceux de 2015 en raison de la faiblesse persistante des prix du gaz naturel, du faible taux de croissance de la demande, du niveau actuel de l'offre et de l'absence d'offre stratégique de la part des intervenants du marché. Toutefois, les prix peuvent varier en fonction de l'offre et des conditions météorologiques. Dans la région du nord-ouest du Pacifique, les prix ont été plus faibles en 2016 en raison de la faiblesse des prix du gaz naturel et la production accrue d'énergie hydroélectrique; cependant, nous nous attendons à ce que les prix soient comparables à ceux de l'exercice précédent pour le reste de 2016. La production non visée par des contrats dans les autres territoires n'est pas significative.

Activités d'exploitation

Disponibilité et charges d'exploitation

La disponibilité de notre portefeuille de centrales au charbon au Canada devrait se situer dans une fourchette de 87 % à 89 % en 2016. La disponibilité de nos autres centrales (gaz, énergies renouvelables) dépasse généralement 95 %. Tous nos secteurs d'activité maintiennent les initiatives de réduction de coûts mises en place en 2015. Nous continuons d'examiner des façons de réduire davantage les coûts et d'être plus concurrentiel.

Flux de trésorerie contractuels

En raison des CAÉ de l'Alberta et des contrats à long terme, environ 75 % de notre capacité en moyenne est liée à des contrats pour les deux prochains exercices. Notre capacité visée par des contrats diminuera à 65 % lorsque les CAÉ de l'Alberta pour les unités 1 et 2 de Sundance expireront en 2017. Plus de la moitié de notre production non visée par des contrats est vendue à terme 12 à 18 mois à l'avance au moyen de contrats prévoyant la livraison ou de contrats financiers à court terme, de sorte que, dans l'ensemble du portefeuille, selon la conjoncture du marché, nous visons à ce que 90 % de notre capacité fasse l'objet de contrats pour l'année civile qui vient. À la fin du deuxième trimestre, environ 88 % de notre capacité de 2016 faisait l'objet de contrats. Pour 2016, le prix moyen de nos contrats prévoyant la livraison et de nos contrats sur instruments financiers à court terme s'établissait à environ 50 \$ le MWh en Alberta et à environ 40 \$ US le MWh dans la région du nord-ouest du Pacifique.

Coûts du combustible

Les coûts d'extraction à notre mine de charbon en Alberta devraient diminuer en 2016 en raison de l'amélioration de l'efficacité, de la baisse des coûts du diesel et de l'accroissement de la production. L'application de la méthode du coût standard permet de réduire au minimum les fluctuations saisonnières des coûts du charbon pour nos activités minières de l'Alberta. Les coûts du charbon pour 2016, selon la méthode du coût standard par tonne, devraient être de 1 % à 2 % plus bas que les coûts unitaires de 2015.

Dans la région du nord-ouest du Pacifique, notre mine du secteur Charbon aux États-Unis, adjacente à notre centrale, fait actuellement l'objet d'une remise en état. Le combustible dans le secteur Charbon aux États-Unis est acheté principalement auprès de fournisseurs externes dans le bassin fluvial de la Powder River et livré par chemin de fer. Le coût de livraison du combustible par MWh pour le reste de 2016 devrait diminuer d'environ 14 % compte tenu principalement de renégociations avantageuses de réduction des coûts avec nos fournisseurs.

La valeur des stocks de charbon est évaluée chaque date de clôture afin de déterminer s'ils ont subi une dépréciation.

La majeure partie de notre production à partir du gaz est vendue dans le cadre de contrats prévoyant des dispositions de transfert au titre du combustible. Pour la production à partir du gaz à l'égard de laquelle aucune disposition de transfert n'est prévue, nous achetons habituellement du gaz naturel auprès de sociétés externes parallèlement à la production, atténuant ainsi notre risque lié à la variation des prix.

Nous suivons de près les risques auxquels les variations des prix de l'électricité et du combustible exposent nos activités futures et, lorsque nous le jugeons approprié, nous avons recours à divers instruments prévoyant la livraison et à des instruments financiers pour couvrir la valeur de nos actifs et de nos activités à l'égard de ces risques de prix.

Commercialisation de l'énergie

Le BAIIA de notre secteur Commercialisation de l'énergie est touché par les prix et la volatilité du marché, les stratégies globales adoptées, et les modifications apportées aux règlements et aux lois. Nous surveillons constamment le marché et notre exposition afin de maximiser les résultats, tout en maintenant un profil de risque acceptable. Nous visons à ce que la contribution du secteur Commercialisation de l'énergie dégage une marge brute variant de 70 millions de dollars à 90 millions de dollars pour l'exercice.

Exposition aux fluctuations des taux de change

Notre stratégie consiste à réduire au minimum l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar australien en compensant les actifs libellés en monnaies étrangères au moyen de passifs libellés en monnaies étrangères et en concluant des contrats de change. Nous avons également des charges libellées en monnaies étrangères, y compris des charges d'intérêts, qui contrebalancent partiellement nos produits nets libellés en monnaies étrangères.

Charge d'intérêts

La charge d'intérêts sur la dette de 2016 devrait être comparable à celle de 2015. Cependant, la variation des taux d'intérêt et de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait avoir une incidence sur le montant de la charge d'intérêts nette engagée. La majeure partie de notre dette est à taux d'intérêt fixe.

Situation de trésorerie et sources de financement

Nous prévoyons maintenir des liquidités disponibles adéquates sur nos facilités de crédit consenties.

Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition effectif sur le résultat, compte non tenu des éléments non comparables pour 2016, devrait se situer entre 10 % et 15 %, ce qui est inférieur au taux d'imposition prévu par la loi de 27 %, en raison des variations du montant du résultat entre les territoires où le résultat avant impôts est réalisé et de l'effet de certaines déductions qui ne fluctuent pas avec le résultat.

Dépenses d'investissement

Nos principaux projets sont axés sur le maintien de nos activités d'exploitation courantes et le soutien de notre stratégie de croissance.

Dépenses liées à des projets de croissance et à des projets d'envergure

Les principaux projets de croissance et projets d'envergure en cours sont décrits sommairement ci-dessous :

| Projet | Total du projet | | 2016 | Date d'achèvement prévue | Détails |
|---|-------------------|---------------------------------|-------------------|--------------------------|--|
| | Dépenses estimées | Engagées à ce jour ¹ | Dépenses estimées | | |
| Centrale de South Hedland ² | 593 | 289 | 117 | T2 2017 | Centrale à cycle combiné de 150 MW |
| Facilité bancaire au titre de la charge de la centrale de Solomon | 5 | 2 | 3 | T4 2016 | Conclusion d'une facilité bancaire au titre de la charge de 20 MW requise pour soutenir la centrale de Solomon |
| Transport | | Sans objet ³ | 13 | Continue | Transport réglementé assorti d'un rendement sur le capital investi |
| Total | 598 | 291 | 133 | | |

La trésorerie requise pour financer la construction du projet de South Hedland devrait provenir en partie du produit tiré du financement du projet et de la trésorerie générée par nos activités.

Dépenses d'investissement de maintien et dépenses d'investissement liées à la productivité

Une part importante de nos dépenses d'investissement de maintien et de nos dépenses d'investissement liées à la productivité consiste en des travaux d'entretien d'envergure planifiés, qui comprennent l'inspection, les réparations et l'entretien des composantes existantes, ainsi que leur remplacement. Les coûts liés aux travaux d'entretien d'envergure planifiés sont incorporés dans le coût de l'actif en tant que partie intégrante des immobilisations corporelles et sont amortis selon le mode linéaire sur la période allant jusqu'aux prochains travaux d'entretien d'envergure planifiés. Ils ne comprennent pas les montants des travaux d'entretien courants, des travaux d'entretien non planifiés, et des inspections et révisions générales mineures, qui sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

1) Au 30 juin 2016.

2) Les dépenses estimées pour le projet s'élèvent à 570 millions de dollars australiens. Le total des dépenses estimées pour le projet est exprimé en dollars canadiens et inclut les charges d'intérêts estimatives. Le total des dépenses estimées pour le projet peut changer par suite de fluctuations des taux de change.

3) Les projets de transport sont regroupés et se déroulent de façon continue. Aucune dépense n'est donc affectée à des projets particuliers.

Nos dépenses d'investissement de maintien et nos dépenses d'investissement liées à la productivité estimées sont réparties comme suit :

| Catégorie | Description | Engagées à ce jour ¹ | Dépenses prévues en 2016 |
|--|--|------------------------------------|--------------------------------|
| Dépenses d'investissement courantes ² | Investissement requis afin de maintenir notre capacité de production existante | 34 | 90 - 95 |
| Entretien d'envergure planifié | Travaux d'entretien d'envergure planifiés | 76 | 155 - 165 |
| Dépenses d'investissement liées aux mines | Investissement lié au matériel minier et à l'achat de terrains | 7 | 30 - 35 |
| Contrats de location-financement | Paiements liés à des contrats de location-financement | 8 | 15 - 20 |
| Total des dépenses d'investissement de maintien, excluant les dépenses de rétablissement des activités à la suite d'inondations | | 125 | 290- 315 |
| Dépenses de rétablissement des activités à la suite d'inondations | Investissement découlant des inondations en Alberta en 2013 | - | 5 |
| Total des dépenses d'investissement de maintien | | 125 | 295 - 320 |
| Dépenses d'investissement liées à la productivité | Projets visant à accroître l'efficacité de la production d'électricité et initiatives d'amélioration du siège social | 4 | 10 - 15 |
| Total des dépenses d'investissement de maintien et des dépenses d'investissement liées à la productivité | | 129 | 305 - 345 |

Les interruptions importantes planifiées en 2016 comprennent les projets d'entretien de grande envergure de deux centrales canadiennes alimentées au charbon que nous exploitons et de deux autres centrales exploitées par nos partenaires. Notre plan révisé comprenait aussi deux projets d'entretien d'une envergure plus restreinte au sein de centrales que nous exploitons. Ces interruptions planifiées prévoient également des travaux importants à nos installations hydroélectriques et le remplacement d'un stator.

Un de nos partenaires a réalisé des travaux d'entretien d'envergure au sein d'une centrale canadienne alimentée au charbon que nous n'exploitions pas au premier trimestre de 2016 et, en avril, nous avons procédé à une interruption planifiée d'une centrale que nous exploitons. Les deux projets d'entretien d'une envergure plus restreinte ont également été effectués au premier trimestre. Par conséquent, jusqu'à la fin de l'exercice, il ne reste qu'une interruption d'envergure planifiée aux centrales canadiennes alimentées au charbon que nous exploitons et une autre aux centrales exploitées par nos partenaires.

Depuis le début de l'exercice, nous avons diminué d'environ 35 millions de dollars l'estimation pour l'entretien planifié d'envergure, afin de tenir compte de l'envergure plus restreinte, du report du projet de détournement de la rivière Ghost à un exercice ultérieur, du report de l'inspection d'une turbine à gaz à la centrale de Sarnia et de projets discrétionnaires.

La perte de production imputable aux travaux d'entretien d'envergure planifiés, compte non tenu des travaux d'entretien d'envergure planifiés dans le secteur Charbon aux États-Unis, qui sont prévus pendant une période visée par une répartition économique, ainsi qu'aux projets d'entretien d'une envergure plus restreinte réalisés lors d'interruptions non planifiées, est estimée comme suit pour 2016 :

| | Charbon | Gaz et énergies renouvelables | Total | Perdus à ce jour ¹ |
|------------|-----------|----------------------------------|-----------|----------------------------------|
| GWh perdus | 855 - 865 | 50 - 60 | 905 - 925 | 481 |

1) Au 30 juin 2016.

2) Comprennent les coûts liés à la prolongation de centrales hydroélectriques.

Au cours du premier trimestre, nous avons diminué notre estimation de la perte de production du charbon comparativement à nos estimations présentées dans le rapport de gestion annuel en raison de la réduction des activités d'entretien. Au cours du deuxième trimestre, la perte de production a été moins élevée que prévu durant une interruption. Par conséquent, l'estimation pour l'ensemble de l'exercice 2016 concernant le charbon continue d'être inférieure à celle présentée dans le rapport de gestion annuel. La baisse de la perte de production estimée pour le gaz et les énergies renouvelables comparativement à celle au 31 décembre 2015 est attribuable au report de travaux d'inspection d'envergure.

Le financement de ces dépenses d'investissement devrait provenir des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Modifications comptables

A. Modifications comptables de l'exercice considéré

I. Secteurs d'exploitation et secteurs à présenter

Au début du premier trimestre, nous avons décidé de diviser le secteur Gaz afin de créer deux secteurs, soit le secteur Gaz au Canada et le secteur Gaz en Australie. Les coûts auparavant inclus liés au secteur Gaz aux États-Unis, qui n'est pas exploité, ont été réattribués au secteur Charbon aux États-Unis, aux fins de conformité avec les pratiques de surveillance interne de la direction. Les résultats sectoriels aux fins de comparaison pour 2015 ont été retraités aux fins d'harmonisation avec la présentation des deux nouveaux secteurs et la réattribution des coûts liés au secteur qui n'est pas exploité.

II. Retraitement des chiffres d'un trimestre précédent

Au cours du quatrième trimestre de 2015, nous avons retraité les chiffres du compte de résultat du premier trimestre de 2015, pour accroître la charge d'impôt différé non comparable de 47 millions de dollars. Par conséquent, le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires du premier trimestre de 2015 et de la période de six mois close le 30 juin 2015 a diminué, soit de respectivement 7 millions de dollars à une perte nette de 40 millions de dollars et 75 millions de dollars à une perte nette de 122 millions de dollars. L'ajustement est dû à la correction de la valeur fiscale d'un actif transféré en interne dans le cadre de la réorganisation de sociétés pour tenir compte de la vente d'une participation financière dans des actifs australiens à TransAlta Renewables, qui a été conclue au cours du deuxième trimestre de 2015. Les informations comparatives pour la période de six mois close le 30 juin 2015 présentées dans le présent document ont été ajustées en conséquence.

B. Modifications comptables futures

Les normes comptables qui ont déjà été publiées par l'IASB, mais qui ne sont pas encore en vigueur et que la société n'a pas encore appliquées comprennent l'IFRS 9, *Instruments financiers*, l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* et l'IFRS 16, *Contrats de location*. Veuillez vous reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels les plus récents pour obtenir plus d'information sur les exigences de l'IFRS 9, de l'IFRS 15 et de l'IFRS 16.

En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 15 pour préciser l'identification des obligations de prestation, les notions de mandant et de mandataire, les licences sur les droits de propriété intellectuelle et les dispositions transitoires. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 conformément à l'IFRS 15.

La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces normes sur les états financiers consolidés.

Principales informations trimestrielles

Nos résultats sont à caractère saisonnier en raison de la nature du marché de l'électricité et des coûts du combustible connexes. Les coûts d'entretien sont généralement plus élevés au printemps et à l'automne, lorsque les prix de l'électricité sont censés être inférieurs, étant donné qu'ils augmentent habituellement pendant les périodes de pointe de l'hiver et de l'été sur nos principaux marchés en raison des charges requises pour le chauffage ou le refroidissement. Les marges sont également touchées de manière générale durant le deuxième trimestre en raison du volume de production hydroélectrique provenant de l'écoulement printanier et des précipitations dans la région du nord-ouest du Pacifique, qui a une incidence sur la production de notre secteur Charbon aux États-Unis. En règle générale, les centrales hydroélectriques produisent la majeure partie de leur électricité et enregistrent la plupart de leurs produits au printemps lorsque le niveau des bassins hydrographiques et des rivières commence à monter en raison de la fonte des neiges. À l'opposé, les vents sont historiquement plus forts pendant les mois froids de l'hiver et plus faibles pendant les mois chauds de l'été.

| | T3 2015 | T4 2015 | T1 2016 | T2 2016 |
|--|---------|---------|---------|---------------|
| Produits des activités ordinaires | 641 | 595 | 568 | 492 |
| BAlIA aux fins de comparaison | 219 | 268 | 279 | 248 |
| Fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison | 126 | 243 | 196 | 175 |
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires | 154 | (7) | 62 | 6 |
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires aux fins de comparaison | (33) | 3 | 14 | (20) |
| Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué ¹ | 0,55 | (0,02) | 0,22 | 0,02 |
| Résultat net par action aux fins de comparaison, de base et dilué ¹ | (0,12) | 0,01 | 0,05 | (0,07) |

| | T3 2014 | T4 2014 | T1 2015 | T2 2015 |
|--|---------|---------|------------------|---------|
| | | | <i>*Retraité</i> | |
| Produits des activités ordinaires | 639 | 718 | 593 | 438 |
| BAlIA aux fins de comparaison | 212 | 301 | 275 | 183 |
| Fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison | 145 | 225 | 211 | 160 |
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires | (6) | 148 | (40) | (131) |
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires aux fins de comparaison | (13) | 46 | 26 | (44) |
| Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué ¹ | (0,03) | 0,54 | (0,14) | (0,47) |
| Résultat net par action aux fins de comparaison, de base et dilué ¹ | (0,05) | 0,17 | 0,09 | (0,16) |

* Voir la rubrique «Modifications comptables» pour plus de renseignements sur le retraitement.

1) Le résultat de base et dilué par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le résultat par action aux fins de comparaison sont calculés chaque période à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Ainsi, la somme des résultats par action pour les quatre trimestres représentant l'année civile peut parfois différer du résultat par action annuel.

Le résultat net aux fins de comparaison, le BAIIA aux fins de comparaison et les flux de trésorerie disponibles aux fins de comparaison sont généralement supérieurs aux premier et quatrième trimestres du fait de la forte demande associée au froid hivernal sur les marchés où nous exerçons nos activités et de la diminution des interruptions planifiées. La volatilité du marché peut également avoir une incidence sur l'apport trimestriel du secteur Commercialisation de l'énergie. Par suite de la vente de la participation ne donnant pas le contrôle dans TransAlta Renewables au deuxième trimestre de 2015, au quatrième trimestre de 2015 et au premier trimestre de 2016, une tranche plus importante du résultat est attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les produits des activités ordinaires sont touchés par les facteurs liés au marché et à l'exploitation susmentionnés et les changements des prix futurs de l'électricité dans le nord-ouest du Pacifique, ce qui entraîne une fluctuation de valeur des couvertures dont la désignation a été annulée et des couvertures économiques. Ces couvertures se sont dépréciées de manière importante au deuxième trimestre de 2014 et au premier semestre de 2015, et leur valeur s'est accrue considérablement au deuxième semestre de 2014 et au troisième trimestre de 2015. Les produits du quatrième trimestre de 2015 ont aussi été touchés par une hausse importante de la provision au titre d'événements de force majeure survenus surtout au cours des exercices précédents.

Les événements et les variations qui suivent ont également eu une incidence sur le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires :

- Profit à la cession d'actifs après la restructuration du contrat de Poplar Creek au troisième trimestre de 2015.
- Provision relative à l'administrateur de la surveillance du marché au cours du troisième trimestre de 2015.
- Recouvrement d'une réduction de valeur des actifs d'impôt différé au quatrième trimestre de 2014, recouvrement au troisième trimestre de 2014 et recouvrement au premier trimestre de 2016.
- Variation des taux d'imposition en Alberta au deuxième trimestre de 2015.
- Incidence de l'impôt différé par suite de la vente d'une participation financière dans des actifs australiens à TransAlta Renewables au cours des premier et deuxième trimestres de 2015.
- Répercussions des pertes latentes non comparables aux premier et deuxième trimestres de 2016 sur les instruments financiers intersociétés qui sont attribuables uniquement aux participations ne donnant pas le contrôle.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction a évalué, avec la participation de notre chef de la direction et de notre chef de la direction des finances, l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information à la fin de la période visée par le présent rapport. Les contrôles et procédures de communication de l'information désignent les contrôles et autres procédures visant à assurer que l'information devant être communiquée dans les rapports que nous déposons ou soumettons en vertu de la loi intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, telle que modifiée (l'«Exchange Act») est constatée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits et selon les règles et formules de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Les contrôles et procédures de communication de l'information comprennent, sans s'y limiter, les contrôles et procédures conçus pour nous assurer que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que nous déposons ou soumettons en vertu de l'Exchange Act est consignée et communiquée à la direction, y compris notre chef de la direction et notre chef de la direction des finances, selon le cas, pour permettre la prise de décisions en temps opportun se rapportant à notre obligation de communication de l'information. En concevant et en évaluant nos contrôles et procédures de communication de l'information, la direction reconnaît que tous les contrôles et procédures, quelle qu'en soit la qualité de conception et de fonctionnement, ne peuvent que fournir une assurance raisonnable pour ce qui est d'atteindre les objectifs souhaités en matière de contrôle. En outre, la direction est tenue de faire preuve de jugement dans l'évaluation et la mise en œuvre des contrôles et procédures possibles.

Au cours du premier trimestre de 2016, nous avons mis au point un nouveau système d'opérations sur les produits énergétiques et de gestion du risque. Parallèlement à la mise en œuvre, nous avons mis à jour les processus qui composent notre contrôle interne à l'égard de l'information financière, au besoin, pour tenir compte des changements connexes apportés à nos processus opérationnels et comptables.

À l'exception de ce qui est décrit ci-dessus, le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun autre changement ayant eu une incidence importante ou pouvant raisonnablement avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période de six mois close le 30 juin 2016. En se fondant sur l'évaluation ci-dessus, notre chef de la direction et notre chef de la direction des finances ont conclu que, en date du 30 juin 2016, fin de la période visée par le présent rapport, nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces.

TransAlta Corporation

Comptes de résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|--|-----------------------------|---------------|---------------------------|--------------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| <i>(non audité)</i> | | | | <i>(retraité)*</i> |
| Produits des activités ordinaires | 492 | 438 | 1 060 | 1 031 |
| Combustible et achats d'électricité | 174 | 200 | 382 | 437 |
| Marge brute | 318 | 238 | 678 | 594 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 122 | 119 | 245 | 253 |
| Amortissement | 147 | 137 | 269 | 270 |
| Reprises de dépréciation d'actifs | - | (1) | - | (1) |
| Restructuration | - | - | - | 7 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 8 | 8 | 16 | 15 |
| Résultats d'exploitation | 41 | (25) | 148 | 50 |
| Produits tirés des contrats de location-financement | 17 | 13 | 33 | 26 |
| Charge d'intérêts nette (note 4) | (62) | (59) | (126) | (119) |
| Pertes de change | - | (2) | (6) | (1) |
| Résultat avant impôts sur le résultat | (4) | (73) | 49 | (44) |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (note 5) | (24) | 35 | (42) | 78 |
| Résultat net | 20 | (108) | 91 | (122) |
| Résultat net attribuable aux : | | | | |
| Actionnaires de TransAlta | 16 | (120) | 90 | (148) |
| Participations ne donnant pas le contrôle (note 6) | 4 | 12 | 1 | 26 |
| | 20 | (108) | 91 | (122) |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de TransAlta | 16 | (120) | 90 | (148) |
| Dividendes sur actions privilégiées (note 12) | 10 | 11 | 22 | 23 |
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires | 6 | (131) | 68 | (171) |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions) | 288 | 279 | 288 | 278 |
| Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué | 0,02 | (0,47) | 0,24 | (0,62) |

* Voir la note 2 A) pour les retraitements touchant les périodes antérieures.

Voir les notes jointes.

TransAlta Corporation

États du résultat global consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|-----------------------------|--------------|---------------------------|--------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| (non audité) | | | | (retraité)* |
| Résultat net | 20 | (108) | 91 | (122) |
| Profits actuariels nets (pertes actuarielles nettes) sur les régimes à prestations définies, déduction faite des impôts ¹ | (16) | 16 | (36) | 2 |
| Profits sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts ² | 1 | - | 1 | 2 |
| Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net | (15) | 16 | (35) | 4 |
| Profits (pertes) à la conversion des actifs nets des établissements à l'étranger ³ | (5) | (36) | (129) | 74 |
| Profits (pertes) sur les instruments financiers désignés comme couvertures des comptes des établissements à l'étranger, déduction faite des impôts ⁴ | - | 23 | 62 | (41) |
| Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts ⁵ | 93 | (61) | 101 | 91 |
| Reclassement en résultat net des (profits) pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts ⁶ | (26) | 21 | 12 | (54) |
| Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net | 62 | (53) | 46 | 70 |
| Autres éléments du résultat global | 47 | (37) | 11 | 74 |
| Total du résultat global | 67 | (145) | 102 | (48) |
| Total du résultat global attribuable aux : | | | | |
| Actionnaires de TransAlta | 68 | (162) | 103 | (82) |
| Participations ne donnant pas le contrôle (note 6) | (1) | 17 | (1) | 34 |
| | 67 | (145) | 102 | (48) |

* Voir la note 2 A) pour les retraitements touchant les périodes antérieures.

1) Déduction faite du recouvrement d'impôts sur le résultat respectivement de 6 et 13 pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 (charge de 4 et recouvrement de 1 en 2015).

2) Déduction faite de la charge d'impôts sur le résultat de néant pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 (néant en 2015).

3) Déduction faite de la charge d'impôts sur le résultat respectivement de néant et 10 pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 (néant en 2015).

4) Déduction faite de la charge d'impôts sur le résultat respectivement de 6 et 10 pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 (charge de 2 et recouvrement de 7 en 2015).

5) Déduction faite de la charge d'impôts sur le résultat respectivement de 44 et 69 pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 (recouvrement de 9 et charge de 38 en 2015).

6) Déduction faite de la charge d'impôts sur le résultat respectivement de 14 et 17 pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016 (recouvrement de 12 et charge de 13 en 2015).

Voir les notes jointes.

TransAlta Corporation

États de la situation financière consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

| <i>(non audité)</i> | 30 juin 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|---------------------|--------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 93 | 54 |
| Créances clients et autres débiteurs (note 8) | 452 | 567 |
| Charges payées d'avance | 46 | 26 |
| Actifs de gestion du risque (notes 7 et 8) | 249 | 298 |
| Stocks | 238 | 219 |
| | 1 078 | 1 164 |
| Partie non courante des créances au titre des contrats de location-financement | 733 | 775 |
| Immobilisations corporelles (note 9) | | |
| Coût | 12 784 | 12 854 |
| Amortissement cumulé | (5 836) | (5 681) |
| | 6 948 | 7 173 |
| Goodwill | 464 | 465 |
| Immobilisations incorporelles | 358 | 369 |
| Actifs d'impôt différé | 72 | 71 |
| Actifs de gestion du risque (notes 7 et 8) | 751 | 797 |
| Autres actifs | 140 | 133 |
| Total de l'actif | 10 544 | 10 947 |
| Dettes fournisseurs et charges à payer | 299 | 334 |
| Partie courante des provisions pour frais de démantèlement et autres provisions | 158 | 166 |
| Passifs de gestion du risque (notes 7 et 8) | 107 | 200 |
| Impôts sur le résultat à payer | 1 | 3 |
| Dividendes à verser (note 11) | 26 | 63 |
| Partie courante de la dette à long terme et des obligations au titre des contrats de location-financement (note 10) | 586 | 87 |
| | 1 177 | 853 |
| Facilités de crédit, dette à long terme et obligations au titre des contrats de location-financement (note 10) | 3 528 | 4 408 |
| Provisions pour frais de démantèlement et autres provisions | 208 | 232 |
| Passifs d'impôt différé | 652 | 647 |
| Passifs de gestion du risque (notes 7 et 8) | 33 | 69 |
| Obligations au titre des prestations définies et autres passifs non courants | 396 | 348 |
| Capitaux propres | | |
| Actions ordinaires (note 11) | 3 093 | 3 075 |
| Actions privilégiées (note 12) | 942 | 942 |
| Surplus d'apport | 9 | 9 |
| Déficit | (985) | (1 018) |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 366 | 353 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | 3 425 | 3 361 |
| Participations ne donnant pas le contrôle (note 6) | 1 125 | 1 029 |
| Total des capitaux propres | 4 550 | 4 390 |
| Total du passif et des capitaux propres | 10 544 | 10 947 |

Engagements et éventualités (note 13)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 15)

Voir les notes jointes.

TransAlta Corporation

États des variations des capitaux propres consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Six mois clos le 30 juin 2016

| (non audité) | Actions ordinaires | Actions privilégiées | Surplus d'apport | Déficit | Cumul des autres éléments du résultat global | Attribuable aux actionnaires | Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | Total |
|--|--------------------|----------------------|------------------|--------------|--|------------------------------|---|--------------|
| Solde au 31 décembre 2015 | 3 075 | 942 | 9 | (1 018) | 353 | 3 361 | 1 029 | 4 390 |
| Résultat net | - | - | - | 90 | - | 90 | 1 | 91 |
| Autres éléments du résultat global | | | | | | | | |
| Pertes nettes à la conversion des actifs nets des établissements à l'étranger, déduction faite des couvertures et des impôts | - | - | - | - | (67) | (67) | - | (67) |
| Profits nets sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts | - | - | - | - | 103 | 103 | 11 | 114 |
| Pertes actuarielles nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite des impôts | - | - | - | - | (36) | (36) | - | (36) |
| Participations intersociétés disponibles à la vente | - | - | - | - | 13 | 13 | (13) | - |
| Total du résultat global | | | | 90 | 13 | 103 | (1) | 102 |
| Dividendes sur actions ordinaires | - | - | - | (23) | - | (23) | - | (23) |
| Dividendes sur actions privilégiées | - | - | - | (22) | - | (22) | - | (22) |
| Variations des participations ne donnant pas le contrôle dans TransAlta Renewables | - | - | - | (12) | - | (12) | 176 | 164 |
| Distributions versées et à verser aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | - | - | - | - | - | - | (79) | (79) |
| Émission d'actions ordinaires | 18 | - | - | - | - | 18 | - | 18 |
| Solde au 30 juin 2016 | 3 093 | 942 | 9 | (985) | 366 | 3 425 | 1 125 | 4 550 |

Voir les notes jointes.

| (non audité) | Actions ordinaires | Actions privilégiées | Surplus d'apport | Déficit (Retraité) * | Cumul des autres éléments du résultat global | Attribuable aux actionnaires (Retraité) * | Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | Total (Retraité) * |
|---|--------------------|----------------------|------------------|----------------------|--|---|---|--------------------|
| Solde au 31 décembre 2014 | 2 999 | 942 | 9 | (770) | 104 | 3 284 | 594 | 3 878 |
| Résultat net | - | - | - | (148) | - | (148) | 26 | (122) |
| Autres éléments du résultat global | | | | | | | | |
| Profits nets à la conversion des actifs nets des établissements à l'étranger, déduction faite des couvertures et des impôts | - | - | - | - | 33 | 33 | - | 33 |
| Profits nets sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts | - | - | - | - | 35 | 35 | 4 | 39 |
| Profits actuariels nets sur les régimes à prestations définies, déduction faite des impôts | - | - | - | - | 2 | 2 | - | 2 |
| Participations intersociétés disponibles à la vente | - | - | - | - | (4) | (4) | 4 | - |
| Total du résultat global | | | | (148) | 66 | (82) | 34 | (48) |
| Dividendes sur actions ordinaires | - | - | - | (100) | - | (100) | - | (100) |
| Dividendes sur actions privilégiées | - | - | - | (23) | - | (23) | - | (23) |
| Variations des participations ne donnant pas le contrôle dans TransAlta Renewables | - | - | - | (14) | - | (14) | 229 | 215 |
| Distributions versées et à verser aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | - | - | - | - | - | - | (44) | (44) |
| Émission d'actions ordinaires | 38 | - | - | - | - | 38 | - | 38 |
| Solde au 30 juin 2015 | 3 037 | 942 | 9 | (1 055) | 170 | 3 103 | 813 | 3 916 |

* Voir la note 2 A) pour les retraitements touchant les périodes antérieures.

Voir les notes jointes.

TransAlta Corporation

Tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|--|-----------------------------|-----------|---------------------------|-------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| (non audité) | | | | (retraité)* |
| Activités d'exploitation | | | | |
| Résultat net | 20 | (108) | 91 | (122) |
| Amortissement | 161 | 152 | 297 | 299 |
| Profit à la vente d'actifs | 1 | - | 1 | - |
| Désactualisation des provisions | 5 | 5 | 11 | 10 |
| Frais de démantèlement et de remise en état réglés | (5) | (8) | (8) | (13) |
| Charge (recouvrement) d'impôt différé (note 5) (retraité) * | (30) | 30 | (53) | 67 |
| Pertes latentes sur les activités de gestion du risque | 22 | 73 | 20 | 109 |
| (Profit latent) perte latente de change | (3) | 7 | 2 | 14 |
| Provisions | (8) | 5 | (7) | (4) |
| Reprises de dépréciation d'actifs | - | (1) | - | (1) |
| Autres éléments sans effet de trésorerie | (4) | 4 | (14) | 2 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant variation du fonds de roulement | 159 | 159 | 340 | 361 |
| Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation | (40) | (198) | 54 | (247) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 119 | (39) | 394 | 114 |
| Activités d'investissement | | | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 9) | (76) | (123) | (161) | (247) |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | (5) | (7) | (9) | (13) |
| Produit de la vente d'immobilisations corporelles | - | 1 | 1 | 2 |
| Profits réalisés sur les instruments financiers | 15 | 8 | 17 | 2 |
| Diminution nette des garanties versées aux contreparties | - | 4 | - | - |
| Diminution des créances au titre des contrats de location-financement | 15 | 1 | 29 | 2 |
| Divers | - | - | 1 | - |
| Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement | (25) | - | (21) | (5) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (76) | (116) | (143) | (259) |
| Activités de financement | | | | |
| Augmentation (diminution) nette des emprunts sur les facilités de crédit (note 10) | - | 22 | (315) | 605 |
| Remboursement de la dette à long terme | (74) | (1) | (64) | (634) |
| Émission de titres d'emprunt à long terme (note 10) | 159 | - | 159 | 45 |
| Dividendes versés sur actions ordinaires (note 11) | (12) | (31) | (46) | (61) |
| Dividendes versés sur actions privilégiées (note 12) | (10) | (11) | (22) | (23) |
| Produit net à la vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale (note 3) | - | 211 | 162 | 211 |
| Profits réalisés sur les instruments financiers | - | 1 | - | 77 |
| Distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales (note 6) | (37) | (22) | (76) | (41) |
| Diminution des obligations au titre des contrats de location-financement | (5) | (4) | (8) | (7) |
| Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de financement | - | 1 | - | 1 |
| Divers | (1) | (1) | - | (1) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 20 | 165 | (210) | 172 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement | 63 | 10 | 41 | 27 |
| Incidence de la conversion sur la trésorerie en monnaies étrangères | - | - | (2) | 1 |
| Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 63 | 10 | 39 | 28 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période | 30 | 61 | 54 | 43 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période | 93 | 71 | 93 | 71 |
| Impôts sur le résultat au comptant payés | 7 | 3 | 15 | 17 |
| Intérêts au comptant payés | 94 | 85 | 115 | 126 |

* Voir la note 2 A) pour les retraitements touchant les périodes antérieures.

Voir les notes jointes.

Notes des états financiers consolidés résumés (non audités)

(Les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Méthodes comptables

A. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés conformément à la norme comptable internationale («IAS») 34, *Information financière intermédiaire*, en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles utilisées dans les plus récents états financiers consolidés annuels de TransAlta Corporation («TransAlta» ou la «Société»), exception faite de ce qui est décrit à la note 2 A). Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne comprennent pas toutes les informations incluses dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Par conséquent, ces états doivent être lus avec les plus récents états financiers consolidés annuels de la Société disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la Société et des filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour certains instruments financiers, qui sont présentés à la juste valeur.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités reflètent tous les ajustements qui consistent en des ajustements et charges récurrents réguliers qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires à une présentation fidèle des résultats. Les résultats de TransAlta sont en partie à caractère saisonnier en raison de la nature du marché de l'électricité et des coûts du combustible connexes. Les coûts d'entretien sont habituellement plus élevés au cours des deuxième et troisième trimestres, périodes durant lesquelles les prix de l'électricité sont censés être inférieurs étant donné qu'ils augmentent généralement durant les mois d'hiver sur le marché canadien.

L'autorisation de publication de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été reçue du comité d'audit au nom du conseil d'administration le 8 août 2016.

B. Utilisation d'estimations et de jugements importants

La préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités selon l'IAS 34 exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et la présentation des actifs éventuels et des passifs éventuels. Ces estimations sont assujetties à une part d'incertitude. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture économique, et les modifications apportées aux lois et aux règlements. Se reporter à la note 2 Z) des états financiers consolidés annuels les plus récents de la Société pour obtenir de l'information sur les jugements et les estimations. Au cours du premier trimestre de 2016, la Société a davantage fait appel à son jugement à l'égard des secteurs d'exploitation et des secteurs isolables. Se reporter à note 2 A) pour obtenir plus d'information.

2. Principales méthodes comptables

A. Modifications comptables de l'exercice considéré

I. Secteurs d'exploitation et secteurs isolables

Au cours du premier trimestre, la Société a divisé le secteur isolable Gaz afin de présenter deux secteurs d'exploitation, soit le secteur Gaz au Canada et le secteur Gaz en Australie. Les coûts auparavant inclus du secteur Gaz aux États-Unis, qui n'est pas exploité, ont été réattribués au secteur Charbon aux États-Unis aux fins de conformité avec les pratiques de surveillance interne de la direction. Les résultats sectoriels aux fins de comparaison pour 2015 ont été retraités aux fins d'harmonisation avec la présentation de deux secteurs plutôt qu'un et la réattribution des coûts liés au secteur qui n'est pas exploité.

II. Retraitement des chiffres d'un trimestre précédent

Au cours du quatrième trimestre de 2015, la Société a retraité les chiffres du compte de résultat du premier trimestre de 2015, pour accroître la charge d'impôt différé de 47 millions de dollars. Par conséquent, le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires du premier trimestre de 2015 et pour la période de six mois close le 30 juin 2015 a diminué, passant d'un résultat net de 7 millions de dollars à une perte nette de 40 millions de dollars et a baissé, passant d'une perte nette de 75 millions de dollars à une perte nette de 122 millions de dollars, respectivement. L'ajustement est dû à la correction de la valeur fiscale d'un actif transféré en interne dans le cadre de la réorganisation de sociétés pour tenir compte de la vente d'une participation financière dans les actifs australiens à TransAlta Renewables Inc. («TransAlta Renewables») qui a été conclue au cours du deuxième trimestre de 2015. Les informations comparatives pour la période de six mois close le 30 juin 2015 présentées dans les présents états financiers ont été ajustées en conséquence.

B. Modifications comptables futures

Les normes comptables qui ont déjà été publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»), mais qui ne sont pas encore en vigueur et que la Société n'a pas encore appliquées, comprennent l'IFRS 9, *Instruments financiers*, l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et l'IFRS 16, *Contrats de location*. Veuillez vous reporter aux états financiers consolidés annuels les plus récents de la Société pour obtenir plus d'information sur les exigences de l'IFRS 9, de l'IFRS 15 et de l'IFRS 16.

En avril 2016, l'IASB a publié une modification à l'IFRS 15 afin de clarifier les éléments suivants : identification des obligations de prestation, entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire, licences de propriété intellectuelle et mesures de simplification de transition. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, conformément à l'IFRS 15. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces normes sur les états financiers consolidés.

C. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net présenté antérieurement, à l'exception des éléments mentionnés précédemment pour le retraitement des chiffres d'un trimestre antérieur.

3. Événements importants

A. Clôture d'un financement de projet de 159 millions de dollars visant des actifs éoliens au Québec par TransAlta Renewables

Le 3 juin 2016, la filiale en propriété exclusive indirecte de TransAlta Renewables, New Richmond Wind L.P. (l'«émetteur»), a conclu le financement d'un placement obligataire d'environ 159 millions de dollars, qui est garanti par une charge de premier rang sur tous les actifs de l'émetteur. Les obligations sont amortissables et portent intérêt à partir de la date d'émission à un taux de 3,963 % payable semestriellement et venant à échéance le 30 juin 2032.

Le produit net tiré du financement sera utilisé notamment pour consentir des avances à Canadian Hydro Developers, Inc. de manière subordonnée aux termes d'un contrat d'emprunt intersociétés, dont le produit sera utilisé pour financer certaines installations des sociétés affiliées de l'émetteur et à d'autres fins générales de la Société.

Les actifs comprennent le parc éolien de 68 MW de New Richmond situé en Gaspésie, près de la ville de New Richmond, au Québec, qui a commencé ses activités commerciales en mars 2013. Le projet de parc éolien est entièrement assujéti à des contrats avec Hydro-Québec pour une durée de 20 ans à compter du commencement de l'exploitation commerciale et fait appel à la technologie à turbine éprouvée d'Enercon.

B. Placement dans la centrale de cogénération de Sarnia, le parc éolien Le Nordais et la centrale hydroélectrique de Ragged Chute par TransAlta Renewables

Le 6 janvier 2016, TransAlta Renewables a conclu son placement dans une participation financière fondée sur les flux de trésorerie de la centrale de cogénération de Sarnia, le parc éolien Le Nordais et la centrale hydroélectrique de Ragged Chute

(les «actifs canadiens») pour une valeur combinée d'environ 540 millions de dollars. Les actifs canadiens sont constitués d'environ 611 MW d'actifs de production d'électricité en grande partie assujettis à des contrats situés en Ontario et au Québec. La transaction avait été annoncée le 23 novembre 2015. La Société continuera de détenir, de gérer et d'exploiter les actifs canadiens.

En contrepartie, TransAlta Renewables a remis à la Société un montant en trésorerie de 173 millions de dollars, émis 15 640 583 actions ordinaires d'une valeur totale de 152 millions de dollars, et émis une débenture subordonnée non garantie convertible de 215 millions de dollars. La débenture émise par TransAlta Renewables à la Société comporte seulement des intérêts à un taux nominal de 4,5 % par année payables semestriellement à terme échu le 30 juin et le 31 décembre et arrivera à échéance le 31 décembre 2020. À la date d'échéance, la Société aura le droit, à son gré, de convertir le montant en capital de la débenture, en totalité ou en partie, en actions ordinaires de TransAlta Renewables à un prix de conversion de 13,16 \$ l'action ordinaire, soit une prime de 35 % par rapport au prix d'offre à la date de clôture du placement dans les actifs canadiens. Si TransAlta n'exerce pas son option de conversion, TransAlta Renewables peut s'acquitter de son obligation au titre du capital en émettant des actions ordinaires dont la valeur unitaire correspond à 95 % de la valeur du cours des actions ordinaires alors en vigueur.

TransAlta Renewables a financé le produit en trésorerie au moyen d'un placement visant 17 692 750 reçus de souscription à un prix de 9,75 \$ par reçu de souscription. À la clôture de la transaction, chaque porteur de reçus de souscription a reçu une action ordinaire de TransAlta Renewables et un montant équivalant à un dividende en trésorerie de 0,07 \$ par reçu de souscription détenu. Par conséquent, TransAlta Renewables a émis 17 692 750 actions ordinaires et versé un montant équivalant à des dividendes totalisant 1 million de dollars. Les frais d'émission des actions ont totalisé 8 millions de dollars, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 2 millions de dollars. Le 6 janvier 2016, TransAlta Renewables a déclaré une hausse des dividendes de 5 %.

4. Charge d'intérêts nette

Les composantes de la charge d'intérêts nette sont comme suit :

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|--|-----------------------------|-----------|---------------------------|------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Intérêts sur la dette | 58 | 56 | 118 | 113 |
| Intérêts incorporés au coût de l'actif | (4) | (2) | (7) | (5) |
| Perte au titre du remboursement des obligations (note 10) | 1 | - | 1 | - |
| Intérêts sur les obligations au titre des contrats de location-financement | 1 | - | 2 | 1 |
| Divers | 1 | - | 1 | - |
| Désactualisation des provisions | 5 | 5 | 11 | 10 |
| Charge d'intérêts nette | 62 | 59 | 126 | 119 |

5. Impôts sur le résultat

Les composantes de la charge (du recouvrement) d'impôts sur le résultat sont comme suit :

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|--|-----------------------------|-----------|---------------------------|---------------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 (retraité)* |
| Charge d'impôt exigible | 6 | 5 | 11 | 12 |
| Ajustements à l'égard des impôts exigibles des périodes précédentes | - | - | - | (1) |
| Ajustements à l'égard des impôts différés des périodes précédentes | - | (2) | - | (2) |
| Recouvrement d'impôt différé lié à la naissance et à la reprise des différences temporaires | (10) | (31) | (11) | (34) |
| Charge d'impôt différé au titre des différences temporaires liées à une participation dans une filiale ¹ | 3 | 40 | 3 | 95 |
| Charge d'impôt différé résultant de modifications apportées aux taux d'impôt ou aux lois fiscales ² | - | 20 | 1 | 20 |
| Charge (recouvrement) d'impôt différé découlant de la réduction (reprise de réduction) de valeur des actifs d'impôt différé ³ | (23) | 3 | (46) | (12) |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat | (24) | 35 | (42) | 78 |

* Voir la note 2 A) pour les retraitements touchant les périodes antérieures.

- 1) Afin de tenir compte de la vente d'une participation financière dans les actifs australiens à TransAlta Renewables, une réorganisation de certaines des filiales de TransAlta a été effectuée. La réorganisation a entraîné la comptabilisation d'un passif d'impôt différé respectivement de 40 millions de dollars et 95 millions de dollars pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2015 au titre du placement de TransAlta dans une filiale. Le passif d'impôt différé n'avait pas été comptabilisé auparavant puisque, avant la réorganisation, il n'était pas prévu que la différence temporaire imposable se résorberait dans un avenir prévisible.
- 2) Le montant de 2016 a trait à l'incidence de la hausse du taux d'impôt sur le résultat des sociétés au Nouveau-Brunswick de 12 % à 14 %, en date du 3 février 2016. Le montant de 2015 a trait à l'incidence d'une hausse du taux d'impôt sur le résultat des sociétés de l'Alberta de 10 % à 12 %, en date du 18 juin 2015.
- 3) Comme il a été indiqué dans les périodes précédentes, la Société a radié certains actifs d'impôt différé, puisqu'il n'était plus considéré comme probable que ces actifs puissent générer un résultat imposable futur suffisant pour nous permettre d'utiliser les pertes fiscales sous-jacentes. Au deuxième trimestre de 2016, compte tenu des profits latents sur placements et des instruments de couverture, la Société a conclu qu'elle pourrait utiliser les pertes fiscales sous-jacentes et que, par conséquent, une reprise des réductions de valeur précédentes pourrait être effectuée. Ainsi, pour la période de trois mois close le 30 juin 2016, la Société a comptabilisé un recouvrement de 23 millions de dollars (réduction de valeur de 3 millions de dollars au 30 juin 2015) et pour la période de six mois close le 30 juin 2016, elle a comptabilisé un recouvrement de 46 millions de dollars (12 millions de dollars au 30 juin 2015).

Présentés dans les comptes de résultat consolidés résumés comme suit :

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|-----------------------------|-----------|---------------------------|---------------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 (retraité)* |
| Charge d'impôt exigible | 6 | 5 | 11 | 11 |
| Charge (recouvrement) d'impôt différé | (30) | 30 | (53) | 67 |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat | (24) | 35 | (42) | 78 |

* Voir la note 2 A) pour les retraitements touchant les périodes antérieures.

6. Participations ne donnant pas le contrôle

Le sommaire des informations financières relatives à des filiales ayant d'importantes participations ne donnant pas le contrôle est comme suit :

A. TransAlta Renewables

Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle comprennent la participation ne donnant pas le contrôle de 17 % dans le parc éolien de Kent Hills.

Le pourcentage de la propriété, des droits de vote et de la participation en capitaux propres de la Société a fluctué comme suit au cours des périodes considérées et présentées aux fins de comparaison :

| Période | Pourcentage de la propriété et des droits de vote | Pourcentage de la participation en capitaux propres |
|---------------------------------------|---|---|
| Du 29 avril 2014 au 6 mai 2015 | 70,3 | 70,3 |
| Du 7 mai 2015 au 25 novembre 2015 | 76,1 | 72,8 |
| Du 26 novembre 2015 au 5 janvier 2016 | 66,6 | 62,0 |
| À compter du 6 janvier 2016 | 64,0 | 59,8 |

Comme il a été établi que les actions de catégorie B du capital social de TransAlta Renewables émises à la Société constituaient des passifs financiers de TransAlta Renewables et ne participaient pas aux résultats jusqu'à la mise en service du projet de South Hedland, prévue au milieu de 2017, elles sont exclues de la répartition des titres de capitaux propres et des résultats.

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|-----------------------------|------|---------------------------|------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Produits des activités ordinaires | 52 | 51 | 120 | 119 |
| Résultat net | (14) | 8 | (49) | 29 |
| Total du résultat global | (45) | 23 | (82) | 44 |
| Montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle : | | | | |
| Résultat net | (4) | 3 | (18) | 10 |
| Total du résultat global | (17) | 7 | (31) | 14 |
| Distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | 21 | 9 | 41 | 17 |

| Aux | 30 juin 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|--------------|--------------|
| Actifs courants | 71 | 74 |
| Actifs non courants | 3 741 | 3 262 |
| Passifs courants | (432) | (190) |
| Passifs non courants | (1 223) | (1 120) |
| Total des capitaux propres | (2 157) | (2 026) |
| Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | (888) | (787) |
| Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle (%) | 40,2 | 38,0 |

B. TransAlta Cogeneration L.P.

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|-----------------------------|------|---------------------------|------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Produits des activités ordinaires | 71 | 69 | 148 | 144 |
| Résultat net | 17 | 17 | 38 | 32 |
| Total du résultat global | 32 | 21 | 59 | 40 |
| Montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle : | | | | |
| Résultat net | 8 | 9 | 19 | 16 |
| Total du résultat global | 16 | 10 | 30 | 20 |
| Distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | 16 | 13 | 35 | 24 |

| Aux | 30 juin 2016 | 31 déc. 2015 |
|---|--------------|--------------|
| Actifs courants | 65 | 82 |
| Actifs non courants | 499 | 535 |
| Passifs courants | (53) | (75) |
| Passifs non courants | (33) | (54) |
| Total des capitaux propres | (478) | (488) |
| Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle | (237) | (242) |
| Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle (%) | 49,99 | 49,99 |

7. Instruments financiers

A. Actifs financiers et passifs financiers – évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués régulièrement au coût, à la juste valeur ou au coût amorti.

B. Juste valeur des instruments financiers

I. Évaluations des justes valeurs de niveaux I, II et III

Les classements de niveaux I, II et III de la hiérarchie de la juste valeur utilisée par la Société sont définis comme suit : l'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier est incluse dans un seul des trois niveaux, le calcul de celle-ci étant fondé sur les données d'entrée du niveau le plus bas qui sont importantes pour établir la juste valeur.

a. Niveau I

Les justes valeurs sont calculées en utilisant les cours du marché (non rajustés) dans les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels la Société a accès à la date d'évaluation. Pour calculer les justes valeurs de niveau I, la Société utilise les cours du marché pour des produits de base négociés identiques obtenus auprès des Bourses actives comme la New York Mercantile Exchange.

b. Niveau II

Les justes valeurs sont évaluées, directement ou indirectement, au moyen de données d'entrée qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné.

Les justes valeurs de niveau II sont déterminées par l'utilisation des cours sur des marchés actifs, qui sont dans certains cas ajustés pour tenir compte des facteurs propres aux actifs ou aux passifs, comme les écarts de base, l'évaluation du crédit et les écarts liés à l'emplacement.

Les instruments financiers de gestion du risque lié aux produits de base classés dans le niveau II comprennent les instruments dérivés négociés hors Bourse dont les valeurs sont fondées sur les courbes observables des contrats à terme normalisés sur produits de base ainsi que les instruments dérivés dont les données d'entrée sont validées par les cours des courtiers ou par

d'autres fournisseurs de données de marché accessibles au public. Les justes valeurs de niveau II sont également déterminées en utilisant des techniques d'évaluation, comme les modèles d'évaluation des options et les formules de régression ou d'extrapolation, où les données d'entrée sont déjà observables, y compris les prix des produits de base pour des actifs ou passifs semblables dans des marchés actifs, et les volatilités implicites des options.

Pour calculer les justes valeurs de niveau II des autres actifs et passifs de gestion du risque et de la dette à long terme évalués et comptabilisés à la juste valeur, la Société utilise des données d'entrée observables autres que les cours du marché non ajustés qui sont observables pour l'actif ou le passif, comme les courbes de rendement du taux d'intérêt et les taux de change. Pour certains instruments financiers au titre desquels le volume des transactions est insuffisant ou les transactions ne sont pas récentes, la Société se fie aux données d'entrée sur les taux d'intérêt et les taux de change similaires et à d'autres informations de tiers comme les écarts de crédit.

c. Niveau III

Les justes valeurs sont calculées en utilisant des données d'entrée sur les actifs ou les passifs qui ne sont pas observables.

La Société peut conclure des opérations sur des produits de base pour lesquelles il n'y a pas de données de marché observables disponibles. Dans ces cas-là, les justes valeurs de niveau III sont établies en utilisant des techniques d'évaluation, comme le modèle de Black et Scholes, le modèle d'évaluation axé sur les prévisions et le modèle d'évaluation fondé sur les statistiques historiques, à l'aide de données d'entrée reposant sur les données historiques comme la disponibilité de l'unité, la congestion du transport, les profils de la demande pour des contrats non standardisés distincts et des produits structurés, et/ou les volatilités ainsi que les corrélations entre les produits provenant des prix historiques.

La Société détient aussi des contrats sur les produits de base ayant une durée s'étirant au-delà d'une période de négociation liquide. Comme les prix du marché à terme ne sont pas disponibles pour la durée complète de ces contrats, leur valeur est déterminée à partir d'une prévision reposant sur une combinaison de modèles fondamentaux externes et internes, y compris l'actualisation. Par conséquent, ces contrats sont classés dans le niveau III.

La Société a une politique de gestion du risque lié aux produits de base (la «politique») de la Société, qui régit les opérations sur les produits de base effectuées dans le cadre de ses activités de négociation pour compte propre et celles effectuées afin de gérer le risque lié au prix des produits de base de son entreprise de production. La politique définit et précise les responsabilités en matière de contrôle et de gestion associées aux opérations liées aux produits de base, ainsi que la nature et la fréquence des rapports exigés au titre de ces activités.

Les méthodes et procédures au titre de l'évaluation de la juste valeur de niveau III des instruments financiers de gestion du risque lié aux produits de base sont établies par le service de gestion du risque de la Société. Les justes valeurs de niveau III sont calculées au moyen du système de gestion du risque lié aux opérations sur les produits énergétiques de la Société selon les données contractuelles sous-jacentes ainsi que les données d'entrée observables et non observables. L'établissement de données d'entrée non observables repose sur le jugement. Pour assurer la vraisemblance, les évaluations de la juste valeur de niveau III produites par le système sont passées en revue et validées par le service de gestion du risque et le service des finances. L'examen s'effectue officiellement chaque trimestre ou plus souvent si l'examen et les procédures de surveillance quotidiens permettent d'identifier des variations non prévues de la juste valeur ou des changements dans les principaux paramètres.

Les informations sur les contrats de gestion du risque ou les groupes de contrats de gestion du risque qui sont inclus dans les évaluations de niveau III et les données d'entrée non observables et les sensibilités qui s'y rattachent sont comme suit, compte non tenu de l'incidence sur la juste valeur de données d'entrée observables comme les liquidités et les escomptes de crédit («justes valeurs de base») ainsi que les profits et les pertes initiaux.

La fourchette de sensibilité des justes valeurs de base est établie à l'aide d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour les principales données d'entrée non observables, qui peuvent comprendre les prix à terme des produits de base, la volatilité et les corrélations des produits de base, le volume des livraisons et leur forme.

| Aux Description | 30 juin 2016 | | 31 déc. 2015 | |
|--|----------------------|-------------|----------------------|--------------|
| | Juste valeur de base | Sensibilité | Juste valeur de base | Sensibilité |
| Ventes d'électricité à long terme – États-Unis | 922 | +72 -77 | 863 | +125 -186 |
| Ventes d'électricité à long terme – Alberta | (8) | +6 -5 | (13) | +13 -7 |
| Achats d'énergie conditionnels – unité | (17) | +4 -4 | (70) | +9 -8 |
| Produits structurés – est des États-Unis | 21 | +9 -9 | 18 | +6 -4 |
| Capacité établie – hydroélectricité – ouest des États-Unis | - | +2 -1 | (6) | +1 -4 |
| Autres | 7 | +3 -3 | (3) | +2 -2 |

i. Vente d'électricité à long terme – États-Unis

La Société a conclu un contrat de vente d'électricité à long terme, à prix fixe, aux États-Unis visant la livraison d'électricité selon les niveaux de capacité suivants : 280 MW jusqu'au 30 novembre 2016, 380 MW jusqu'au 31 décembre 2024 et 300 MW jusqu'au 31 décembre 2025. Le contrat est désigné comme couverture de flux de trésorerie globale.

Pour les périodes au-delà de 2017, les prix du marché de l'électricité à terme ne sont pas facilement observables. Pour ces périodes, des prévisions fondamentales et des indications du marché ont été utilisées comme indicateurs dans les hypothèses sur les prix de base, les prix les plus élevés et les prix les plus bas de l'électricité. La prévision sur les prix de base a été établie en faisant la moyenne des prévisions fondamentales externes (les fournisseurs sont indépendants et sont reconnus comme des experts du secteur pour les prévisions et hypothèses). La fourchette des prix de l'électricité à terme par MWh utilisée pour déterminer les justes valeurs de base de niveau III au 30 juin 2016 se situe entre 27 \$ US et 39 \$ US (28 \$ US et 45 \$ US au 31 décembre 2015).

Le contrat est libellé en dollars américains. Comme le dollar américain s'est déprécié par rapport au dollar canadien entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016, la juste valeur de base et la valeur de sensibilité ont diminué respectivement d'environ 56 millions de dollars et 5 millions de dollars.

ii. Ventes d'électricité à long terme – Alberta

La Société a conclu un contrat de vente d'électricité à prix fixe à long terme de 12,5 MW (sur une base mensuelle) dans le marché de l'Alberta, jusqu'en décembre 2024. Le contrat est comptabilisé comme détenu à des fins de transaction.

Pour les périodes au-delà de 2022, les prix du marché de l'électricité à terme ne sont pas facilement observables. Pour ces périodes, des prévisions de prix fondamentales et des indications du marché ont été utilisées comme indicateurs dans les hypothèses sur les prix de base, les prix les plus élevés et les prix les plus bas de l'électricité. L'hypothèse sur les prix de base repose sur la plus récente prévision de prix obtenue d'un service de prévisions externe indépendant, qui est reconnu dans le secteur comme étant un expert du marché de l'Alberta. La fourchette des prix de l'électricité à terme par MWh utilisée pour déterminer les justes valeurs de base de niveau III au 30 juin 2016 se situe entre 70 \$ et 97 \$ (86 \$ et 93 \$ au 31 décembre 2015).

iii. Achats d'énergie conditionnels – unité

En vertu des contrats d'achat d'énergie conditionnels, la Société a accepté d'acheter de l'électricité selon la production réelle de certaines centrales détenues et exploitées par des tiers. En vertu de ces types de contrats, l'acheteur paie au fournisseur un prix fixe convenu par MWh produit multiplié par la quote-part de la production réelle de la centrale si la centrale en question est en service (aucun montant n'est payé s'il y a une interruption de service). Les contrats sont comptabilisés comme détenus à des fins de transaction.

Les principales données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation sont les volumes livrés prévus et le taux de production horaire. La production horaire donnera lieu à des prix réalisés pouvant comporter un escompte ou une prime par rapport au prix moyen de l'électricité établi. D'autres données d'entrée raisonnablement possibles ont été utilisées pour établir la sensibilité des évaluations des justes valeurs.

Plus particulièrement, un écart type à la hausse et à la baisse des escomptes de volumes et de prix a été calculé. Cette analyse repose sur les données historiques disponibles sur la production des centrales. Les fourchettes d'escompte de volumes et de prix par MWh utilisées pour l'évaluation des justes valeurs de base de niveau III au 30 juin 2016 sont respectivement de 0 % à 2,8 % (de 0 % à 2,8 % au 31 décembre 2015) et 1,7 % à 7,4 % (de 1,7 % à 7,4 % au 31 décembre 2015).

iv. Produits structurés – est des États-Unis

La Société a conclu des contrats d'électricité à prix fixe et des contrats sur consommation spécifique de chaleur dans l'est des États-Unis. Aux termes des contrats d'électricité à prix fixe, la Société a accepté d'acheter ou de vendre de l'électricité à des installations ou emplacements où les marchés sont non liquides ou en dehors des heures standard. La Société a également acheté et vendu des contrats sur la consommation spécifique de chaleur tant à des emplacements où les marchés sont liquides que non liquides. Aux termes d'un contrat sur la consommation spécifique de chaleur, l'acheteur a le droit d'acheter de l'électricité au moment où la consommation spécifique de chaleur sur le marché est plus élevée que celle visée par contrat.

Les principales données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation des contrats à prix fixe sont les écarts de prix à terme du marché et les facteurs non standard. Une analyse de régression historique a été exécutée pour modéliser les écarts entre les marchés liquides et non liquides. Les facteurs non standard ont été établis en utilisant des données historiques. La relation de base et les facteurs non standard utilisés pour l'évaluation de la juste valeur de base de niveau III au 30 juin 2016 sont respectivement de 77 % à 129 % et de 65 % à 110 % (de 85 % à 116 % et de 65 % à 109 % au 31 décembre 2015).

Les principales données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation des contrats sur la consommation spécifique de chaleur sont les volatilités implicites et les corrélations. Les volatilités implicites et les corrélations utilisées pour l'évaluation des justes valeurs de base de niveau III au 30 juin 2016 sont respectivement de 20 % à 48 % et de 60 % à 80 % (de 18 % à 71 % et de 39 % à 80 % au 31 décembre 2015).

v. Capacité établie – hydroélectricité – ouest des États-Unis

La Société a accepté d'acheter de l'électricité selon la production réelle de certaines centrales hydroélectriques détenues et exploitées par des tiers. En vertu de ces types de contrats, l'acheteur paie au fournisseur une capacité établie d'un commun accord. Les contrats sont comptabilisés comme détenus à des fins de transaction.

Les principales données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation sont les volumes livrés prévus. D'autres données d'entrée raisonnablement possibles ont été utilisées pour établir la sensibilité des évaluations des justes valeurs. Cette analyse repose sur la production historique des centrales qui est disponible. Les volumes utilisés pour l'évaluation des justes valeurs de base de niveau III au 30 juin 2016 se situent dans le 50^e percentile de la production historique (50^e percentile au 31 décembre 2015).

II. Actifs et passifs de gestion du risque lié aux produits de base

Les actifs et les passifs de gestion du risque lié aux produits de base comprennent les actifs et passifs de gestion du risque qui sont utilisés dans les secteurs Commercialisation de l'énergie et Production dans le cadre des activités de négociation et de certaines activités d'impartition. Dans la mesure du possible, les variations des actifs et des passifs nets de gestion du risque pour les positions des éléments autres que de couverture sont reflétées dans le résultat de ces secteurs.

Les tableaux suivants résument les facteurs clés ayant une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs de gestion du risque lié aux produits de base par niveau de classement au cours des périodes de six mois closes respectivement les 30 juin 2016 et 2015 :

| | Couvertures | | | Éléments autres que de couverture | | | Total | | |
|--|-------------|-------------|------------|-----------------------------------|------------|------------|----------|-------------|------------|
| | Niveau I | Niveau II | Niveau III | Niveau I | Niveau II | Niveau III | Niveau I | Niveau II | Niveau III |
| Actifs (passifs) nets de gestion du risque au 31 décembre 2015 | - | (58) | 640 | - | 128 | (98) | - | 70 | 542 |
| Variations attribuables aux : | | | | | | | | | |
| Variations des prix du marché pour les contrats existants | - | 22 | 175 | - | (19) | 30 | - | 3 | 205 |
| Variations des prix du marché pour les nouveaux contrats | - | 1 | - | - | (14) | 4 | - | (13) | 4 |
| Contrats réglés | - | 7 | (20) | - | (94) | 72 | - | (87) | 52 |
| Variation des taux de change | - | 4 | (65) | - | (3) | 2 | - | 1 | (63) |
| Actifs (passifs) nets de gestion du risque au 30 juin 2016 | - | (24) | 730 | - | (2) | 10 | - | (26) | 740 |
| Informations supplémentaires sur le niveau III : | | | | | | | | | |
| Profits comptabilisés dans les autres éléments du résultat global | | | 110 | | | - | | | 110 |
| Total des profits inclus dans le résultat avant impôts sur le résultat | | | 20 | | | 36 | | | 56 |
| Profits latents compris dans le résultat avant impôts sur le résultat lié aux passifs nets détenus au 30 juin 2016 | | | - | | | 108 | | | 108 |

| | Couvertures | | | Éléments autres que de couverture | | | Total | | |
|--|-------------|--------------|------------|-----------------------------------|-----------|-------------|----------|-------------|------------|
| | Niveau I | Niveau II | Niveau III | Niveau I | Niveau II | Niveau III | Niveau I | Niveau II | Niveau III |
| Actifs (passifs) nets de gestion du risque au 31 décembre 2014 | - | (59) | 314 | - | 180 | (97) | - | 121 | 217 |
| Variations attribuables aux : | | | | | | | | | |
| Variations des prix du marché pour les contrats existants | - | (19) | 121 | - | 8 | (32) | - | (11) | 89 |
| Variations des prix du marché pour les nouveaux contrats | - | (50) | - | - | (26) | (7) | - | (76) | (7) |
| Contrats réglés | - | 12 | (11) | - | (107) | 51 | - | (95) | 40 |
| Variation des taux de change | - | (5) | 34 | - | 7 | (4) | - | 2 | 30 |
| Actifs (passifs) nets de gestion du risque au 30 juin 2015 | - | (121) | 458 | - | 62 | (89) | - | (59) | 369 |
| Informations supplémentaires sur le niveau III : | | | | | | | | | |
| Profits comptabilisés dans les autres éléments du résultat global | | | 155 | | | - | | | 155 |
| Total des profits (pertes) inclus dans le résultat avant impôts sur le résultat | | | 11 | | | (43) | | | (32) |
| Profits latents compris dans le résultat avant impôts sur le résultat lié aux passifs nets détenus au 30 juin 2015 | | | - | | | 8 | | | 8 |

Les variations importantes des actifs (passifs) nets de gestion du risque lié aux produits de base pour la période de six mois close le 30 juin 2016 sont attribuables aux facteurs suivants :

- Les changements de valeur du contrat de vente d'électricité à long terme (éléments de couverture de niveau III) comme il a été mentionné à la section B) I) c) i) de la présente note.
- L'échéance des contrats d'électricité dans la région du nord-est américain (éléments autres que de couverture de niveau II).
- Les échéances des contrats d'achat d'électricité («CAÉ») conditionnels sont décrites à la section B) I) c) iii) de la présente note (éléments de couverture de niveau III).
- La variation des taux de change ayant une incidence sur le contrat de vente d'électricité à long terme (éléments de couverture de niveau III).

III. Autres actifs et passifs de gestion du risque

Les autres actifs et passifs de gestion du risque incluent principalement les actifs et passifs de gestion du risque qui sont utilisés dans le cadre de la couverture d'opérations sur les produits non énergétiques, comme les taux d'intérêt, l'investissement net dans des établissements à l'étranger et d'autres risques de change. Les variations des autres actifs et passifs de gestion du risque liés aux positions de couverture sont reflétées dans le résultat net lorsque ces transactions ont été réglées au cours de la période ou lorsqu'il existe un niveau d'inefficacité dans la relation de couverture.

Les autres actifs et passifs de gestion du risque, totalisant une juste valeur d'actif net de 146 millions de dollars au 30 juin 2016 (actif net de 214 millions de dollars au 31 décembre 2015), sont classés dans l'évaluation de la juste valeur de niveau II. Les variations importantes dans les autres actifs nets de gestion du risque au cours de la période close au 30 juin 2016 sont principalement attribuables à l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain par rapport au dollar canadien sur les couvertures de change de la Société.

IV. Autres actifs et passifs financiers

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers évaluées autrement qu'à la juste valeur sont présentées comme suit :

| | Juste valeur | | | | Valeur comptable totale |
|---|--------------|-----------|------------|-------|-------------------------|
| | Niveau I | Niveau II | Niveau III | Total | |
| Dette à long terme ¹ au 30 juin 2016 | - | 3 806 | - | 3 806 | 3 973 |
| Dette à long terme ¹ au 31 décembre 2015 | - | 4 067 | - | 4 067 | 4 344 |

1) Inclut la partie courante et exclut une dette de 65 millions de dollars (69 millions de dollars au 31 décembre 2015) évaluée et comptabilisée à la juste valeur.

Les justes valeurs des débetures et des billets de premier rang de la Société sont établies en utilisant les prix observés sur les marchés secondaires. Les justes valeurs de la dette sans recours et d'autres dettes à long terme sont établies en calculant un prix implicite reposant sur une évaluation courante du rendement à l'échéance.

La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers à court terme (trésorerie et équivalents de trésorerie, créances clients et autres débiteurs, dettes fournisseurs et charges à payer et dividendes à verser) se rapproche de leur juste valeur compte tenu de la nature liquide de l'actif ou du passif.

C. Profits et pertes initiaux

La majorité des instruments dérivés négociés par la Société est fondée sur les cours ajustés à une Bourse active ou dépassent la période pour laquelle des cours cotés sont disponibles. Les justes valeurs de ces dérivés sont établies en utilisant des données d'entrée qui ne sont pas facilement observables. Se reporter à la rubrique B de la présente note pour les techniques d'évaluation utilisées pour les justes valeurs de niveau III. Dans certains cas, une différence peut surgir entre la juste valeur d'un instrument financier à la comptabilisation initiale (le «prix de transaction») et le montant calculé selon le modèle d'évaluation. Ce profit latent ou cette perte latente est comptabilisé en résultat net seulement si la juste valeur de l'instrument est attestée par un prix du marché qui est coté sur un marché actif, des opérations observables dans le marché actuel qui sont essentiellement les mêmes, ou une technique d'évaluation qui utilise des données d'entrée du marché observables. Lorsque ces critères ne sont pas respectés, la différence est différée dans les états de la situation financière consolidés résumés dans les actifs et passifs de gestion du risque et est comptabilisée en résultat net sur la durée du contrat correspondant. La différence entre le prix de transaction et la juste valeur établie selon le modèle d'évaluation, à comptabiliser dans le résultat net, et le rapprochement des variations se présente comme suit :

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|--|-----------------------------|------------|---------------------------|------------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Profit net non amorti au début de la période | 174 | 185 | 202 | 188 |
| Nouveaux profits initiaux | 2 | 16 | 4 | 17 |
| Variation des taux de change | 1 | (5) | (11) | 11 |
| Amortissement comptabilisé dans le résultat net au cours de la période | (20) | (7) | (38) | (27) |
| Profit net non amorti à la fin de la période | 157 | 189 | 157 | 189 |

8. Activités de gestion du risque

A. Actifs et passifs nets de gestion du risque

Globalement, les actifs et passifs nets de gestion du risque se présentent comme suit :

Au 30 juin 2016

| | Couvertures de l'investissement net | Couvertures de flux de trésorerie | Couvertures de la juste valeur | Non désignés comme couvertures | Total |
|--|-------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|------------|
| Gestion du risque lié aux produits de base | | | | | |
| Courants | - | 42 | - | 12 | 54 |
| Non courants | - | 664 | - | (4) | 660 |
| Actifs nets de gestion du risque lié aux produits de base | - | 706 | - | 8 | 714 |
| Divers | | | | | |
| Courants | (3) | 90 | - | 1 | 88 |
| Non courants | - | 57 | 5 | (4) | 58 |
| Autres actifs (passifs) nets de gestion du risque | (3) | 147 | 5 | (3) | 146 |
| Total des actifs (passifs) nets de gestion du risque | (3) | 853 | 5 | 5 | 860 |

Au 31 décembre 2015

| | Couvertures de l'investissement net | Couvertures de flux de trésorerie | Couvertures de la juste valeur | Non désignés comme couvertures | Total |
|--|-------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|------------|
| Gestion du risque lié aux produits de base | | | | | |
| Courants | - | 31 | - | 57 | 88 |
| Non courants | - | 551 | - | (27) | 524 |
| Actifs nets de gestion du risque lié aux produits de base | - | 582 | - | 30 | 612 |
| Divers | | | | | |
| Courants | (7) | 20 | - | (3) | 10 |
| Non courants | - | 207 | 5 | (8) | 204 |
| Autres actifs (passifs) nets de gestion du risque | (7) | 227 | 5 | (11) | 214 |
| Total des actifs (passifs) nets de gestion du risque | (7) | 809 | 5 | 19 | 826 |

B. Nature et étendue des risques découlant des instruments financiers

L'analyse qui suit se limite à la nature et à l'étendue de certains risques découlant des instruments financiers, qui sont également analysées plus en détail à la note 14 B) des états financiers consolidés annuels les plus récents.

I. Risque lié au prix des produits de base

La valeur à risque («VaR») est la mesure la plus fréquemment employée pour faire le suivi et gérer le risque de marché associé aux produits de base et autres instruments dérivés. La VaR sert à déterminer les variations possibles de la valeur du portefeuille de négociation pour compte propre de la Société, sur une période de trois jours avec un niveau de confiance de 95 %, résultant des fluctuations normales du marché. La VaR est estimée au moyen de l'approche de la variance/covariance historique.

a. Risque lié au prix des produits de base – négociation pour compte propre

Le secteur Commercialisation de l'énergie de la Société mène les activités de négociation pour compte propre et a recours à divers instruments pour gérer le risque, réaliser des produits de négociation et acquérir des renseignements sur le marché.

La VaR au 30 juin 2016 liée aux activités de négociation pour compte propre de la Société était de 2 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 décembre 2015).

b. Risque lié au prix des produits de base – production

La Société utilise divers contrats sur produits de base et d'autres instruments financiers afin de gérer le risque lié au prix des produits de base découlant de la production d'électricité, des achats de combustible, des émissions et des sous-produits qu'elle juge appropriés. Au 30 juin 2016, la VaR liée aux instruments dérivés sur les produits de base de la Société utilisés aux fins des activités de couverture s'établissait à 29 millions de dollars (24 millions de dollars au 31 décembre 2015). La VaR au 30 juin 2016 associée aux positions et aux couvertures économiques qui ne répondent pas aux conditions d'application de la comptabilité de couverture s'établissait à 3 millions de dollars (1 million de dollars au 31 décembre 2015).

II. Risque de change

La Société court des risques à l'égard de diverses monnaies, comme l'euro, le dollar américain, le yen japonais et le dollar australien, par suite des placements et activités dans des territoires étrangers, du résultat net de ces activités, et de l'acquisition de matériel et de services auprès de fournisseurs étrangers. Se reporter à la note 14 B) I) c) des états financiers consolidés annuels les plus récents de la Société pour une analyse plus détaillée.

III. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que les clients ou les contreparties occasionnent une perte financière à la Société en ne s'acquittant pas de leurs obligations, ainsi que le risque lié aux variations de la solvabilité des entités lorsque celles-ci exposent la Société à un risque commercial. La Société gère activement son risque de crédit en évaluant la capacité des contreparties à respecter leurs engagements en vertu des contrats visés avant de les conclure. TransAlta est exposée à un risque de crédit minimal pour ce qui est du CAÉ des centrales alimentées au charbon de l'Alberta, car les créances sont en grande partie garanties par des lettres de crédit.

La Société utilise des notes de solvabilité externes, ainsi que des notes de solvabilité internes lorsque des notes de solvabilité externes ne sont pas disponibles, pour établir les limites de crédit des contreparties et des clients. Dans certains cas, la Société a recours à des garanties, notamment des garanties de la société mère, des lettres de crédit, des garanties en trésorerie et des assurances crédits de tiers, afin de réduire l'ensemble du risque de crédit. Le tableau suivant décrit l'exposition maximale au risque de crédit de la Société, compte non tenu des garanties détenues ou des droits de compensation, y compris l'attribution des notes de solvabilité, au 30 juin 2016 :

| | Notation de première qualité (en pourcentage) | Notation de qualité inférieure (en pourcentage) | Total (en pourcentage) | Montant total |
|---|---|---|---------------------------|------------------|
| Créances clients et autres débiteurs ¹ | 91 | 9 | 100 | 452 |
| Créances au titre des contrats de location-financement à long terme ² | 41 | 59 | 100 | 733 |
| Actifs de gestion du risque ¹ | 99 | 1 | 100 | 1 000 |
| Total | | | | 2 185 |

1) Les lettres de crédit et les liquidités sont les principaux types de garanties détenues à titre de sûreté relativement à ces montants.

2) La société compte un client dont la notation est de qualité inférieure et dont les soldes impayés s'élevaient à 431 millions de dollars (446 millions de dollars au 31 décembre 2015). Le risque de perte importante découlant de cette contrepartie a été évalué comme faible à court terme, mais pourrait augmenter pour passer à modéré si la faiblesse des prix des produits de base se maintient de moyen à long terme. L'évaluation du risque tient compte de la situation financière de la contrepartie de notations externes et du fait que la société fournit des services dans un des secteurs de la contrepartie qui entraîne des coûts moindres, ainsi que des pratiques de gestion des autres risques de crédit de la société.

L'exposition maximale au risque de crédit à l'égard d'un seul client sur le plan des activités et des couvertures liées aux produits de base compte tenu de la juste valeur des positions de négociation ouvertes, déduction faite des garanties détenues, était de 16 millions de dollars au 30 juin 2016 (44 millions de dollars au 31 décembre 2015).

IV. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est lié à la capacité de la Société d'avoir accès au capital requis pour ses activités de négociation pour compte propre, ses opérations de couverture du prix des produits de base, ses projets en immobilisations, le refinancement de sa dette et les activités générales du siège social. En décembre 2015, Moody's a révisé à la baisse la note des obligations de premier rang non garanties de TransAlta aux États-Unis, la faisant passer de Baa3 à Ba1. Au cours du premier trimestre de 2016, deux agences de notation ont confirmé la note de première qualité à titre d'émetteur à long terme de la Société, mais ont révisé leur perspective, la faisant passer de stable à négative. Au 30 juin 2016, trois agences de notation avaient accordé de nouveau à TransAlta une note de première qualité. Se reporter à la note 14 B) III) des états financiers consolidés annuels les plus récents pour une analyse plus détaillée.

L'analyse des échéances des passifs financiers de la Société se présente comme suit :

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 et par la suite | Total |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|-------------------------|--------------|
| Dettes fournisseurs et charges à payer | 299 | - | - | - | - | - | 299 |
| Dette à long terme ¹ | 26 | 575 | 897 | 453 | 453 | 1 650 | 4 054 |
| (Actifs) passifs de gestion du risque lié aux produits de base | (24) | (59) | (56) | (72) | (77) | (426) | (714) |
| Autres (actifs) passifs de gestion du risque | (1) | (90) | (57) | 1 | 1 | - | (146) |
| Obligations au titre des contrats de location-financement | 8 | 15 | 13 | 9 | 7 | 24 | 76 |
| Intérêt sur la dette à long terme et obligations au titre des contrats de location-financement ² | 109 | 206 | 163 | 134 | 108 | 793 | 1 513 |
| Dividendes à verser | 26 | - | - | - | - | - | 26 |
| Total | 443 | 647 | 960 | 525 | 492 | 2 041 | 5 108 |

1) Exclut l'incidence de la comptabilité de couverture.

2) Non comptabilisé à titre de passif financier aux états de la situation financière consolidés résumés.

C. Garanties et modalités conditionnelles d'instruments dérivés

Des garanties sont fournies dans le cours normal des affaires d'après la note de crédit des titres de premier rang non garantis de la Société comme le déterminent certaines grandes agences d'évaluation du crédit. Certains instruments dérivés de la Société contiennent des clauses d'assurance financières qui exigent qu'une garantie soit fournie seulement si un événement défavorable important lié au crédit survient. Si, en raison de ce type d'événement, les titres d'emprunt de premier rang non garantis de la Société ne sont plus considérés comme des titres de première qualité, les contreparties à ces instruments dérivés pourraient exiger des garanties complètes de façon continue.

Au 30 juin 2016, la Société avait fourni une garantie de 160 millions de dollars (220 millions de dollars au 31 décembre 2015) sous la forme de lettres de crédit sur des instruments dérivés dans une position de passif net. Certains contrats de dérivés contiennent des clauses conditionnelles liées au risque de crédit qui, si elles étaient appliquées, obligerait la Société à fournir une garantie additionnelle de 39 millions de dollars à ses contreparties (44 millions de dollars au 31 décembre 2015).

9. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des variations de la valeur comptable des immobilisations corporelles est présenté ci-dessous :

| | Terrains | Production de charbon | Production de gaz | Production d'énergie renouvelable | Biens et matériel miniers | Actifs en construction ¹ | Pièces de rechange amortissables et autres ² | Total |
|--|-----------|-----------------------|-------------------|-----------------------------------|---------------------------|-------------------------------------|---|--------------|
| Au 31 décembre 2015 | 95 | 2 811 | 611 | 2 455 | 604 | 351 | 246 | 7 173 |
| Ajouts | 1 | - | - | - | - | 164 | (4) | 161 |
| Ajouts - contrats de location-financement | - | - | - | - | 2 | - | - | 2 |
| Cessions | (1) | - | - | - | - | - | - | (1) |
| Amortissement | - | (143) | (38) | (63) | (22) | - | (8) | (274) |
| Révision et augmentation des frais de démantèlement et de remise en état | - | (8) | 3 | (3) | (5) | - | - | (13) |
| Mise hors service d'actifs | - | (8) | - | (1) | (1) | - | - | (10) |
| Variation des taux de change | (1) | (23) | (8) | (20) | (4) | (15) | (6) | (77) |
| Transferts | - | 75 | 1 | 20 | 9 | (129) | 11 | (13) |
| Au 30 juin 2016 | 94 | 2 704 | 569 | 2 388 | 583 | 371 | 239 | 6 948 |

1) Au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2016, des actifs totalisant environ 14 millions de dollars ont été transférés dans les créances au titre des contrats de location-financement à long terme se rapportant aux travaux de réticulation au titre du gaz réalisés à la centrale de Solomon de la Société.

2) Comprendent les pièces de rechange importantes et l'équipement de sécurité disponible, mais non encore en service, et les pièces de rechange utilisées pour les travaux d'entretien courants, préventifs et planifiés.

10. Facilités de crédit, dette à long terme et obligations au titre des contrats de location-financement

A. Facilités de crédit, dette et lettres de crédit

Les sommes impayées sont présentées dans le tableau qui suit :

| Aux | 30 juin 2016 | | | 31 déc. 2015 | | |
|---|---------------------|--------------------|----------------------|---------------------|--------------------|----------------------|
| | Valeur comptable | Valeur nominale | Intérêt ¹ | Valeur comptable | Valeur nominale | Intérêt ¹ |
| Facilités de crédit ² | - | - | - | 315 | 315 | 3,1 % |
| Débetures | 1 045 | 1 051 | 6,0 % | 1 044 | 1 051 | 6,0 % |
| Billets de premier rang ³ | 2 077 | 2 079 | 5,0 % | 2 221 | 2 221 | 4,9 % |
| Dette sans recours ⁴ | 857 | 865 | 4,4 % | 766 | 773 | 4,5 % |
| Divers ⁵ | 59 | 59 | 9,2 % | 67 | 67 | 9,3 % |
| | 4 038 | 4 054 | | 4 413 | 4 427 | |
| Obligations au titre des contrats de location-financement | 76 | | | 82 | | |
| | 4 114 | | | 4 495 | | |
| Moins : partie courante de la dette à long terme | (570) | | | (72) | | |
| Moins : partie courante des obligations au titre des contrats de location-financement | (16) | | | (15) | | |
| Total de la partie courante de la dette à long terme et des obligations au titre des contrats de location-financement | (586) | | | (87) | | |
| Total des facilités de crédit, de la dette à long terme et des obligations au titre des contrats de location-financement | 3 528 | | | 4 408 | | |

1) L'intérêt est calculé à un taux moyen pondéré en fonction de l'encours du capital avant l'effet de la couverture.

2) Composées d'acceptations bancaires et d'autres emprunts commerciaux en vertu de facilités de crédit consenties à long terme.

3) Valeur nominale de 1,6 milliard de dollars américains au 30 juin 2016 (1,6 milliard de dollars américains au 31 décembre 2015).

4) Inclut 53 millions de dollars américains au 30 juin 2016 (59 millions de dollars américains au 31 décembre 2015).

5) Inclut 33 millions de dollars américains au 30 juin 2016 (36 millions de dollars américains au 31 décembre 2015) au titre du financement de la masse fiscale.

Au cours du deuxième trimestre :

- La filiale en propriété exclusive indirecte de la Société, New Richmond Wind L.P., a émis une obligation sans recours d'un montant de 159 millions de dollars qui porte intérêt à 3,963 %, dont le capital et les intérêts sont payables tous les semestres, et échéant le 30 juin 2032 (voir la note 3).
- La débeture sans recours à 5,69 % de 27 millions de dollars de la Société est arrivée à échéance et a été payée au moyen des liquidités existantes.
- La Société a versé un paiement semestriel prévu de 17 millions de dollars sur le capital de l'obligation des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe.
- La Société a racheté de façon anticipée des obligations sans recours de 10 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une perte de 1 million de dollars comptabilisée dans la charge d'intérêts.

Au cours du premier trimestre, la Société a remboursé le solde des facilités de crédit grâce à une combinaison de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et d'un produit en trésorerie net de 173 millions de dollars tiré de la vente de la participation financière dans des actifs canadiens, qui a été conclue le 6 janvier 2016.

Des facilités de crédit consenties totalisant 2,1 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars au 31 décembre 2015), un montant de 1,5 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 décembre 2015) n'a pas été prélevé. La Société respecte les modalités de la facilité de crédit, et toute tranche non utilisée est entièrement disponible. Outre le montant de 1,5 milliard de dollars disponible en vertu des facilités de crédit, TransAlta dispose de 93 millions de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les lettres de crédit en cours au 30 juin 2016 totalisaient 607 millions de dollars (575 millions de dollars au 31 décembre 2015), et aucun montant (néant au 31 décembre 2015) n'avait été exercé par des tiers en vertu de ces arrangements.

La dette de TransAlta comporte des modalités et conditions, y compris des clauses restrictives financières, qui sont considérées comme normales et courantes. Au 30 juin 2016, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives de la dette.

B. Restrictions relatives à la dette sans recours

Les débiteures sans recours d'un montant de 191 millions de dollars (230 millions de dollars au 31 décembre 2015) émises par la filiale de la Société, Canadian Hydro Developers, Inc. («CHD»), comprennent des clauses restrictives exigeant que le produit en trésorerie tiré de la vente d'actifs soit réinvesti dans des actifs renouvelables similaires ou serve au remboursement des débiteures sans recours.

Une autre dette sans recours de 666 millions de dollars (536 millions de dollars au 31 décembre 2015) est assujettie à des restrictions financières habituelles qui limitent la capacité de la Société d'avoir accès aux fonds générés par les activités des installations. Si certains tests de distribution (effectués généralement une fois par trimestre) sont réussis, les fonds peuvent être distribués par les filiales à leur société mère respective. Cette dette sans recours est garantie par une charge de premier rang sur l'ensemble des actifs des filiales de la Société qui ont émis les obligations, y compris des installations de production d'énergies renouvelables dont la valeur comptable totale s'élève à 976 millions de dollars au 30 juin 2016 (798 millions de dollars au 31 décembre 2015).

11. Actions ordinaires

A. Émises et en circulation

TransAlta est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote sans valeur nominale.

| | Trois mois clos les 30 juin | | | | Six mois clos les 30 juin | | | |
|---|-------------------------------------|--------------|-------------------------------------|--------------|-------------------------------------|--------------|-------------------------------------|--------------|
| | 2016 | | 2015 | | 2016 | | 2015 | |
| | Actions ordinaires (en millions) | Montant | Actions ordinaires (en millions) | Montant | Actions ordinaires (en millions) | Montant | Actions ordinaires (en millions) | Montant |
| Émises et en circulation au début de la période | 287,9 | 3 095 | 277,0 | 3 021 | 284,0 | 3 077 | 275,0 | 3 001 |
| Émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions pour les actionnaires | - | - | 1,7 | 18 | 3,9 | 18 | 3,7 | 38 |
| | 287,9 | 3 095 | 278,7 | 3 039 | 287,9 | 3 095 | 278,7 | 3 039 |
| Montants à recevoir en vertu du régime d'actionnariat des employés | - | (2) | - | (2) | - | (2) | - | (2) |
| Émises et en circulation à la fin de la période | 287,9 | 3 093 | 278,7 | 3 037 | 287,9 | 3 093 | 278,7 | 3 037 |

B. Dividendes et régime de droits des actionnaires

Le 14 janvier 2016, la Société a annoncé qu'elle ramenait son dividende de 0,72 \$ par année à 0,16 \$ par année et qu'elle suspendait immédiatement le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions pour les actionnaires avec Dividende Bonifié^{MC}. Ces mesures ont été prises dans le cadre d'un plan visant à maximiser la flexibilité financière à long terme de la Société, ainsi qu'à freiner la dilution par les actionnaires dans le cadre de ce régime.

Le 21 avril 2016, la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action sur les actions ordinaires, payable le 1^{er} juillet 2016.

Le 22 avril 2016, le régime de droits des actionnaires, présenté à la note 22 des états financiers consolidés annuels les plus récents, a été renouvelé pour une période approximative de trois ans.

Le 19 juillet 2016, la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action sur les actions ordinaires, payable le 1^{er} octobre 2016.

Aucune autre transaction relative aux actions ordinaires n'a été effectuée entre la date de présentation de l'information financière et la date d'achèvement des présents états financiers consolidés.

C. Options sur actions

En février 2016, la Société a attribué aux membres de la haute direction 1,1 million d'options sur actions assorties d'un prix d'exercice de 5,93 \$ et dont les droits s'acquièrent après une période de trois ans. Ces options viennent à échéance sept ans après leur émission.

12. Actions privilégiées

A. Émises et en circulation

Le 17 mars 2016, la Société a annoncé que 1 824 620 des 12,0 millions d'actions privilégiées rachetables à taux fixe rajusté et à dividende cumulatif de série A avaient été offertes à des fins de conversion, à raison de une pour une, en actions privilégiées rachetables à taux variable et à dividende cumulatif de série B, compte tenu de tous les avis de choix reçus. Par suite de la conversion, la Société avait 10,2 millions d'actions de série A et 1,8 million d'actions de série B émises et en circulation au 30 juin 2016.

Les actions de série A donnent droit, si le conseil en déclare et au moment où il le fera, le cas échéant, à des dividendes en espèces à taux fixe cumulatifs et privilégiés sur une base trimestrielle pour la période de cinq ans du 31 mars 2016, inclusivement, au 31 mars 2021, exclusivement, selon un taux de dividende fixe annuel de 2,709 %.

Les actions de série B donnent droit, si le conseil en déclare et au moment où il le fera, le cas échéant, à des dividendes en espèces à taux variable cumulatifs et privilégiés sur une base trimestrielle pour la période de cinq ans du 31 mars 2016, inclusivement, au 31 mars 2021, exclusivement. Le taux de dividende annualisé pour les actions de série B pour la période de trois mois à taux variable, soit du 30 juin 2016, inclusivement, au 30 septembre 2016, exclusivement, est de 2,569 % et sera rajusté trimestriellement.

De plus, au 30 juin 2016, la Société avait 11,0 millions d'actions privilégiées rachetables à taux rajusté et à dividende cumulatif de série C, 9,0 millions d'actions du même type de série E, et 6,6 millions d'actions du même type de série G, émises et en circulation.

B. Dividendes

Le tableau suivant résume les dividendes déclarés sur actions privilégiées pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2016 et 2015 :

| Série | Montants trimestriels par action | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|------------------------------|--|-----------------------------|-----------|---------------------------|-----------|
| | | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| | | Total | Total | Total | Total |
| A | 0,16931 ¹⁾ | 1 | 3 | 5 | 7 |
| B | 0,1549 | 1 | - | 1 | - |
| C | 0,2875 | 3 | 3 | 6 | 6 |
| E | 0,3125 | 3 | 3 | 6 | 6 |
| G | 0,33125 | 2 | 2 | 4 | 4 |
| Total pour la période | | 10 | 11 | 22 | 23 |

¹⁾ Pour la période de trois mois close le 31 mars 2016. Pour la période de six mois close le 30 juin 2015, la Société a versé un montant trimestriel de 0,2875 \$ par action.

Le 19 juillet 2016, la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,16931 \$ par action sur les actions privilégiées de série A, de 0,16144 \$ par action sur les actions privilégiées de série B, de 0,2875 \$ par action sur les actions privilégiées de série C, de 0,3125 \$ par action sur les actions privilégiées de série E et de 0,33125 \$ par action sur les actions privilégiées de série G. Ces dividendes seront versés le 30 septembre 2016.

13. Éventualités et engagements

TransAlta est à l'occasion partie à diverses réclamations et diverses actions judiciaires et procédures réglementaires dans le cours normal des affaires. TransAlta examine chacune de ces réclamations, notamment leur nature, le montant en question et l'existence de garanties d'assurance pertinentes. Rien ne garantit que les réclamations auront une issue favorable pour la Société ou qu'elles n'auront pas une incidence négative importante sur TransAlta. Les organismes de réglementation pourraient aussi poser des questions dans le cours normal des affaires, auxquelles la Société répond à mesure qu'elles surviennent.

Le 5 juillet 2016, la Société a renouvelé une entente de services à long terme pour une période de dix ans et deux ententes de services à long terme pour une période de cinq ans avec trois de ses parcs éoliens visant des activités d'entretien continu. Le total des dépenses engagées en vertu des ententes s'élève à environ 30 millions de dollars.

14. Informations sectorielles

A. Compte de résultat présenté

| Trois mois clos le 30 juin 2016 | Charbon au Canada | Charbon aux États-Unis | Gaz au Canada | Gaz en Australie | Énergie éolienne et énergie solaire | Hydro-électricité | Commercialisation de l'énergie | Siège social | Total |
|---|-------------------|------------------------|---------------|------------------|-------------------------------------|-------------------|--------------------------------|--------------|-------|
| Produits des activités ordinaires | 229 | 41 | 88 | 30 | 55 | 38 | 11 | - | 492 |
| Combustible et achats d'électricité | 105 | 23 | 35 | 6 | 3 | 2 | - | - | 174 |
| Marge brute | 124 | 18 | 53 | 24 | 52 | 36 | 11 | - | 318 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 43 | 12 | 14 | 6 | 14 | 10 | 5 | 18 | 122 |
| Amortissement | 64 | 27 | 14 | 1 | 29 | 6 | - | 6 | 147 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 3 | 1 | - | - | 2 | 1 | - | 1 | 8 |
| Résultats d'exploitation | 14 | (22) | 25 | 17 | 7 | 19 | 6 | (25) | 41 |
| Produits tirés des contrats de location-financement | - | - | 4 | 13 | - | - | - | - | 17 |
| Charge d'intérêts nette | - | - | - | - | - | - | - | - | (62) |
| Résultat avant impôts sur le résultat | - | - | - | - | - | - | - | - | (4) |

| Trois mois clos le 30 juin 2015 | Charbon au Canada | Charbon aux États-Unis | Gaz au Canada | Gaz en Australie | Énergie éolienne | Hydro-électricité | Commercialisation de l'énergie | Siège social | Total |
|---|-------------------|------------------------|---------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------------------|--------------|-------|
| Produits des activités ordinaires | 205 | 23 | 110 | 30 | 49 | 38 | (17) | - | 438 |
| Combustible et achats d'électricité | 99 | 44 | 47 | 5 | 2 | 3 | - | - | 200 |
| Marge brute | 106 | (21) | 63 | 25 | 47 | 35 | (17) | - | 238 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 48 | 10 | 17 | 6 | 12 | 9 | 1 | 16 | 119 |
| Amortissement | 59 | 17 | 21 | 5 | 22 | 6 | - | 7 | 137 |
| Reprises de dépréciation d'actifs | - | (1) | - | - | - | - | - | - | (1) |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 3 | 1 | 1 | - | 2 | 1 | - | - | 8 |
| Résultats d'exploitation | (4) | (48) | 24 | 14 | 11 | 19 | (18) | (23) | (25) |
| Produits tirés des contrats de location-financement | - | - | 2 | 11 | - | - | - | - | 13 |
| Charge d'intérêts nette | - | - | - | - | - | - | - | - | (59) |
| Perte de change | - | - | - | - | - | - | - | - | (2) |
| Perte avant impôts sur le résultat | - | - | - | - | - | - | - | - | (73) |

| Six mois clos le 30 juin 2016 | Charbon au Canada | Charbon aux États-Unis | Gaz au Canada | Gaz en Australie | Énergie éolienne et énergie solaire | Hydro-électricité | Commercialisation de l'énergie | Siège social | Total |
|---|-------------------|------------------------|---------------|------------------|-------------------------------------|-------------------|--------------------------------|--------------|-------|
| Produits des activités ordinaires | 463 | 97 | 193 | 59 | 139 | 66 | 43 | - | 1 060 |
| Combustible et achats d'électricité | 203 | 75 | 77 | 11 | 12 | 4 | - | - | 382 |
| Marge brute | 260 | 22 | 116 | 48 | 127 | 62 | 43 | - | 678 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 88 | 24 | 28 | 12 | 26 | 17 | 14 | 36 | 245 |
| Amortissement | 125 | 24 | 28 | 6 | 59 | 13 | 1 | 13 | 269 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 6 | 2 | 1 | - | 4 | 2 | - | 1 | 16 |
| Résultats d'exploitation | 41 | (28) | 59 | 30 | 38 | 30 | 28 | (50) | 148 |
| Produits tirés des contrats de location-financement | - | - | 7 | 26 | - | - | - | - | 33 |
| Charge d'intérêts nette | - | - | - | - | - | - | - | - | (126) |
| Perte de change | - | - | - | - | - | - | - | - | (6) |
| Résultat avant impôts sur le résultat | - | - | - | - | - | - | - | - | 49 |

| Six mois clos le 30 juin 2015 (retraité – voir la note 2) | Charbon au Canada | Charbon aux États-Unis | Gaz au Canada | Gaz en Australie | Énergie éolienne | Hydro- électricité | Commercialisation de l'énergie | Siège social | Total |
|--|----------------------|---------------------------|------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------------------|--------------|-------|
| Produits des activités ordinaires | 451 | 74 | 251 | 56 | 122 | 63 | 14 | - | 1 031 |
| Combustible et achats d'électricité | 212 | 91 | 114 | 10 | 6 | 4 | - | - | 437 |
| Marge brute | 239 | (17) | 137 | 46 | 116 | 59 | 14 | - | 594 |
| Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration | 97 | 22 | 35 | 12 | 24 | 20 | 9 | 34 | 253 |
| Amortissement | 116 | 32 | 44 | 9 | 44 | 12 | - | 13 | 270 |
| Reprises de dépréciation d'actifs | - | (1) | - | - | - | - | - | - | (1) |
| Provision pour frais de restructuration | 7 | - | - | - | - | - | - | - | 7 |
| Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat | 6 | 2 | 2 | - | 4 | 1 | - | - | 15 |
| Résultats d'exploitation | 13 | (72) | 56 | 25 | 44 | 26 | 5 | (47) | 50 |
| Produits tirés des contrats de location-financement | - | - | 3 | 23 | - | - | - | - | 26 |
| Charge d'intérêts nette | - | - | - | - | - | - | - | - | (119) |
| Perte de change | - | - | - | - | - | - | - | - | (1) |
| Perte avant impôts sur le résultat | - | - | - | - | - | - | - | - | (44) |

Au cours des périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016, la Société a comptabilisé une reprise de 2 millions de dollars (reprise de 8 millions de dollars en 2015) et une dépréciation de 4 millions de dollars (dépréciation de 2 millions de dollars en 2015) au titre des stocks de charbon afin d'en ramener la valeur à la valeur nette de réalisation. La dépréciation et la reprise sont incluses dans le poste Combustible et achats d'électricité du secteur Charbon aux États-Unis.

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2016, le secteur Énergie éolienne et énergie solaire comprend des montants respectifs de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2015) et 11 millions de dollars (10 millions de dollars en 2015) au titre des incitatifs reçus en vertu d'un programme du gouvernement du Canada visant des projets de production d'électricité de source éolienne admissibles.

B. Dotation aux amortissements selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés

Le rapprochement entre la dotation aux amortissements selon les comptes de résultat consolidés résumés et celle selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés est présenté dans le tableau qui suit :

| | Trois mois clos les 30 juin | | Six mois clos les 30 juin | |
|---|-----------------------------|------|---------------------------|------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| Dotation aux amortissements selon les comptes de résultat consolidés résumés | 147 | 137 | 269 | 270 |
| Amortissement compris dans le poste Combustible et achats d'électricité | 14 | 15 | 28 | 29 |
| Dotation aux amortissements selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés | 161 | 152 | 297 | 299 |

15. Événements postérieurs à la date de clôture

A. Renouvellement de la facilité de crédit

En août, la Société a reçu des engagements de la part de ses prêteurs visant la prolongation, pour une période de un an, de sa facilité de crédit consortiale et de trois facilités de crédit bilatérales, soit jusqu'en 2020 et 2018 respectivement. Tous les engagements sont sous réserve de la constitution du dossier de prêt et que les principales modalités et clauses restrictives demeurent inchangées.

Informations supplémentaires

| | | 30 juin 2016 | 31 déc. 2015 |
|--|------|--------------|--------------|
| Cours de clôture (TSX) (\$) | | 6,7 | 4,9 |
| Fourchette de cours pour les 12 derniers mois (TSX) (\$) | Haut | 9,7 | 12,3 |
| | Bas | 3,8 | 4,1 |
| Dette nette ajustée sur le capital investi ¹ (%) | | 51,7 | 54,6 |
| Dette nette ajustée sur le capital investi, exclusion faite de la dette sans recours ¹ (%) | | 46,2 | 50,2 |
| Ratio de la dette nette ajustée sur le BAIIA aux fins de comparaison ^{1,2} (multiple) | | 4,3 | 5,0 |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires ² (%) | | 10,2 | (1,2) |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires aux fins de comparaison ^{1,2} (%) | | (1,7) | (2,3) |
| Rendement du capital investi ² (%) | | 6,2 | 4,6 |
| Rendement du capital investi aux fins de comparaison ^{1,2} (%) | | 3,3 | 3,0 |
| Couverture par le résultat ² (multiple) | | 1,9 | 1,5 |
| Ratio de distribution fondé sur les fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison ^{1,2,3} (%) | | 17,5 | 28,3 |
| Couverture des dividendes ^{2,3} (multiple) | | 6,9 | 3,6 |
| Rendement des actions ^{2,3} | | 8,6 | 14,7 |
| Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison ajustés sur la dette nette ajustée ² (%) | | 16,5 | 15,2 |
| Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison avant intérêts sur les intérêts ajustés ² (multiple) | | 3,7 | 3,8 |

1) Les ratios intègrent des composantes qui ne sont pas définies selon les IFRS. Aucune de ces mesures ne doit être utilisée séparément ou en remplacement du rendement financier ou de la situation financière de la Société tels qu'ils sont présentés selon les IFRS. Ces ratios sont des mesures complémentaires utiles pour évaluer le rendement financier, l'efficacité et la situation de trésorerie de la Société et sont courants dans les rapports des autres sociétés, mais peuvent être définis et appliqués autrement. Pour un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans ces calculs, se reporter à la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion.

2) Pour les 12 derniers mois.

3) Le 14 janvier 2016, nous avons révisé notre dividende pour le fixer à 0,16 \$ par action ordinaire sur une base annualisée, par rapport à 0,72 \$ précédemment. L'incidence du changement n'est pas prise en compte dans les ratios historiques.

Formules des ratios

Couverture par le résultat = résultat net attribuable aux actionnaires + impôts sur le résultat + charge d'intérêts nette / intérêts sur la dette + 50 % des dividendes versés sur les actions privilégiées - produit d'intérêts

Dette nette ajustée sur le BAIIA aux fins de comparaison = dette à long terme et obligations au titre des contrats de location-financement, y compris la partie courante et la juste valeur (positive) négative des instruments de couverture de la dette - trésorerie et équivalents de trésorerie + 50 % des actions privilégiées émises / du BAIIA aux fins de comparaison

Dette nette ajustée sur le capital investi = dette à long terme et obligations au titre des contrats de location-financement, y compris la partie courante et la juste valeur (positive) négative des instruments de couverture sur la dette + 50 % des actions privilégiées émises - trésorerie et équivalents de trésorerie / dette nette ajustée + participations ne donnant pas le contrôle + capitaux propres attribuables aux actionnaires - 50 % des actions privilégiées émises

Ratio de couverture des dividendes = flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation aux fins de comparaison / dividendes sur actions ordinaires versés en espèces

Ratio de distribution = dividendes déclarés par action ordinaire / fonds provenant des activités d'exploitation - 50 % des dividendes versés sur les actions privilégiées

Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison ajustés sur la dette nette ajustée = fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison - 50 % des dividendes versés sur actions privilégiées / dette à long terme à la fin de la période et obligations au titre des contrats de location-financement, y compris la juste valeur (positive) négative des instruments de couverture sur la dette + 50 % des actions privilégiées émises - trésorerie et équivalents de trésorerie

Ratio des fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison avant intérêts sur les intérêts ajustés = fonds provenant des activités d'exploitation aux fins de comparaison + intérêts sur la dette - produit d'intérêts - intérêts incorporés au coût de l'actif / intérêts sur la dette + 50 % des dividendes versés sur actions privilégiées - produit d'intérêts

Rendement des actions = dividende versé par action ordinaire / cours de clôture de la période

Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires = résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ou résultat aux fins de comparaison / capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires, exclusion faite du cumul des autres éléments du résultat global

Rendement du capital investi = résultat avant participations ne donnant pas le contrôle et impôts sur le résultat + charge d'intérêts nette ou résultat aux fins de comparaison avant participations ne donnant pas le contrôle et impôts sur le résultat + charge d'intérêts nette / capital investi, exclusion faite du cumul des autres éléments du résultat global

Glossaire de termes clés

Capacité - Capacité de charge continue nominale du matériel de production, exprimée en mégawatts.

Contrat d'achat d'électricité (CAÉ) - Arrangement à long terme établi par règlement pour la vente d'énergie électrique provenant d'unités de production auparavant réglementées à des acheteurs.

Disponibilité - Mesure du temps, exprimée en pourcentage des activités continues 24 heures sur 24, 365 jours par année, pendant laquelle une unité peut produire de l'électricité, peu importe si elle le fait réellement ou non.

Force majeure - Les clauses de force majeure dégagent la responsabilité d'une partie si un événement imprévu indépendant de la volonté de cette partie l'empêche de s'acquitter de ses obligations aux termes d'un contrat.

Gaz à effet de serre (GES) - Gaz ayant le potentiel de retenir la chaleur dans l'atmosphère, y compris la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde d'azote, les hydrofluorocarbones et les perfluorocarbones.

Gigawatt - Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 mégawatts.

Gigawattheure (GWh) - Mesure de la consommation d'électricité égale à l'utilisation de 1 000 mégawatts en une heure.

Interruption non planifiée - Arrêt d'une unité de production en raison d'une panne imprévue.

Mégawatt (MW) - Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 000 de watts.

Mégawattheure (MWh) - Mesure de la consommation d'électricité équivalant à l'utilisation de 1 000 000 de watts en une heure.

**TransAlta Corporation**

110 - 12 th Avenue S.W.

Box 1900, Station "M"

Calgary, Alberta, Canada T2P 2M1

Téléphone

403.267.7110

Site Web

www.transalta.com

Société de fiducie CST

C. P. 700, succursale B

Montréal (Québec) Canada H3B 3K3

Téléphone

Sans frais en Amérique du Nord : 1.800.387.0825

Toronto ou en dehors de l'Amérique du Nord : 416.682.3860

Télécopieur

514.985.8843

Courriel

inquiries@canstockta.com

Site Web

www.canstockta.com/fr

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS**Médias et investisseurs - Demandes de renseignements**

Relations avec les investisseurs

Téléphone

1.800.387.3598 au Canada et aux États-Unis

ou 403.267.2520

Télécopieur

403.267.7405

Courriel

investor_relations@transalta.com